TROISIEME ANNEE—No. 98 MONTREAL, VENDREDI 26 AVRIL, 1912 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONT

TELEPHONES:
ADMINISTRATIO[illegible] 7461
REDACTION: Main [illegible]

FAIS CE QUE DOIS!

Continue Rec'd L. I. 15 Jul. 12

L'INCURIE MINISTERIELLE

Dénoncée par un fonctionnaire du gouvernement

COMMENT DISPARAIT UNE RESERVE FORESTIERE

Le domaine forestier est la principale richesse de la province, s'accorde-t-on à dire.

Voulez-vous un exemple typique de la façon dont les prétendus hommes d'affaires qui gouvernent à Québec administrent cette richesse? De 1902 à 1908, — période de huit années — plusieurs colons voulurent avoir les lots dans le canton Coleraine. Le gouvernement les blagua pendant huit ans. Il commença d'abord par leur dire que ce canton était sous réserve forestière, puis que ce même canton était sous réserve minière et finalement il les renvoya à l'agent des Terres de Beauceville, et aux gardes forestiers. Pendant ce temps-là la Brompton Pulp and Paper Co., abattait tout ce qu'elle pouvait de la dite réserve. Ce que voyant, les colons s'indignèrent puis s'enhardirent et en définitive s'établirent sans plus de cérémonie dans le dit canton. Résultat: un méli-mélo à n'y plus rien comprendre.

* * *

M. E. Leclerc, officier du gouvernement, fut envoyé sur les lieux, et voici ce qu'il constata. Son rapport est daté du 7 mars 1910 et on le trouve aux pages 71 et suivantes du document 117 intitulé: réponse à une adresse de l'Assemblée législative, en date du 29 avril 1910:

Re-Inspection des rangs I, II et III.—Canton Coleraine.

"A l'honorable J. Allard, M.P.P.,
Ministre des Terres et des Forêts,
Québec.

"Monsieur le Ministre,

"Suivant vos instructions L. 2955-10 du 24 février, je me suis rendu dans le canton Coleraine pour y examiner les rangs I, II et III jusqu'aux lots No 15 qui sont demandés pour la colonisation.

"Vous voudrez bien, plus loin, trouver la description du travail fait sur chacun de ces lots par les squatters, mais avant je pense devoir faire quelques remarques pour que le gouvernement puisse en toute connaissance de cause, prendre une décision au mieux des intérêts communs.

"Ces trois rangs qui se composent de 40 lots (ce rang n'est demandé que jusqu'au lot No 15, et le rang No 11 ne commence qu'au lot No 6) forment un bloc d'environ huit (8) milles carrés faisant partie d'une réserve forestière et minière, d'après un arrêté en conseil du 14 mai 1900. *Si, dans toute la province, il y avait une réserve forestière qui avait non seulement sa raison, mais sa nécessité d'être créée*, c'était bien celle destinée à protéger la tête de la rivière Saint-François, de qui dépendent tant d'industries qui sont la seule ressource, le seul moyen d'existence de bien des colons, et le défrichement des têtes de cette rivière, puis les défrichés des colons ,l'intensité de la coupe par les licenciés, surtout depuis l'industrie de la pulpe, les grands feux de forêts qui plusieurs fois ont dévasté cette région, ont déjà influencé d'une incroyable façon le débit de cette rivière. Ne voit-on pas, en effet, des compagnies récemment formées comme la "Cie Hydraulique de Saint-François", dont les usines se trouvent précisément au pied des terrains en question, être obligées d'ajouter des moteurs à vapeur pour aider aux turbines actionnant les dynamos, de façon à contrebalancer la diminution d'eau. Et les industries en aval seront bientôt dans le même cas, si toutefois elles trouvent encore assez de bois pour subsister et d'eau pour le flotter. Il en est de même pour toutes les principales rivières de la rive sud. Comme je l'ai fait remarquer dans divers rapports. Sous prétexte de colonisation à outrance, on tue celle-ci et on marche à grands pas à la ruine nette de cette partie de la province au point que bientôt il n'y aura plus de remède possible.

"Le porteur de licence sur la partie qui forme l'objet de ce rapport était le premier intéressé à aider le gouvernement pour le maintien intact de cette réserve forestière, d'autant plus que sur les trois premiers rangs de Coleraine, il y avait déjà cinq lots patentés comme réserve de bois, et cinq autres lots sous prime de $50.00.

"Au contraire la "Brompton Pulp and Paper Co." permet aux squatters de s'établir sur tous les lots, même les lots de prime. Elle ne peut plaider ignorance puisqu'elle achète le bois de pulpe des défrichés des lots sous licence ou sous prime et que de plus elle écrit au gouvernement (voir dossier 4725-08, 15342-09, puis autorisation à Blais pour le lot No 5 rang I) pour déclarer *qu'elle ne s'oppose pas à la concession des lots. Aujourd'hui, tous les lots sont occupés par des squatters qui y font plus de* 100 *acres de défrichés et parmi lesquels, un entre autres, y tient feu et lieu depuis* 2 *ans. Le gouvernement se trouve actuellement dans la position que ce serait par la force seule qu'il pourrait expulser les colons et que même dans ce cas d'autres s'en empareraient par la suite.*

"Il est vrai, comme il appert par une lettre annexée à ce rapport et confirmant un entretien avec M. Wilson, un des directeurs de la Brompton, que la Cie serait disposée à indemniser les colons pour qu'ils s'en aillent, mais c'est trop tard, les colons ne veulent pas en entendre causer et disent qu'ils sont disposés à payer leurs lots et qu'ils ne s'en iront pas.

"Les rangs I, II et III de Coleraine sont la continuation des rangs V et VI de Garthby, formant la paroisse de D'Israëli et sont établis jusqu'à la limite des deux cantons. Le dernier lot No 15 demandé dans le 3ième rang de Coleraine se trouve à environ 5 milles du village. Dans la paroisse de D'Israëli, toutes les terres sont concédées et même bien des familles restent sur des demi-lots. Les lots demandés sont généralement assez bons pour la culture et tirent leur valeur plutôt de la terre que du bois qui s'y trouve, car il n'y a plus de bois de commerce. *Les divers feux de forêts y ont fait bien du dégât et la "Brompton" a pris tout ce qu'elle a pu. Cette année elle achève pratiquement le déboisement en y coupant* 3,500 *cordes de bois de pulpe sur les rangs No* 1, *lots* 9 *et* 10, *rang* 11, *Nos* 13 *et* 14, *rang III, Nos* 11, 12, 13, 14 *et* 15, *les seuls où il y avait moyen de faire chantier rémunérateur.*

"Si, sur les terrains demandés, il reste un peu de bois de pulpe, les colons les veulent plutôt pour le bois de chauffage, car sur leurs vieilles terres de Garthby, le grand feu de 1908 a brûlé presque partout les réserves qui y avaient été conservées.

"Au fronteau des rangs I et II et à celui des rangs II et III, il existe d'assez bons chemins pour desservir les lots demandés.

Voilà donc la situation, il aurait été d'importance capitale de conserver ce bloc en réserve forestière et aujourd'hui c'est presque impossible. Sur les 40 *lots,* 4 *sont patentés et* 5 *sous prime de* $50.00. *Reste à la Couronne* 26 *lots qui sont presque tous coupés et où de notables défrichés ont été commencés."*

(Signé) E. LECLERC.

Québec, ce 7-3-10.

* * *

Si l'on a bien lu, l'on a trouvé que le 14 mai 1900 le gouvernement faisait du canton Coleraine une réserve forestière; que cette réserve était essentielle; enfin que cette réserve a disparu sans que le gouvernement s'en aperçoive.

Ce rapport de M. Leclerc constitue la plus grave accusation d'incurie contre le régime existant à Québec. Et ce n'est ni un nationaliste, ni un bleu qui la porte; c'est un officier même du gouvernement.

M. Gouin vient pérorer au Monument National. Qu'a-t-il à répondre à l'accusation de son propre employé?

Jean DUMONT.

PETITS MEMOIRES.

Comme à Saint-Jacques.

Je viens de laisser mon ami Pierre. C'est un brave garçon, et il n'a pas d'autre défaut que de faire de la politique. Mais ce qu'il en fait! Depuis vingt-cinq ans, pas une campagne fédérale ou provinciale où Pierre n'ait pris part. Il vit dans les élections. Il prêche toujours la bataille. A l'entendre, il faudrait des candidats partout et toujours, contre n'importe qui et n'importe quand. Un député fédéral parlait, il n'y a pas bien des semaines, du "panache nationaliste". Le pauvre député ne saurait que dire du panache de Pierre, car Pierre raffole de la bataille.

Or donc, Pierre vient de me conter un bon trait d'élections. C'était en mai 1908. Bourassa était candidat contre Gouin, dans Saint-Jacques. Toute la machine libérale était en branle. Il s'agissait de tuer encore une fois ce têtu de Bourassa qui ne consentait pas à mourir, quels que fussent les coups de massue qu'on lui prodiguait. Battu dans Bellechasse, il avait gardé le silence six mois, puis le premier ministre de Québec le trouvait dans son chemin.

"Je revenais de Québec," dit Pierre. "Dans le wagon-salon, il y avait un gros monsieur, glabre, pompeux, important; je reconnus cet excellent Rodolphe Lemieux. Il n'y a pas encore vingt ans, je lui payais moi-même parfois, pour le parti, les cinquante piastres que nous coûtaient alors ses discours. Je me disais qu'il devait en avoir fait, bien des discours C. O. D., pour avoir pris cet air de prospérité. Quel contraste il faisait aujourd'hui avec le jeune homme embarrassé, mais déjà pompeux que je connus jadis, quand il pérorait pour l'indépendance du pays, et exhortait d'une voix famélique les Canadiens à rompre les liens coloniaux. Il m'a toujours intéressé, tu sais, ce brave Rodolphe. Donc, je l'observais du coin de l'oeil, tandis qu'il remontait un peu son pantalon, pour qu'il ne fit pas de poches aux genoux, ou qu'il tirait son gilet de couleur tendre ,afin qu'il ne fit pas trop bouffer la cravate de soie brochée ornée de signes qui avaient l'air, à distance, de signes de piastres.

Vers Portneuf, monte à bord du convoi un petit homme gras, rougeaud, moustache en crocs, et qui semblait une brave nullité d'homme. — "Comment ça va, mon cher Delisle?" dit Rodolphe, l'air un peu protecteur. — "Ca va que nous avons choisi Gouin comme notre candidat dans Portneuf," répond d'une voix obséquieuse Siméon Delisle; car c'était bien le député de Portneuf à Ottawa, celui qui passait ses sessions à jouer aux dames dans la tabagie qu'il prenait au commencement pour un ministère, tout comme ce député conservateur qui demandait, deux semaines après les élections du 21 septembre: "La tabagie, la tabagie, c'est drôle, je ne me rappelle plus qui est le ministre de ce département-là." Donc, voilà mes deux types, Rodolphe et Delisle, qui commencent à jaser à voix basse; puis ils élèvent le ton, et j'entends Rodolphe conclure, solennellement: "Si vous pouvez au moins lui donner une majorité comme celle qu'il va avoir dans Saint-Jacques!" (1)

"Cette remarque m'a bien amusé, quand je me la suis rappelée, le soir du huit juin, où Bourassa, battait le premier ministre à une majorité de 42 voix. Comme Delisle devait jubiler d'avoir fait choisir Gouin dans Portneuf! Sans cette précaution, Gouin était sans comté. Je ne sais pas si Rodolphe, pense encore à son sentencieux "comme à Saint-Jacques!"

(1) Le mot est authentique, et de M. Lemieux.

JEAN PAUMIER.

Henry Lucien-Brun

Le courrier de France nous apprend la mort de M. Henry Lucien-Brun, directeur de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, décédé à trente-neuf ans, après quelques jours à peine de maladie. La nouvelle était complètement inattendue, elle créera chez tous ceux qui eurent la joie de connaître cette âme d'élite la plus douloureuse émotion.

Fils de Lucien Brun, le grand orateur des Droites, l'ami de coeur du Comte de Chambord, M. Henry Lucien-Brun portait dignement un nom illustre. Il avait écrit des livres fort intéressants et il maintenait à Lyon toutes les traditions de sa famille. L'une de ces traditions, c'était l'intérêt aux choses du Canada français, et l'un des derniers actes de M. Henry Lucien-Brun comme directeur de revue fut précisément de réclamer à l'un de ses correspondants du Canada une étude sur le Congrès de la langue française. Avec lui disparaît l'un de nos amis les plus sûrs.

M. Lucien-Brun a fait face à la mort avec le plus simple et le plus héroïque courage, refusant même les piqures par lesquelles on voulait amortir ses douleurs. Il sera vivement regretté de l'un et de l'autre côté de l'océan.

O. H.

La malpropreté des rues

Quiconque se donne la peine d'examiner l'état des rues ne peut qu'être frappé de la saleté des trottoirs. De bonne heure le matin, quelques personnes les balaient, toujours à sec. Quand il fait chaud, on les arrose, dans certaines rues, plutôt pour rafraîchir la pierre que pour les nettoyer; et c'est tout.

Les règlements municipaux obligent pourtant les habitants à balayer les trottoirs, mais cette ordonnance, outre qu'on ne s'en occupe guère, est absolument illusoire.

Le trottoir reçoit tout ce qu'on ne veut pas mettre dans ses poches: vieux papiers, pelures de fruits; il garde précieusement toute la boue ou la poussière qu'y transportent les bottes. Il est vrai qu'on défend d'y jeter quoi que ce soit, mais la Ville a mauvaise grâce à se plaindre qu'on enfreigne cette défense, quand elle refuse de mettre des paniers, corbeilles ou boîtes où l'on pourrait tout jeter.

Un recorder a acquitté un homme que la Compagnie des Tramways avait fait arrêter parce qu'il crachait sur le plancher, en disant qu'elle devrait mettre des crachoirs dans ses voitures. J'imagine que le même magistrat agirait de pareille façon, si la Ville poursuivait quelqu'un pour avoir jeté sur le trottoir un papier ou une pelure qu'il ne voulait pas garder dans sa poche.

Il semble d'ailleurs qu'il y ait une anomalie à obliger l'habitant à nettoyer le trottoir quand on ne le force pas à tenir la chaussée propre. Le trottoir, comme la chaussée, est propriété de la Ville. C'est donc à celle-ci à le nettoyer et la moitié de son travail serait faite si elle mettait des corbeilles à papiers en divers endroits, comme elle en a placé dans les squares.

On dira peut-être que la voirie ne peut pas voir à tout, qu'elle en a bien assez du nettoyage des rues. C'est, en effet, fort probable. Mais il y a une solution dont les commissaires ont parlé il y a un an, et qu'ils ont depuis remise à plus tard: l'institution d'un service de nettoyage.

Cela viendra, par la seule force des choses. Montréal n'a pas tant de beauté, qu'on lui refuse la plus grande somme de propreté qu'on puisse obtenir. Un bureau qui veillerait au nettoyage et à l'entretien aurait à s'occuper d'un bout à l'autre de l'année. En hiver, ça peut aller pendant quelque temps, mais vienne le moindre dégel et nos rues sont des cloaques dont on laisse tout simplement le nettoyage au soleil qui se refuse à agir. Le printemps venu, il faut préparer les travaux d'été; neige et fumier s'en vont comme ils peuvent, la boue, soigneusement grattée en petits tas, sèche, se fait poussière et s'éparpille à tous les vents. C'est alors que commence dans le vent la danse de toutes ces choses innommables qui vous entrent dans la gorge, le nez et les yeux.

Et cela dure jusqu'à ce que la neige revienne.

Le bureau s'occuperait aussi de l'entretien des pavages. Tous les printemps, on répare les pavages défoncés l'année précédente, mais il faut au moins un trou de belle grosseur pour qu'on le voie. Les petits trous, ça grandira, alors pour quoi ne pas attendre qu'il vaille la peine qu'on le rebouche! Pourtant, il en coûterait moins cher d'envoyer un homme avec un seau d'asphalte boucher un petit trou, que de mobiliser tout un attirail de chaufferies et de rouleaux à vapeur pour replâtrer toute une rue.

Il n'est pas rare de voir trainer dans une rue, à dix heures du matin, des réceptacles à ordures ménagères en métal ou en bois qu'on a vidés à 6 heures du matin. Un inspecteur du service de nettoyage les ferait rentrer tout de suite par les propriétaires, sinon on les enlèverait pour les jeter ou dépotoir.

Le nettoyage des rues ne serait pas en vérité une sinécure.

Fred. PELLETIER.

NEUF ANS

Le *Progrès du Golfe*, de Rimouski entre dans sa neuvième année.

Le programme généralement suivi par ce vaillant petit journal nous fait un agréable devoir de lui souhaiter longue vie et abondante prospérité.

La page littéraire de demain

Le *Devoir* publiera demain dans sa page littéraire un intéressant travail sur le génie hébraïque, de Victor Hugo, et différents autres articles d'actualité, ainsi qu'une jolie pièce de vers.

La spoliation Montrait

CE QUE LE TESTATEUR ET LES APPELES VOULAIENT.—CE QUE LA LEGISLATURE A DECRETE.

Les pièces que nous avons publiées hier, concernant la spoliation Montrait, ont fait sensation.

Le journal entretenu lui-même s'en est ému et qualifie nos conclusions de grossière fourberie.

Les pièces elles-mêmes, dit-il, nous confondent. Il n'a pourtant pas l'habitude de cacher tout ce qui peut excuser ses maitres et cependant il a soin de ne pas publier les pièces en question.

Loin de détruire le testament, dit-il, on l'a protégé, et la législature mérite plutôt des félicitations.

Or la seule manière de respecter le testament, c'était de laisser les choses en l'état où elles étaient. L'hypothèque sur l'immeuble laissé par M. Montrait, division cadastrale Saint-Antoine, c'est cette hypothèque que les appelés voulaient conserver.

Cependant pour ne point nuire aux intéressés dans la succession qui trouvaient une bonne transaction à faire, les appelés ont consenti à les libérer de toute hypothèque, moyennant le remboursement immédiat du capital et des intérêts, mais elles n'ont donné leur consentement qu'à cette condition. L'acte d'accord passé le 2 février dernier le dit expressément.

En face de ces pièces qu'elle avait en sa possession, la législature n'avait qu'une chose à faire: sanctionner l'acte d'accord intervenu entre les parties ou rejeter le bill.

Elle n'a pas sanctionné l'acte d'accord.

Elle n'a pas rejeté le bill.

Elle a tout simplement changé les conditions de l'acte d'accord, et elle a de plus, déclaré que l'hypothèque garantissant les rentes pourra être déménagé au bon vouloir du curateur, sans qu'il soit même obligé de consulter les appelés.

En d'autres termes: la succession ne pouvait vendre l'immeuble laissé par M. Montrait sans le consentement des appelés, Mais Schiller-Maillé et sa fille. Par acte d'accord authentique, Mme Schiller-Maillé et sa fille ont dit aux grevés: pour vous obliger, nous allons vous permettre de vendre, mais à la condition que vous nous payiez une somme de dans un délai de, à défaut de quoi nous refusons de consentir.

Et la législature dit: Vendez, sans vous occuper de Mme Schiller et de sa fille.

C'est-à-dire que la législature a violé d'un seul coup le testament et l'acte d'accord.

Si ce n'est pas une spoliation, qu'est-ce que c'est que la spoliation?

Pour être bien compris du *Canada*. En décembre 1911, il a passé lui, le *Canada*, un contrat avec le gouvernement provincial pour imprimer le *Journal d'Agriculture*, moyennant $24,000 par année environ, et beaucoup d'autres avantages qui représentent au moins $10,000 additionnelles par année. Supposons qu'à la dernière session, la législature aurait décrété ceci: "Le *Canada* imprimera dorénavant le *Journal d'Agriculture* pour la somme de quinze mille piastres par année et tous les revenus provenant du *Journal d'Agriculture* reviendront au trésor provincial."

Le *Canada* ne se prétendrait-il pas spolié?

J. D.

Sur le Pont d'Avignon...

Des fonctionnaires d'un bureau fédéral, à Ottawa, se redoutent tellement les uns les autres qu'ils voudraient porter des pistolets, afin de se protéger.

D'une façon générale, les fonctionnaires sont plus pacifiques que cela. Mais on a tant parlé de guerre et de navires de guerre, à Ottawa, que même de simples ronds-de-cuir en sont devenus belliqueux.

* * *

L'on vient de trouver à Westmount des os d'Indiens qui devaient y vivre il y a au moins cinq cents ans.

Les Westmontois sont tout étonnés de cette découverte. Ils ne peuvent croire que leur civilisation ait eu de tels prédécesseurs. Ce sera aussi le sentiment des habitants de la cité qui se sera construite au-dessus de Westmount, dans mille ans.

* * *

Le *kaiser* d'Allemagne aurait dit du désastre du *Titanic*: "C'est un exemple monumental de l'incompétence britannique. Les Anglais vivent dans le passé au lieu de suivre le progrès du vingtième siècle."

On s'imagine aisément que ces paroles ont fait le tour de la presse anglaise, et que les Anglais ne chérissent pas Guillaume II plus qu'il ne le faut.

* * *

M. Foster annonce que les négociations entre le Canada et l'Australie, à propos d'une entente commerciale, auront probablement une excellente conclusion.

Et si l'opposition se mettait dans la tête de ne pas sanctionner cette entente, et faisait de l'obstruction, qu'est-ce que dirait M. Borden? Peut-être ce que M. Laurier disait des conservateurs, parce qu'ils ne voulurent point laisser sanctionner l'entente réciprocitaire avec les Etats-Unis.

* * *

"Adieu, mon vieux, mes papiers sont en règle!" disait, deux minutes avant que le *Titanic* sombrât, le commissaire du bord à un officier de ses amis.

Et quand les vagues montèrent, le commissaire se noya bravement, ses papiers du bord sous son bras. Il mourait au poste.

* * *

Le *Globe* croit que la province d'Ontario devra adopter une loi semblable à celle de Québec, quant à l'obligation des enfants de subvenir aux besoins de leurs parents sans moyens de subsistance. A l'heure présente, Ontario n'a aucune législation à ce sujet.

Il y a tout de même du bon, dans le vieux code de Québec!

Et cependant il nous vient du vieux droit français, de la période monarchique et impériale française contre quoi tant de journalistes ignares trouvent à redire, dans les provinces anglaises.

* * *

Un magistrat vient de dire à un avocat qui parlait au tribunal en même temps qu'une femme: "Taisez-vous, vous êtes pire qu'elle."

Et l'avocat s'est tu.

* * *

A l'enquête de Washington, Marconi vient de dire que le salaire habituel des radiotélégraphistes est de $16 à $48 par mois. Et il se trouve des héros pour travailler à ce prix-là, et même pour donner leur vie. Ainsi, le télégraphiste du *Titanic*.

* * *

L'agent commercial du Canada à Berlin écrit que plusieurs familles allemandes songent à émigrer au Canada.

Ce serait d'excellente immigration. Mais il se trouvera peut-être chez nos *jingoes* quelque type pour crier à la renaissance du péril allemand, et pour voir des espions dans ces agriculteurs venus de l'empire germanique.

* * *

M. Taft est un humoriste malicieux. Hier soir, il téléphonait un discours à des journalistes réunis à New-York, et leur disait:

"Ce qui assure la sécurité du pays, c'est que vous vous neutralisez les uns les autres; et c'est aussi la conviction qui grandit, chez le peuple, que la vérité n'est pas chez vous, mais entre vous."

Et les journalistes ont applaudi franchement. L'on peut tout dire aux journalistes, pourvu qu'on le fasse avec esprit.

Le Veilleur.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

L'échevin Boyd candidat oppositionniste dans St-Laurent. — M. Langlois dans St-Louis.— Du grabuge dans Ste-Anne

NOUVELLES DE TOUS LES COMTES

SAINT-LAURENT

L'échevin Leslie H. Boyd, représentant du quartier Saint-Georges, au conseil municipal, a été choisi comme candidat dans la division Saint-Laurent par la convention oppositionniste réunie au Monument National, hier soir. La réunion était nombreuse et présidée par M. Duncan McCormick, C.R., M. Davis Friedman agissait comme secrétaire. Plusieurs votes ont été pris, mais l'entente la plus parfaite n'a cessé de régner.

Dès le début de la réunion, les noms du Dr Lanterman, de M. Harry Bloomfield, et de M. Austin Mosher furent proposés, M. Mosher refusa immédiatement, et, proposa, secondé par le Dr Lanterman, et MM. C. Foley, que l'échevin Leslie H. Boyd fût choisi par la convention. Après quelques discours, le vote fut pris et l'échevin Boyd obtint une bonne majorité. Le Dr Lanterman proposa alors, secondé par M. Blomfield, que le choix fût fait à l'unanimité, et sa motion fut adoptée.

SAINT-LOUIS

M. Langlois qui représente la division Saint-Louis à la Législature depuis huit ans, a été choisi de nouveau hier après-midi, par une convention tenue à la salle Saint-Joseph sous la présidence de l'ex-maire L. Payette. L'assistance se composait de Canadiens-Français, d'Anglais et de Juifs.

Quand M. Payette eut ouvert l'assemblée, M. A. P. Pigeon proposa, secondé par l'ex-échevin Lamoureux, que M. G. Langlois fût choisi de nouveau comme candidat libéral. Cette proposition fut adoptée aux applaudissements unanimes des personnes présentes.

M. Langlois fit un discours pour justifier sa conduite à la Législature et ne fit aucune mention de Sir Lomer Gouin et des autres ministres. Il fit même sonner la note d'indépendance en déclarant qu'il a voté contre son parti sur plusieurs mesures et qu'il entend réserver sa liberté d'action à l'avenir.

Les autres orateurs ont été le Dr Finnie, candidat libéral dans Saint-Laurent, M. Jos. Miller et l'ex-échevin Lamoureux.

LA CAMPAGNE DANS WESTMOUNT

La première assemblée conservatrice dans la nouvelle division de Westmount aura lieu à la salle Victoria, samedi soir. Des discours seront prononcés par le candidat, le lieutenant-colonel Smart, par le professeur L. Leacock, par M. Geo. M. Baker, M.P., et par le représentant de la division à Ottawa, M. Louis Coderre. Un comité a été ouvert au No 4167 rue Sainte-Catherine, téléphone Westmount 4366, où des réunions auront lieu tous les soirs.

DIVISION SAINTE-ANNE

Il y a du grabuge dans la division Sainte-Anne, où trois hommes remplis d'ambitions et soutenus chacun par de nombreux amis sont mécontents de ce que M. Walsh ait accepté la candidature après avoir annoncé qu'il prenait sa retraite.

Il est question d'une troisième candidature pour réclamer l'autonomie de la division Sainte-Anne. On prétend que les électeurs de cette division sont en état de choisir eux-mêmes un candidat sans l'intervention de l'honorable M. John Kaine. Les dissidents sont MM. G. Fust, John O'Neil, J. A. Hefferman, W. J. Murdock, A. Saint-Laurent, F. Bonhomme, et M. John Malone, le "pétrel de tempête" du vieux Griffintown.

Au milieu de ce brouhaha, M. Denis Tansey complète son organisation; ses deux comités autorisés par la loi, se sont mis activement à l'oeuvre. L'un de ces comités se trouve dans le quartier Saint-Joseph et l'autre sur la rue McCord, dans le quartier Sainte-Anne. Dans quelques jours, l'hon. M. C. J. Doherty adressera la parole en faveur du candidat oppositionniste.

SIGNES DE FAIBLESSE

Les offres de "pairer" sont quotidiennes de la part du parti ministériel. Bien qu'on n'y prête aucune attention, ces démarches révèlent les inquiétudes des partisans du ministère. On a d'abord offert de "pairer" St-Laurent et Saint-Antoine; ensuite on a offert de laisser élire M. Plante sans opposition dans Beauharnois en retour de l'élection de M. Mercier dans Châteauguay; et c'est maintenant Laval que les libéraux voudraient garder en échange d'un comté oppositionniste.

Toutes ces offres ont été refusées.

M. FAUTEUX ACCEPTE

M. Francis Fauteux, avocat de cette ville, a accepté la candidature oppositionniste dans le comté d'Hochelaga contre M. S. Létourneau. Il ouvrira ses comités samedi.

ARTHABASKA

La convention oppositionniste du comté d'Arthabaska a eu lieu hier, et le choix unanime des délégués s'est porté sur M. Arthur Gilbert qui a fait une si belle lutte il y a deux ans. M. Gilbert a demandé deux jours pour réfléchir.

JACQUES-CARTIER

M. Philémon Cousineau, candidat conservateur dans le comté de Jacques-Cartier, tiendra des assemblées publiques aux endroits et aux dates suivantes:

27 avril, Quartier St-Gabriel, à 8 h p.m.
29 avril, Verdun, à 8 h. p.m.
30 avril, Ville Emard, à 8 h. p.m.
1er mai, Côte St-Paul, à 8 h. p.m.
2 mai, Lachine, assemblée anglaise, à 8 h. p.m.
3 mai, Cartierville, à 8 h. p.m.
5 mai, Ste-Geneviève et Ile Bizard, après la messe et les vêpres.
6 mai, Ste-Anne, à 8 h. p.m.
7 mai, Ville St-Pierre, à 8 h. p.m.
8 mai, nomination à Lachine.
9 mai, Pointe-Claire, à 8 h. p.m.
10 mai, Dorval, à 8 h. p.m.
11 mai, Côte St-Luc, à 8 h. p.m.
12 mai, St-Laurent, après la messe.

Tous les électeurs sont invités à ces assemblées.

Frontenac. — Dr G. S. Grégoire.

CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 26. L'attention des deux partis va se porter vers les Cantons de l'Est la semaine prochaine.

Sir Lomer Gouin ouvrira la campagne dans le district mardi; il adressera la parole à Farnham et à Granby. L'assemblée de Farnham aura lieu à 2 heures de l'après-midi, et à Granby à 8 heures du soir. Le premier ministre sera accompagné de l'hon. C. R. Devlin, de MM. McRay, M.P., G. H. Boivin, M.P., et d'autres orateurs.

Mercredi, sir Lomer parlera à Sherbrooke; l'assemblée aura lieu au théâtre de Sa Majesté.

Le chef de l'Opposition, M. Tellier ouvrira sa campagne à Sherbrooke par une assemblée au théâtre de Sa Majesté le 30 avril. Il sera accompagné de M. Armand Lavergne.

RICHELIEU

Sorel, 26. — La convention libérale du comté de Richelieu a eu lieu hier, et M. Maurice Péloquin, marchand et agriculteur de Saint-Aimé, a été choisi à l'unanimité, candidat libéral pour les prochaines élections provinciales.

LABELLE

Papineauville, 26. — M. J. Adélard Fortier a été choisi comme candidat libéral dans Labelle. L'hon. M. Devlin, assistait à la convention qui était présidée par M. le Dr Mackay. MM. William O'Neil et Jos. Ouellette agissaient comme secrétaires-conjoints.

M. J. C. Langlois est le candidat oppositionniste.

OTTAWA

Ottawa, 26. — M. Thomas Ritchie, commerçant de bois d'Aylmer, sera le candidat conservateur dans le comté d'Ottawa.

L'ASSOMPTION

L'Assomption, 26. — La convention du comté de l'Assomption a eu lieu hier à deux heures p.m., au Palais de Justice de L'Assomption.

M. Eugène Marsolais, maire de la ville fut choisi comme président de cette assemblée et puis M. Walter Reed, député sortant, exposa sa conduite durant le laps de temps que dura son mandat. Proposé par M. le notaire J. Alfred Bonin comme de nouveau porte-drapeau du parti libéral et secondé par M. Zotique Lafortune, M. W. Reed accepta la candidature et remercia l'auditoire par un discours à maintes reprises applaudi.

(Suite à la dernière page)

LE 25ième ANNIVERSAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Cet événement a été célébré hier soir par un grand banquet auquel assistaient les principaux représentants des gouvernements fédéral et provincial et des Chambres de Commerce de la province. — Les Discours.

Hier soir, la Chambre de Commerce du District de Montréal célébrait par un grand banquet au Windsor, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Environ trois cent cinquante convives étaient réunis autour de petites tables très artistement décorées, enclavées dans un immense croissant formé par la table d'honneur. Pendant tout le temps du banquet la plus franche gaieté ne cessa de régner, tantôt ici, tantôt là, on entendait un groupe de convives qui interrompaient leur repas,—le menu était exquis,—pour entonner un hymne national ou l'un de nos jolis chants canadiens. Un fort bon orchestre exécuta un très beau choix de morceaux.

Le banquet comptait tout ce que Montréal possède de personnalités marquantes dans le monde de la politique, de la finance et du commerce. M. Armand Chaput, le populaire président de la Chambre, présidait cette réunion très distinguée.

Il avait à sa droite l'hon. M. Monk, l'hon. M. Doherty, MM. D. Parisault, D. Masson, L. Loranger, H. B. Ames, J. A. Vaudry, F. C. Larivière, William Marsh, A.F. Révol, L.E. Geoffrion et J.A. Labonté ; à la gauche de M. Chaput, se trouvaient Sir Lomer Gouin, M. A. Fortier, vice-président de la Chambre de Commerce, l'hon.M. J. Décarie, M. Isaïe Préfontaine, l'hon. sénateur Dandurand, M. J. Contant,M. Charles Bonin, consul de France, Son Honneur le maire Lavallée, MM. O.S. Perrault, Robert Reford, G. W. Stephens et le colonel Ostell.

Le secrétaire donna lecture de lettres d'excuses de Son Altesse Royale le duc de Connaught, du Très Honorable R. L. Borden, de l'hon. G. E. Foster, de l'hon. Bruno Naniel, de Me Browr, bâtonnier du Barreau de Montréal ; de M. L. H. Laporte et de Sir Wilfrid Laurier. Le nom du chef libéral souleva une tempête d'applaudissements.

Au dessert M. Armand Chaput proposa la santé du Roi. Tout le monde se leva et on entonna l'hymne national anglais. A peine le président du banquet avait-il proposé la santé du Canada que de toutes les poitrines sorti l'hymne de Lavallée : O Canada, terre de nos aïeux..., M. Chaput prononça le discours suivant :

DISCOURS DE M. ARMAND CHAPUT PRESIDENT

SANTE DU CANADA

Messieurs les Ministres,

Messieurs,

Il est sous le soleil un sol unique au (monde
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où répandant ses biens, la nature fé- (conde,
A ses vastes forêts mêle ses lacs (géants.

Quand dans ces accents patriotiques, notre grand poète Crémazie chanta notre pays, ce n'est pas seulement sa beauté qu'il proclamait sans rivale, c'est aussi sa richesse que jalousent bien des contrées.

La Chambre de Commerce du district de Montréal, en célébrant, ce soir, son vingt-cinquième anniversaire, ne peut oublier de constater l'expansion extraordinaire que le Canada a prise depuis un quart de siècle. Cette expansion a été si considérable qu'elle étonne les peuples du monde ; elle a été si intense que de pays inconnu qu'il était, il y a vingt-cinq ans, le Canada est monté au premier rang dans le monde économique.

En 1887, disait un de nos hommes d'Etat éminents, "le monde ignorait encore qu'il existait sur le continent américain un pays aussi grand que les Etats-Unis et aussi riche que les Etats-Unis en ressources naturelles."

Parlant de la Nouvelle-France, Louis XIV disait : "Cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand." N'est-ce pas que la prédiction du grand roi s'est réalisée et au-delà de tout ce qu'il a pu rêver.

Lord Grey, dans un discours qu'il prononçait un jour, s'écriait: "Quand je parcours le Canada, je suis sans cesse étonné de voir ce qu'a pu y accomplir une population égale à celle de Londres sur un territoire aussi étendu que toute l'Europe."

Sans vouloir refaire l'histoire économique et politique de notre pays au cours des vingt-cinq dernières années, si nous nous arrêtons pour considérer quels ont été les facteurs du progrès de notre pays, nous nous rendons bientôt compte que c'est par ses chemins de fer et ses canaux, par sa politique douanière, par son immigration, par son agriculture et par ses ouvriers que le Canada a atteint en si peu de temps le degré de développement que nous constatons tous, et que constate aussi avec nous, tout l'univers.

Avec ses chemins de fer et ses voies d'eaux, le Canada a ouvert à l'activité nationale des champs incommensurables ; sa politique douanière a tantôt assuré à son industrie le développement nécessaire, et ouvert tous les grands marchés du monde ; son agriculture a fait sortir du sol des richesses telles qu'on surnomme aujourd'hui notre pays "le grenier de l'Empire". En ouvrant bien grandes ses portes à l'immigration, le Canada a amené des hommes de bonne volonté qui, tout en travaillant à leur bonheur et leur avenir, ont mis en valeur toutes les richesses incomparables de ses forêts, de ses lacs, de ses régions minières ; enfin, en donnant aux ouvriers une législation bienfaisante, le Canada leur a permis de trouver ici le bien-être. Enfin, Messieurs, c'est l'énergie, l'activité, le travail des producteurs de toutes sortes, agriculteurs, industriels, commerçants qui font la prospérité d'un pays.

Et toutes ces énergies unies ensemble ont fait du Canada une belle nation dont s'enorgueillit l'Angleterre, au point de lui donner comme Gouverneur Général, l'homme illustre et distingué qu'est Son Altesse Royale le Duc Arthur de Connaught, frère de celui qui fut proclamé "le plus grand pacificateur des temps modernes" et l'oncle du Souverain glorieusement régnant.

Comme le proclamait Sir Wilfrid Laurier : "Le Canada, désormais, n'a plus besoin d'être annoncé au monde."

Et comme le poète, je dirai, en vous invitant à lever vos verres à la prospérité du Canada :

Heureux qui le connaît, plus heureux (qui l'habite ;
Et, ne quittant jamais pour chercher (d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et mourir où dorment ses (aïeux.

C'est à l'honorable F. D. Monk qu'échut la tâche de répondre à la santé du Canada.

L'HON. F. D. MONK

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me conviant ici, ce soir.

Le Canada s'achemine à pas de géant vers une destinée des plus brillantes. Nous avons besoin de votre coopération pour résoudre les grands problèmes qui se présentent à nous.

Nous avons une immense confédération qui doit diriger ses efforts surtout à cette partie-ci du Canada. Nous avons dans l'ouest une population qui n'a pas les mêmes manières de voir que nous, qui ne juge pas notre avenir national comme nous. Nous venons d'annexer de vastes territoires au Manitoba, il faut les peupler. Je suis en faveur de l'immigration mais il faut la faire avec sagesse, avec prudence.

Nous voulons construire un chemin de fer allant à la baie d'Hudson en passant par de vastes territoires fertiles. Nous avons pour cela donné une subvention.

Nous aurons un port dans la province, où viendront se déverser les immenses produits de l'Ouest.

Le Transcontinental sera relié à la ville de Montréal. Nous partirons de la baie d'Hudson, irons toucher au Transcontinental, pour arriver à Montréal.

Quant aux voies de transport, nous n'en aurons jamais assez. Mais il ne faut pas se lancer à la légère dans d'immenses travaux qui coûtent des sommes énormes, tel le Transcontinental qui coûtera 300 millions.

Nous avons consacré une somme de $12,000 pour faire l'étude approfondie de cette question et à la prochaine session le projet du canal de la baie Georgienne sera présenté avec toutes les données nécessaires.

Nous n'aurons jamais trop de voies de communication entre l'est et l'ouest qui, lui, attend avec impatience l'amélioration des transports, pour faire déverser ses produits dans la métropole.

A la dernière session, nous avons voulu, à l'instar de plusieurs autres pays, créer une commission d'experts qui nous éclairerait et serait en relations constantes avec le monde des affaires, qui rapporteraient nos relations avec l'étranger ; mais les Messieurs du sénat, les "vieillards malfaisants", ont rejeté cet effort de notre part.

Nous avons voté pour les chemins de fer de la province de Québec, plus d'argent que pour les autres provinces. Nous avons voté des subventions considérables pour les ports ; ainsi un million et demi sera dépensé dans le port du vieux Québec.

M. Monk termina en souhaitant que le pays continue à prospérer et à devenir plus grand tous les jours.

DISCOURS DE M. L. LORANGER

M. L. Loranger proposa ensuite la santé de la province de Québec. Dans une allocution charmante et bien appropriée, M. Loranger fit ressortir avec habileté les avantages et les richesses immenses que présente notre province ; les grandes forêts, les cours d'eau et la force hydraulique que l'on retire, les plaines fertiles et les richesses agricoles qui ont valu au pays le nom de "Grenier de l'empire".

"D'où venaient, continue M. Loranger, les premiers missionnaires, les premiers trappeurs et explorateurs, les premiers gentilhommes qui colonisèrent et ouvrirent à la civilisation le Canada ? Ils venaient de notre province de Québec. Qui dit Québec, dit le Canada, car ce fut son point de départ.

"Un poète lançait autrefois à sa lande bretonne ce cri : J'aime, je chante et je crois. Disons avec le poète : J'aime ma province de Québec ; je chante sa grandeur et sa prospérité ; je crois en son immortelle destinée.

SIR LOMER GOUIN

Le premier ministre de la province répondit comme suit :

Messieurs,

Montesquieu disait que c'était une belle soirée, qu'une soirée où l'on pouvait vivre de l'esprit de tous les jours; mais dans le temps que nous vivons depuis quelques jours, il m'est difficile de vivre de cet esprit de tous les jours. Je ne veux pas profiter de l'occasion qui m'est offerte ce soir, pour "vanter ma marchandise."

J'offre d'abord à la Chambre de Commerce, mes félicitations et mes vœux de bonheur et de succès pour l'avenir.

Je parlerai d'abord d'une des belles actions dont la province est redevable à la Chambre de Commerce, c'est l'établissement d'une école de Hautes Etudes Commerciales.

Cette école est bien venue à son heure. Depuis plusieurs années, comme l'a dit M. Monk, notre pays a pris un essor prodigieux ; dans tout le monde entier il y a eu une évolution telle qu'il est devenu nécessaire de créer cette école, où nos fils pourront puiser les renseignements, connaîtront les résultats qu'on réalise chaque jour, la manière de produire à meilleur marché; où ils trouveront enfin le moyen d'accaparer une bonne part de commerce, qui dans notre pays augmente chaque jour. Ces enfants sauront mettre leurs connaissances à la hauteur des destinées de la province et du pays !

Combien connaissent les richesses de notre pays ? Nous avons été au collège, à l'université, c'est vrai ! mais bien peu savent la valeur de notre province et de notre pays.

C'est à l'école des Hautres Etudes Commerciales, qu'on ouvrira de nouveaux horizons à notre jeunesse.

Parlons maintenant de l'immense territoire qui vient d'être annexé à la province de Québec, l'Ungava. Cette annexion n'est due ni au gouvernement fédéral, ni au gouvernement provincial ; elle était naturelle et j'espère qu'elle prouvera être avantageuse dans l'avenir.

M. Monk a parlé tout à l'heure des vieillards malfaisants. M. Monk n'est pas un vieillard, mais j'ai cru, pour un instant, qu'il allait devenir malfaisant.

Je dis à M. Monk, que quand il s'agira de questions telles que l'annexion de l'Ungava ou d'une ligne de chemin de fer à la baie James, ou des liens à établir entre la métropole et les eaux du nord, qu'il n'obtiendra jamais de support plus cordial que celui que lui donnera le gouvernement de la province de Québec.

Le gouvernement fédéral a donné une subvention de $6,240 par mille de chemin de fer pour la ligne de la Baie James, mais je crains que ce subside ainsi que celui de la province ne soient pas suffisants pour la construction de ce chemin de fer.

Je déclare que le gouvernement de la province de Québec construira une ligne de Montréal, jusqu'au Transcontinental, puis à la Baie James."

Quand même les subsides fédéraux ne seraient pas suffisants, cette ligne sera construite, car nous doublerons, triplerons, s'ils le faut, les subsides qu'accorde la province.

Et j'espère, comme le disait M. Monk, que je pourrai, en sa compagnie partir un beau jour, de la gare Place Viger et descendre quelques heures après à la Baie James.

Nous ne nous arrêterons que quand nous aurons terminé la tâche.

DISCOURS DE L'HON. M. DANDURAND.

L'hon. sénateur Dandurand proposa la santé du Consul Général de France, M. C. Bonnin, qui, quoiqu'inconnu, est sympathique à tous, parce qu'il représente en notre pays, la vieille mère-patrie, la France.

L'hon. M. Dandurand rappela que dans quelques jours, il y aurait à Montréal une fête bien française, alors que la métropole recevra la délégation la plus importante qui soit jamais venue de ce côté-ci de l'Amérique.

L'hon. M. Dandurand cita les noms des délégués qui furent salués à chaque fois des applaudissements de l'assistance, en particulier, le nom du sympathique aviateur, Louis Blériot.

L'hon. M. Dandurand termina en souhaitant la bienvenue au représentant de la France et conviant tout le monde à assister au banquet qui sera donné, samedi en huit, en l'honneur de la délégation française.

DISCOURS DE M. C. BONNIN.

M. Charles Bonnin, 1er secrétaire d'ambassade et consul général de France, à Montréal, remercia l'hon. sénateur pour les bonnes paroles qu'il avait eues à son égard, et qui l'avaient profondément touché. Il rappela qu'il connaissait déjà le pays, pour l'avoir traversé il y a dix ans d'une mer à l'autre. Il remercia l'assistance pour le bon accueil qu'elle venait de faire au représentant de la République Française.

M. J. A. FORTIER

Je ne voudrais, Messieurs, retenir longtemps votre attention pour refaire toute l'histoire de Montréal depuis 25 ans, mais je voudrais l'obtenir un instant pour vous dire que toujours l'administration municipale a trouvé dans la Chambre de Commerce des citoyens sincères qui ne souhaitent rien tant que de voir leur ville l'une des plus renommées de l'univers — l'une des premières de l'Amérique, — et sûrement la plus grande et la plus prospère du Canada.

Si toutes les suggestions de notre Chambre avaient pu être acceptées, si tous les projets conçus avaient été réalisés, à coup sûr, Montréal rivaliserait en beauté et en importance avec les grandes cités de notre continent.

Ainsi, aujourd'hui, la ville de Montréal couvrirait toute l'île, qui aurait été divisée et subdivisée pour être construite d'après les règles de l'art : —ainsi on ne verrait plus dans nos rues ces forêts de poteaux qui défigurent tant l'aspect de nos édifices : —ainsi Montréal possèderait des boulevards nombreux bordés d'établissements considérables ; il y a longtemps, en effet, que la Chambre de Commerce a demandé de préparer un plan uniforme de l'île de Montréal, — l'enfouissement des fils, — la création de grands et spacieux boulevards. Espérons que nous aurons tout cela dans le prochain quart de siècle.

M. Fortier termina en proposant de boire à la santé de l'avenir de Montréal.

SON HONNEUR LE MAIRE LAVALLEE.

Messieurs,

Je viens d'entendre M. A. Fortier exprimer des vœux pour la prospérité de la ville. Je parle ici, ce soir,devant des maîtres du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Ils peuvent, eux, faire le bien, quand ils le veulent. Nous, nous ne pouvons le faire que quand on nous le permet.

Nous nous battons tous les jours pour obtenir une bribe d'autonomie, mais nous sentons que nous sommes faibles et petits, et on nous empêche souvent de faire les améliorations que nous désirons.

Devant les chartes données par les gouvernements provincial et fédéral, avec plus de pouvoirs que les nôtres, nous devons nous incliner.

Je ne veux pas critiquer un gouvernement plutôt qu'un autre, je ne veux pas attacher de responsabilité aux hôtes qui nous honorent de leur présence, ce soir, mais je leur demande qu'ils nous prêtent leur appui pour l'amélioration de la ville.

Nous approuvons tous le projet d'une ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson et du passage du Transcontinental à Montréal. J'irai moi-même demander que le chemin se fasse le plus vite possible, et j'espère faire le voyage projeté avec Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Monk."

M. VANDRY

L'orateur remercie d'abord les organisateurs du banquet de lui avoir procuré l'honneur de porter la santé de la Chambre de Commerce de Montréal, puis fait allusion au centenaire que célébrait, il y a trois ans, la Chambre de Commerce de Québec. Il rappelle que ce fut en 1786 qu'on décida d'établir des Boards of Trade à Québec et à Montréal ; le projet sourit aux citoyens de la Vieille Capitale, mais il fut censuré par ceux de Montréal. Depuis ce temps les choses ont bien changé. M. Vandry loue ici le zèle des membres de la Chambre de Commerce de Montréal et le soin qu'ils apportent à l'étude de toutes les questions qui leur sont soumises. Il dit qu'ils sont de puissants auxiliaires aux chefs de nos gouvernements et il fait allusion aux précieux services que la Chambre a rendus tant à la province qu'à la ville de Montréal. L'orateur termine en parlant des œuvres que la Chambre de Commerce met en ce moment à l'étude et souhaite leur réalisation pleine et entière.

M. JOSEPH CONTANT

L'orateur décrit la Chambre de Commerce de Montréal, ses débuts pénibles et l'attention qu'elle provoqua subitement dans le monde commercial de la métropole par ses heureuses suggestions. Les gouvernements fédéral, local et municipal ouvrent les yeux et s'occupent de répondre aux demandes de la Chambre.

Maintenant, l'institution est florissante. Elle compte dans ses rangs au-delà de 1200 membres.

M. Contant énumère quelles sont les requêtes de la Chambre qui ont été écoutées des gouvernements : l'établissement d'un service direct de navires océaniques entre la France et le Canda ; l'amélioration du port de Montréal et de la route du Saint-Laurent; la fondation d'une Ecole des Hautes Etudes, question qui fut discutée par la Chambre en 1888; l'enseignement technique dont on parla, à la Chambre, dès 1896; la question d'arbitrage et la nomination d'une commission chargée de régler les différends entre les patrons et les ouvriers; l'établissement d'un hôtel de la Monnaie, qui fonctionne depuis 1908. Cette suggestion fut faite par feu J. X. Perrault, ancien président de la Chambre. L'orateur paye un joli tribut d'éloges au défunt, puis continue en parlant du subside fédéral accordé aux provinces; l'augmentation du nombre des agences commerciales, enfin la demande réitérée que la Chambre fait au gouvernement afin qu'il commence au plus tôt le canal de la Baie Georgienne.

L'orateur termine en énumérant les autres travaux que la Chambre a maintenant sur le métier.

RESUME DU DISCOURS DE M. DAMASE MASSON

Ceux que le mouvement commercial de notre pays intéresse sont comme nous, heureux de constater la présence officielle de nos Chambres-Soeurs à l'occasion de cet heureux anniversaire. Plusieurs, avec raison, y verront sans doute une preuve de bonne camaraderie, mais nous, membres de la Chambre, savons y découvrir le plus beau et le plus appréciable témoignage d'approbation, quant à l'efficacité de l'oeuvre que notre Chambre s'est efforcée d'accomplir depuis son quart de siècle d'existence.

Lorateur fait ici allusion aux difficultés qu'il fallut vaincre au début, puis parle de la formation des Chambres-Soeurs.

"Dès février 1902, en face des efforts incessants de notre Chambre pour la formation de nouvelles Chambres de Commerce dans les centres commerciaux et industriels, je prétendais qu'il était du devoir de chaque district de se placer comme nous sur la brèche pour prévoir et au besoin parer les coups qui de tout temps, ne nous ont pas été ménagés. De plus, au mois d'août de la même année, ayant alors l'honneur de présider aux délibérations de notre Chambre, je convoquais d'urgence notre conseil en séance spéciale dans l'unique but de jeter les bases d'une organisation appelée à assurer l'existence de nos Chambres-Soeurs comme la nôtre. Je préconisais la florissante fédération que 22 Chambres de notre province aident aujourd'hui puissamment de leur précieux concours. Pour moi, ce n'était alors qu'un rêve que je suis heureux et fier de voir réalisé aujourd'hui...

Et maintenant, Messieurs, grâce aux précieuses informations venues de toutes parts et aux décisions heureuses, dont elles sont naturellement l'occasion, la Fédération est en mesure de donner une direction sage et raisonnée au mouvement commercial de notre province.

Apprécions donc, Messieurs, les compromis indispensables à la cohésion nécessaire à notre Fédération, qui est et qui sera toujours le gage d'un commerce fécond entre nos Chambres et d'un progrès commercial autrefois inespéré.

Et de même que le plaisir est en raison de la peine que l'on se donne et du soin que l'on prend à le rechercher, ainsi la satisfaction de la Chambre, à la vue du succès qui couronne 25 années de labeurs, se mesure à l'intensité de son travail et à l'excellence de ses intentions. Elle se réjouit de la réalisation d'un projet qui assure l'augmentation et l'extension du commerce et des industries de notre belle et chère province.

Sa récompense, messieurs, sera d'avoir ainsi pu offrir à ses amis et collaborateurs d'autres nationalités, une preuve irréfutable que le "beau parler français", dont elle a toujours fait usage dans ses délibérations et pour lequel se tiendra bientôt un important congrès dans la ville française et si hospitalière de Québec, le beau parler français, dis-je, ne pourra pas dans l'avenir, plus que dans le passé, être incompatible à l'intérêt bien compris des besoins de nos compatriotes et au succès de toutes leurs entreprises.

Puissent toutes nos Chambres-Sœurs dans la célébration glorieuse de cet anniversaire, où elles sont venues témoigner de leur vitalité et de leur union, trouver un gage assuré de croissance, de vigueur et de succès : c'est le vœu le plus sincère de la Chambre de Commerce de Montréal, dont je suis l'interprète en proposant la santé de nos Chambres-Sœurs.

M. Robert Reford, président du Board of Trade, M. March, président de la Chambre de Commerce de Québec et M. A. F. Révol président de la Chambre de Commerce française, répondirent à la santé des Chambres-Sœurs.

Vu l'heure avancée ces messieurs ne dirent que quelques mots.

Une bonne part du succès de ce banquet revient à M. Arthur Lemont, le dévoué secrétaire de la Chambre de Commerce, qui s'est dépensé pendant toute la soirée pour que rien ne vînt faire une ombre sur la gaîté des convives. Les félicitations de tout le monde l'en ont récompensé.

GEORGES ETIENNE CARTIER

Sa vie, son caractère et son œuvre, racontés par Sir A. B. Routhier devant un auditoire délite.

CARTIER FUT "L'HOMME LEGION"

Sir A. B. Routhier a donné, hier soir, au Laval, une conférence sur l'œuvre de Georges Etienne Cartier devant un auditoire nombreux et distingué.

L'hon. juge Lafontaine présidait la soirée.

M. le professeur Lasalle a récité les vers de Charles Gill sur Cartier et les étudiants chantèrent en chœur "O Canada, mon pays, mes amours".

Nous donnons, ici, un résumé de la belle et intéressante conférence de M. Routhier.

La Grèce antique possédait l'art d'immortaliser ses grands hommes, elle allait même jusqu'à les diviniser et ce culte d'Athènes est passé à Rome et dans tous les pays, et aujourd'hui le Canada se prépare à honorer la mémoire d'un grand homme, Sir Georges Etienne Cartier.

Le monument qui va lui être élevé, et auquel toute la Puissance du Canada voudra contribuer, sera sans doute colossal et très beau. Et cependant, Mesdames et Messieurs, je vais essayer de vous montrer un monument plus grand, plus beau, et plus impérissable — celui des œuvres nationales que Sir Georges-Etienne Cartier a fondées sur notre sol, et qui lui survivront à jamais.

G. E. Cartier est né en 1814 à Saint-Antoine, sur les bords du Richelieu, cet admirable coin de notre province, dont les paysages sont aussi variés que charmants. La poésie du paysage mit dans l'âme du jeune Cartier beaucoup d'illusions et Cartier se crut poète à vingt ans. C'est alors qu'il écrivit "O Canada, mon pays, mes amours !" en 1835.

Puis vint la rébellion de 37.

Qui aurait pu prévoir alors que ce petit paradis terrestre, si bien fait pour les amours et les idylles, serait deux ans après le théâtre de la guerre civile, et qu'on y verrait le jeune disciple des Muses transformé en soldat rebelle contre l'Angleterre ? L'Angleterre, dont il devait être plus tard, le serviteur le plus loyal et l'administrateur le plus fervent ?

Le jeune rebelle sut disparaître à temps pour sauver sa tête ; et quand il revint au pays, il avait renoncé à ses deux erreurs : la poésie et le sabre des Fils de la liberté.

Il se mit tout entier à l'exercice du droit, se préparant pour les luttes de l'avenir. Deux ans à peine s'étaient écoulés qu'on lui offrit une candidature parlementaire ; il eut la sagesse de refuser.

C'est un malheur pour notre pays que nos jeunes gens ne suivent pas tous cet exemple, et n'attendent pas la maturité et l'indépendance pour se lancer dans l'arène périlleuse de la politique. Ils sont généralement trop pressés de servir leur pays, et trop ardents à se dévouer.

Ce ne fut qu'en 1848 que Cartier entra au Parlement; deux fois il refusa d'entrer dans le ministère Hincks-Morin, son heure n'était pas venue.

C'est encore là un bel exemple donné aux hommes politiques. Refuser deux fois un portefeuille est un acte de modestie et de désintéressement qui est devenu assez rare, et savoir attendre son heure est une sagesse peu commune. Elle est nécessaire pourtant, puisque le Christ a voulu nous l'enseigner lui-même en répondant à ses apôtres qui le poussaient à la lutte: Mon heure n'est pas venue.

Pour l'arbitre futur de nos destinées nationales l'heure ne sonna qu'en 1854.

Le ministère MacNab-Taché prit le pouvoir et prit avec lui deux hommes qui devaient laisser dans notre histoire politique une empreinte ineffaçable : Georges Etienne Cartier et John A. Macdonald.

Saluez ces deux noms, Mesdames et Messieurs, car ils sont écrits en lettres d'or aux pages les plus glorieuses de notre histoire. Il ne s'est peut-être jamais rencontré deux hommes aussi bien doués pour la vie publique, et mieux faits pour s'entendre et se compléter l'un l'autre.

Tous deux étaient nés chefs et meneurs d'hommes. Tous les deux aimaient la lutte, mais la lutte pour les idées et les principes.

Voici ce que Sir George m'a dit un jour de son illustre ami: "Mon collègue est un homme heureux. Il est si merveilleusement doué qu'il est dispensé de travailler. Dans les débats importants, il me fait parler le premier afin que j'étudie moi-même à fond le sujet du débat et que je fasse toutes les recherches nécessaires. Et quand j'ai fait mon discours et répondu aux objections, il me dit: "All right, je suis maintenant documenté, et en état de répondre à tout."

Cartier fut un grand parleur mais aussi un grand homme d'action. Il était petit de taille, mais d'un courage et d'une intrépidité à toute épreuve. C'était un optimiste.

Le Canada était pour lui le plus beau pays du monde. Les Canadiens étaient la première race du monde. Tous ces projets étaient toujours les meilleurs du monde; et remarquez bien qu'ils n'étaient pas des projets de fortune mais des projets politiques qui se rattachaient à la grandeur et à la prospérité de son pays.

Evidemment, une fois entré dans l'arène parlementaire un tel homme n'en devait plus sortir.

Vivant à une époque où le Canada n'était qu'au début de son développement, Cartier et Macdonald ont compris qu'ils devaient être, et ils ont été des initiateurs, des fondateurs, des législateurs, des créateurs d'institutions. Prévoyant tout, organisant tout, légiférant sur tout, ils ont été les véritables architectes de tout notre édifice national.

Cartier était de tendance démocratique et mit toute son influence au service du peuple, sa politique comme sa législation tendit à décentraliser le pouvoir et à accorder le plus d'autonomie possible aux provinces et aux villes canadiennes.

On lui doit le règlement de la tenure seigneuriale qui abolît la féodalité en ce pays. Cartier refondit notre code civil qui est bien le meilleur qu'il y ait au monde.

Avec ces grands travaux législatifs, marchaient de pair le creusement des canaux, la construction des chemins de fer, et des ponts, le Grand-Tronc, l'Intercolonial, le pont Victoria, et cent autres entreprises nécessaires au progrès matériel.

Mais plus notre pays grandissait et s'enrichissait, et plus il devenait urgent de le protéger, et sir Georges établit une milice, au risque de perdre le pouvoir. Il le perdit en effet à cause de l'impopularité de cette mesure, mais il le reprit et la milice fut maintenue.

Arrive l'époque de la Confédération. Cartier en soumet le projet au Parlement Impérial dès 1858. Ajourné à cette date, le projet fut repris en 1864 et mené à bien par McDonald, Tupper et Cartier.

Mais les deux premiers ont déclaré, sans fausse modestie, que sans Cartier la Confédération n'aurait pu être faite. Car lui seul pouvait faire accepter le nouveau régime par la province de Québec, et ce fut pour lui une immense responsabilité.

Cartier fut un adversaire acharné de l'union législative, il fit accepter le système fédératif, le seul qui pouvait nous garantir l'autonomie provinciale dans toutes les questions concernant notre religion, instruction publique, notre langue, et nos lois civiles françaises.

Avec la certitude du jugement qui le distinguait, Cartier n'a jamais connu l'incertitude, ni l'irrésolution; et quand, après étude et réflexin, il avait pris sa détermination, il ne doutait plus de rien. Sa certitude d'avoir raison faisait sa force, et si on lui avait dit: "Tout le monde est contre vous", il aurait répondu: "Eh! bien, tout le monde a tort."

En 1869 il négocia avec la Cie de la Baie d'Hudson, et le gouvernement impérial l'acquisition des Territoires de l'ouest. C'est à cette occasion que l'illustre Gladstone fit son éloge dans un banquet, et l'appela l'homme légion. Ce qualificatif était bien trouvé; car Sir Georges était vraiment légion, puisqu'il était partout et que rien ne se faisait sans lui.

Ce fut encore lui qui proposa le colossal projet de construction du chemin de fer du Pacifique, et en fit adopter la loi en 1872.

Ce fut le dernier et l'un des plus importants succès de sa carrière qui touchait à sa fin.

Sir Georges n'avait encore que cinquante-huit ans. Mais son activité merveilleuse, et ses travaux herculéens qui ne lui avaient jamais permis aucun repos ,avaient fini par ruiner complètement sa santé, et il était atteint d'une maladie qui ne pardonne pas.

Il y avait du Bonaparte dans Sir Georges Cartier, et comme le Corse aux cheveux plats, il avait pris son peuple pour un cheval de bataille. Il était monté tout botté sur son dos, et sans relâche, il le conduisit de bataille en bataille et de victoire en victoire. Mais il eut un jour la même aventure que Bonaparte. Son noble coursier s'est cabré, et le noble cavalier est tombé pour ne plus se relever.

Candidat dans Montréal-Est, on put prévoir qu'il serait défait et le Manitoba l'élit par acclamation.

Mais le temps des combats était passé pour lui. Sa carrière si belliqueuse était finie, et il pouvait se rendre le témoignage qu'il avait rempli sa mission.

Le grand édifice de la Confédération Canadienne était construit, et ses fondements solides lui assuraient des siècles de vie nationale: l'architecte pouvait mourir.

Georges-Etienne Cartier alla mourir à Londres, le 28 septembre 1872.

Ses amis le revirent quelques mois plus tard couché dans son tombeau, traîné par six chevaux dans les grandes rues de notre ville au bruit du canon et au son des cloches de toutes les églises, suivi de tout le peuple qu'il avait aimé, et de tous ceux qui l'avaient le plus combattu.

Son étoile qui depuis quarante années avait sombré sous l'horizon vient de reparaître au ciel de son pays, plus grande et plus brillante que jamais; et pour que les générations futures ne puissent plus l'oublier, un superbe monument de granit et de bronze perpétuera sa gloire sur les hauteurs de sa ville bien-aimée.

C'est de là qu'il assistera désormais aux progrès merveilleux de sa race et de sa patrie. C'est de là qu'il enseignera à la jeunesse canadienne que la vie ne lui est pas donnée pour s'enrichir et jouir, mais pour aimer Dieu et sa patrie, et pour faire à ce double culte les sacrifices que le désintéressement et le patriotisme imposent.

C'est de là qu'il dira aux hommes politiques: "Soyez des hommes d'action et non des cymbales retentissantes, des constructeurs et non des démolisseurs. Soyez fidèles à l'honneur et à la probité, au lieu de rechercher les honneurs, les dignités et la fortune.

Grande Maison à un Logement

A VENDRE
Située rue Saint-Hubert, près Sherbrooke, conviendrait spécialement à un club.
ARGENT A PRETER sur 1re hypothèque. S'adresser à
CHARLES HURTUBISE,
Main 2034. 99 rue Saint-Jacques

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

PHARMACIEN

On demande un élève d'expérience, licencié, ou commis certifié, de préférence, pour le département des prescriptions. S'adresser à Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine.

PHARMACIEN

On demande un élève sans expérience, désireux de trouver position dans bonne pharmacie. S'adresser à Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Ste-Catherine.

À LOUER

A LOUER

Rue Mance, No 1751, près du Boulevard Saint-Joseph. S'adresser à Madame Deslauriers, 1969 Boulevard Saint-Laurent.

A LOUER

Ancien magasin de ferronnerie pendant 15 ans; bonne place d'affaires, avec 3,200 pieds de plancher attenant en arrière pouvant servir pour une légère manufacture, situé coin des rues St-Jacques et St-Ferdinand, ainsi que logement privé. Eugène GUAY, 100 Agnès. Tél. West 464 et 1002.

A LOUER — BARGAIN

Labelle, (Chateaubriand), 1836 à 1838a près Beaubien, très beaux logis neufs, bains, réservoirs, fournaise à eau chaude, ménage fait. Vacant. Très bon marché. Voir Z. Gagnier, 1836 Labelle.

A LOUER

A Notre-Dame de Grâces, près de l'église, 2 plain-pieds, 6 pièces, coin des Avenues Notre-Dame de Grâces et Chapleau, prix, $18.00. Aussi une maison en brique, fournaise, électricité, 493 Avenue Chapleau, le tramway passe à la porte. 7 pièces, prix $20.00 par mois — le tout en bon ordre. S'adresser à L. J. A. Surveyer, 52 Boulevard Saint-Laurent.

A VENDRE

A VENDRE

Une couchette simple et un berceau en fer émaillé bleu, presque neuf ; vendra à bas prix. S'adresser à 681 Papineau.

A VENDRE

La collection complète du "Devoir", du premier numéro à celui-ci. J. M. Mercier, 647 Saint-André.

MOTEUR ELECTRIQUE

Presque neuf, à vendre, 20 forces. S'adresser à Ulric Boileau, Montréal, 474 Gilford. Téléphone Main 3093.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première avenue à Rosemont. Titres clairs. Un bargain: on échangera contre petite propriété. S'adresser à 1209 Cadieux.

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANOS

J. A. ROBILLARD, 260 rue Panet, Montréal, Québec, accorde les pianos, en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell Main 7460. March. 1709R.

A VENDRE OU A LOUER

un cottage situé au No 491 rue Chapleau, à Notre-Dame de Grâces, bien décoré, fixtures à électricité posées. S'adresser par téléphone: Westmount 1811 ou No 1031 Saint-Antoine, F. Deslauriers.

AVIS DE DEMENAGEMENT

Bousquet & Sarault, agents d'immeubles, 250 Amherst, transporteront vers le 1er mai, leur bureau dans leur nouveau local, 216 Amherst.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter plusieurs plusieurs chars de chaux pour la campagne. Quel prix la tonne sur les les chars? Ecrire à casier M, le "Devoir".

PENSION D'ETE

à Saint-Faustin; sur le bord du Lac Carré, à deux minutes de la gare. Bonne place de pêche. Prix modérés. S'adresser à Isidore Légaré, Saint-Faustin Station, Qué.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00 ; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell. Est 2075.

LE CLUB CARTIER

Fait part à ses amis de la réouverture de la salle à dîner, lundi, 29 courant. Prix spéciaux pour réunion, noces, banquets, etc.

DEMENAGEMENTS

AVIS. — Nous faisons une spécialité de déménagements. Voitures simples et doubles, aux plus bas prix et le meilleur service. Pianos: ($2.50 en montant). Prix sujet à changement. CHAMBERLAND FREHES, Est 4189.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal". T. Main 4186. Codes : Liebers, West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice de la Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal.

Ingénieurs Civils et Arpenteurs
HURTUBISE & HURTUBISE, ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 St-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

NOTAIRES
GIROUX LUCIEN, Notaire, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405, Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

DENTISTES
GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau. Dr Conrad Gendreau.

NOLIN, Dr. JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 308 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869 Suite 45, 46, 47.— 55 St-François-Xavier, Montréal.

RENE CHARBONNEAU
Diplômé de l'A.A.P.Q. Architecte et Evaluateur. Tél. Main, 2[illegible]. Rés. Westmount 2860, 52 St-Jacques, Montréal.

ROD. LANGLOIS, Courtier d'Immeubles et assurances, 54 Notre-Dame Est, Chambre 58 et 59. Tél. Main 7305. Montréal.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS
DE
CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements, s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - - - Montréal,
Téléphone Main 401

H. BEAUREGARD,
Entrepreneur général en construction
Tél. Bell Main 735. 70 St-Jacques.
MONTREAL

AVIS

DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS. — SERVICE HYDRAULIQUE

La mise aux enchères de diverses forces hydrauliques annoncée antérieurement, comme devant avoir lieu le 14 mai, à la salle des ventes du département, est ajournée par ordre de l'Hon. Ministre, au 26 juin.

Elz. Miville DECHENE.
Sous-ministre.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'âcre. Devoir.—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LA VERITE SUR LE ROLE DU "MOUNT TEMPLE"

Le Capitaine Moore se rendra aujourd'hui devant la commission d'enquête de Washington et dira pourquoi il ne s'est pas porté au secours du Titanic

Signor Marconi et le télégraphiste Cottam sont les deux derniers témoins entendus

Washington, 25. — Le sénateur Smith, président du Comité du Sénat qui fait l'enquête sur le désastre du "Titanic", a appelé trois témoins afin de savoir pourquoi un navire qui se trouvait près du vapeur qui sombrait n'a pas offert de le secourir et afin d'établir à quelle heure on a averti le malheureux transatlantique du voisinage des glaces.

Ces témoins sont J. P. Moore, capitaine du vapeur "Mount Temple", qui a passé tout près du "Titanic", au moment où il sombrait, le capitaine et l'opérateur du télégraphe sans fil du vapeur "Californian" qui avait averti le "Titanic" de l'approche des glaces. L'interrogatoire se fera demain.

Le capitaine et le télégraphiste du "Californian" ont reçu des subpoena et le capitaine Moore a été, d'après les déclarations de l'hon. G. E. Foster, premier ministre intérimaire, averti de se tenir à la disposition du comité d'enquête. Il est probable qu'on interrogera d'abord le capitaine Moore, attendu que son bateau doit partir de Saint-Jean, N.-B., samedi.

On a suivi un nouveau système, pour l'interrogatoire des membres de l'équipage du "Titanic", car ils désirent retourner chez eux aussi vite que possible.

Chacun des membres du comité a interrogé aujourd'hui un groupe de témoins afin d'en relâcher le plus grand nombre possible. On retiendra seulement ceux qui ont d'importantes déclarations à faire. La liste des témoins importants n'a pas encore été publiée.

Toute la journée s'est passée à questionner Signor G. Marconi, l'inventeur de la télégraphie sans fil et président de la compagnie qui porte son nom. Le "Titanic" et le "Carpathia" étaient tous les deux munis de l'appareil Marconi. Harold T. Cottam, télégraphiste à bord du "Carpathia" a également été interrogé une seconde fois.

TEMOIGNAGE DE L'OPERATEUR COTTAM

L'opérateur Cottam, du "Carpathia", fut appelé. On le questionna à propos des messages de détresse envoyés par le "Titanic". Il répéta le même témoignage qu'il avait fait à New-York en y ajoutant quelques détails.

Le premier message de détresse du "Titanic" était: "Venez immédiatement. Avons frappé un iceberg, C. Q. D.

— Avez-vous communiqué avec le "Mount Temple"? demanda le sénateur Smith.

— Oui, monsieur, à environ 10 heures 30, ce soir-là. Il me souhaita la bonne nuit, mais je n'ai pu prendre sa position.

— Avez-vous reçu un marconigramme du croiseur "Chester"?

— Plusieurs demandes des listes de passagers, répondit Cottam. Je les ai transmises au capitaine et il a fait répondre au "Chester" que les noms des survivants avaient déjà été envoyés. Il lui dit que la liste des passagers d'entrepont avait été envoyée, mais que si le "Chester" le désirait, il pourrait la répéter.

— Saviez-vous que le marconigramme envoyé par le "Chester" venait du président des Etats-Unis?

— Non, il était signé par le capitaine du "Chester". Il demandait entre autres choses des renseignements au sujet du major Butt.

Cottam déclara qu'il avait travaillé continuellement, à partir du moment du sauvetage jusqu'à l'heure où le "Carpathia" était arrivé à New-York. Il n'avait reçu aucun message de M. Marconi ni d'aucun autre membre de la compagnie de télégraphie sans fil.

GARDEZ LA BOUCHE CLOSE

Le sénateur Smith lut alors la dépêche contenant les mots: "Gardez la bouche bien close," mais le témoin déclara qu'il n'en avait pas eu du tout connaissance. Il se souvenait du télégramme de Sammis, promettant une somme de "quatre chiffres" pour une histoire complète du sauvetage et dans lequel on lui recommandait de "ne pas parler." Il ajouta que ce message avait été reçu par Bride et qu'il n'avait nullement discuté la question avec lui.

M. Marconi m'a télégraphié me demandant de le rencontrer à l'hôtel Strand.

— Avez-vous gardé le silence comme on vous l'avait dit? demanda M. Smith.

— Certainement.

— On demandait de partout des nouvelles du sinistre, n'est-ce pas?

— Oui, mais j'étais trop occupé à envoyer des dépêches pour les passagers. Le capitaine me dit de ne répondre à aucun bateau et de refuser toutes les demandes pour des détails. Nous devions d'abord satisfaire les passagers.

Cottam dit que quand il se rendit à l'hôtel Strand il ne put y rencontrer M. Marconi ni aucun membre de la compagnie. Plus tard il appela M. Marconi au téléphone. Cottam ajouta qu'il avait vendu son histoire, mais qu'il n'avait encore rien reçu.

Il avait parlé seulement à un reporter, qui lui avait dit qu'il ne devait pas hésiter à raconter ce qu'il connaissait Cottam n'avait pas parlé d'argent pour son récit.

L'INCIDENT DU "FRANKFURT"

Le sénateur Smith demanda au témoin s'il y avait de la rivalité entre l'opérateur du "Titanic" et celui du "Frankfurt" que l'on accuse de ne pas avoir répondu au signal: C. Q. D.

— Non, monsieur, répondit Cottam. D'ailleurs le signal C. Q. D. devrait suffire pour que l'opérateur en fasse part de suite au capitaine."

Cottam ajouta qu'il aurait également répondu à l'opérateur du "Frankfurt": "Tenez-vous tranquille, vous n'êtes qu'un fou" si l'homme à bord du "Frankfurt" avait attendu vingt minutes avant de répondre. "Quand il y a seulement deux heures entre la vie et la mort, dit Cottam, vingt-minutes c'est bien long. Il faut être un véritable fou, pour hésiter à répondre aux appels répétés C. Q. D. et demander vingt minutes plus tard: "Qu'y a-t-il?...

TEMOIGNAGE DE SIGNOR MARCONI

Gugliemo Marconi, chef de la compagnie Marconi, qui a déjà rendu témoignage au début de l'enquête à New-York a déposé une seconde fois.

Avant d'entrer dans la boîte, M. Marconi commente la dépêche envoyée de New-York aux télégraphistes du "Carpathia" par l'ingénieur en chef, Sommis, le Compagnie Marconi. Dans ce télégramme, Sommis demandait aux télégraphistes de ne pas communiquer les nouvelles avant d'atteindre le port où on leur donnerait "quatre chiffres."

"Oui, cette dépêche fut envoyée par Sommis, dit M. Marconi, mais je n'en savais rien. Je dois aussi ajouter ceci: Lorsque la dépêche fut envoyée, le "Carpathia" n'était pas à une grande distance. Il avait dépassé Sandy Hook et était à la veille d'arriver à New-York.

Le sénateur Smith demanda à M. Marconi, lorsque celui-ci parut dans la boîte, quelles étaient ses fonctions et ce qu'il avait à faire avec les appareils de télégraphie sans fil, sur terre et sur mer et comment il choisissait ses télégraphistes.

CE QUE FAIT MARCONI

"On me consulte à propos de l'installation des appareils, dit M. Marconi. Je n'en dicte pas le genre, mais on me le demande. Je voyage ainsi par tout le monde pour faire ce travail.

— Quelles sont vos relations officielles avec le gouvernement britannique?

— Je n'en ai aucune, si ce n'est pour des consultations. Notre compagnie a un contrat avec le gouvernement pour l'extension de la télégraphie sans fil dans tout l'empire. Ce travail durera au moins dix-huit ans.

Ce contrat, dit le témoin, fut signé d'après le service postal britannique. Puis M. Marconi indiqua les grandes lignes du contrat.

— Avez-vous le privilège exclusif pour équiper les stations de télégraphie sans fil?

— Nous avons ce droit en autant que les Cours protègent notre invention en Angleterre, dit M. Marconi.

— Avez-vous des droits semblables en Allemagne?

— Nous avons conclu des marchés avec le gouvernement allemand et les vaisseaux allemands ainsi que les stations de télégraphie de ce pays sont maintenant contrôlées par une compagnie avec laquelle nous sommes en bons termes. Nous avons un pourcentage sur notre invention.

Le sénateur Smith s'informe ensuite si le témoin avait des contrats exclusifs avec quelqu'autre gouvernement.

— J'ai un contrat avec l'Italie, dit M. Marconi. C'est un contrat personnel et notre Compagnie n'a rien à y voir. Parce que nous ne lui demandons pas de droits de patente, le gouvernement fournit toute ses stations, de télégraphie en Italie comme dans ses colonies avec nos appareils, mais il est libre de prendre n'importe quel système.

Le témoin parla aussi d'un contrat conclu avec le gouvernement canadien et aussi d'une entente avec Terreneuve.

— A quelle distance la station de Cap Race peut-elle maintenir une communication avec un vaisseau? demanda le sénateur Smith.

— Entre 400 et 500 milles dans le jour et beaucoup plus qu'un millier de milles durant la nuit.

— Vous pourriez facilement entretenir des communications alors, avec des vaisseaux semblables au "Titanic"?

— Oui monsieur.

M. Marconi déclara que l'appareil du steamer "Mount Temple" ne pouvait qu'atteindre un rayon de 200 milles.

Le sénateur Smith demanda à M. Marconi s'il y avait un avertisseur quelconque pour donner l'alarme sur un navire lorsqu'il était appelé par télégraphie. Il dit qu'on se servait autrefois du système Bell, mais qu'il ne fonctionnait pas bien, parce que les opérateurs de tous les navires étaient avertis en même temps; maintenant il n'y a plus d'avertisseur.

UNE INVENTION S'IMPOSE

— Non, mais il est possible d'en inventer un.

Alors ,à moins qu'un télégraphiste ne soit constamment au poste, avec son récepteur sur l'oreille, continua le sénateur, on ne reçoit pas de signal.

— Exactement.

— Alors les navires devraient toujours avoir des opérateurs poste?

— Oui, si la télégraphie sans fil veut rendre des services comme dans les cas d'accidents.

Questionné sur les salaires accordés aux télégraphistes, M. Marconi déclara qu'en Angleterre les salaires étaient de $4 à $12 par semaine avec pension et logement.

Il est facile d'avoir des télégraphistes à ce prix, car les jeunes gens en sont satisfaits. Les salaires sont un peu plus forts en Amérique.

— Où étiez-vous, dimanche et lundi, les 14 et 15 avril? demanda le sénateur Smith.

— A New-York.

— Avez-vous eu des communications personnelles ou par des ordres que vous auriez pu donner avec le "Carpathia", durant ces deux jours?

— Non.

— Avez-vous communiqué avec Cap Race, dimanche ou tout autre jour suivant, jusqu'à l'arrivée du "Carpathia", à New-York.

— Aucune communication directe. J'ai téléphoné à mon bureau fréquemment pendant ces jours.

Le témoin dit qu'il a appris le naufrage du "Titanic" entre 7 h. 30 et 2 hr., lundi soir. Son secrétaire l'en a informé. Mardi soir, il apprit le secours apporté aux naufragés par le "Carpathia."

Je m'informai, pour avoir de plus amples détails, dit le témoin et mon télégraphiste me répondit que ce serait probablement impossible parce que le "Carpathia" serait très occupé à expédier les messages du capitaine et ceux des passagers.

Il ne fit plus de tentative pour appeler le "Carpathia", parce qu'il ne désirait pas faire usage de son autorité pour entraver les nouvelles que donnait le télégraphiste du "Carpathia". Le capitaine et les officiers du "Carpathia", dit-il, étaient les meilleurs juges de la situation.

M. Marconi raconta sa visite à bord du "Carpathia" quand ce navire fut arrivé à New-York.

J'allai directement aux appartements de télégraphie sans fil, dit M. Marconi et félicitai Bride, l'opérateur du "Titanic" pour ce qu'il avait fait. L'opérateur du "Carpathia", Cottam n'était pas là, il m'appela ensuite au téléphone et me demanda la permission de faire publier un rapport du naufrage. Je lui répondis qu'il pouvait le faire étant donné les circonstances.

LES TELEGRAPHISTES NE DOIVENT PAS AGIR COMME REPORTERS

M. Marconi ajoute que les règlements de sa compagnie défendaient sévèrement aux télégraphistes d'agir comme reporters. Il déclara que d'après la loi britannique, c'était une offense grave pour un télégraphiste de donner une information sur sa propre initiative. C'est probablement la raison, dit M. Marconi, pour laquelle aucune nouvelle du désastre ne fut transmise par le "Carpathia", lorsqu'il s'en revenait à New-York.

— Avez-vous envoyé une dépêche au télégraphiste lui donnant rendez-vous avec Sommis au Strand Hotel? Ne lui disiez-vous pas aussi de garder le silence?

— Non.

— Avez-vous entendu parler de cette dépêche?

— Oui, je l'ai lue dans les journaux.

Le sénateur Smith lut une dépêche prise par le navire de guerre américain "Florida" et transmise au secrétaire de la marine.

Les dépêches faisant allusion à la vente des rapports par les télégraphistes étaient ainsi conçues:"8 h. 12. Télégraphiste "Carpathia." — Dites donc, ami, la compagnie Marconi prend soin de vous; gardez le silence. Il est entendu que vous aurez de l'argent. Faites de votre mieux pour le gagner.

8 hrs. 30. — Télégraphiste du "Carpathia" et du "Titanic". — Fait arrangements pour votre récit du naufrage pour une somme de quatre chiffres. M. Marconi consent. Ne dites rien avant de me voir. Où êtes-vous maintenant? J. M. Sommis.

9 hrs. 30 p.m. — Sea Gate au "Carpathia". Allez au Grand Hotel, 502, 14ème rue ouest et voyez M. Marconi C.

9hrs. 30 p.m. — Sea Gate au "Carpathia". Personnel au télégraphiste du "Carpathia". Rencontrez M. Marconi et M. Sommis, 502 14ème rue ouest. Gardez le silence. Signé M. Marconi: "Que pouvez-vous dire à ce sujet M. Marconi"? dit le sénateur Smith.

— Je ne sais absolument rien au sujet de ces dépêches. Je n'approuve pas leur phraséologie. Je désire déclarer que j'ai dit à M. Sommis, comme représentant de la Compagnie Anglaise que nous n'empêcherons pas les télégraphistes de faire quelqu'argent en vendant le récit du naufrage.

— Est-ce un règlement de votre compagnie?

— Non, ce n'est pas un règlement.

— L'a-t-on déjà fait?

— Oui. Lors du désastre du "Republic". On permit à M. Binns, l'opérateur de vendre le récit du naufrage.

— Entendez-vous laisser entendre par là que vous approuvez cette manière d'agir?

— Oui, je suis toujours content quand les télégraphistes font un peu d'argent.

— Mais M. Marconi, s'écria le sénateur Smith, prétendez-vous dire que les détails du plus grand désastre maritime du monde devraient être rapporté par les télégraphistes qui sont sur les navires?

— Non. Je n'ai donné aucune instruction, mais j'ai dit que si on offrait de l'argent aux télégraphistes, ils pourraient le prendre.

J'ai cette permission comme employé de la compagnie anglaise.

— Vous avez dit, je crois, que j'ai commandé qu'on garde les informations? C'est faux. Je n'ai pas demandé qu'on retienne les informations.

— Avez-vous appris que le navire américain "Chester" avait tenté de se mettre en communication avec le "Carpathia" pour le président des Etats-Unis? dit M. Smith.

— J'ai questionné le télégraphiste à ce sujet, et il m'a répondu qu'il avait déclaré que le "Chester" avait demandé la liste des rescapés.

Cette liste avait déjà été communiquée aux journaux, mais quelques noms nouveaux y furent ajoutés. Je lui ai aussi demandé s'il avait reçu quelque dépêche du président des Etats-Unis. Il me répondit qu'aucun message n'avait été reçu et que s'il lui en avait été envoyé, il aurait répondu.

— Savez-vous combien les opérateurs ont eu pour leur récit? demanda M. Smith.

— J'ignore combien Cottam a eu, mais je crois que Bride a eu $500 d'un journal américain.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Vains appels du "Titanic" à douze navires

RECIT EMOUVANT FAIT PAR UN OPERATEUR DE LA COMPAGNIE MARCONI. — POURQUOI LES NAVIRES N'ONT PAS REPONDU.

Saint-Jean, N.-B., 25. — J. Durnant, opérateur sur le "Mount Temple", maintenant à Sand Point, fait le récit suivant des différents messages qu'il a recueillis depuis le naufrage du "Titanic". M. Durnant explique que sur le "Mount Temple" il n'y a jamais nécessité pour l'opérateur de demeurer à son poste tard le soir. Malgré cela il ne quitte jamais son poste avant minuit, tuant le temps en écrivant ou en lisant. C'est ce qui lui permit d'attrapper le message "C. Q. D." du "Titanic".

"J'étais couché dans mon lit, dit-il, le téléphone fixé sur les oreilles, et lisant, à 10 h. 25, temps du bateau, et 12 h. 11 temps de New-York, quand je reçus le premier appel. Immédiatement je sautai à bas de mon lit et je demandai la position du navire. Je reçus la réponse et en plus ceci: "'Venez immédiatement. Avons frappé un iceberg."

LA TRAGEDIE

Dès que je reçus le message, j'en avertis le capitaine qui au même moment doubla le nombre des chauffeurs, appela tous les hommes à la manoeuvre et orienta la course du navire vers le lieu du désastre. Je retournai alors à mon poste, mais ne tentai pas d'appeler le "Titanic", parce que d'autres navires que je jugeais plus proches que nous correspondaient avec lui, et je ne voulais pas briser ces communications. A 12 h. 21 j'entendis la réponse du "Carpathia" à l'appel C. Q. D. du "Titanic" et l'opérateur de ce navire donner sa position en ajoutant: "Nous avons frappé un iceberg. Venez immédiatement à notre secours."

A 12 h. 34 j'entendis le "Frankfurt" répondre à l'appel du "Titanic". Il demanda: "Qu'avez-vous?" Le "Titanic" répondit: "Avons frappé un iceberg. Veuillez dire au capitaine de venir."

A cela l'opérateur sur le "Frankfurt" répondit O.K. Je le dirai immédiatement. Le "Titanic" répliqua: "Oui, rapidement."

L'AIR PLEIN DE MESSAGES

Durant tout ce temps le bateau qui sombrait envoyait sans interruption le message C. Q. D. et à 1 hr. 06 j'entendis répondre "l'Olympic.". Le "Titanic" répliqua: "Le capitaine dit de préparer toutes vos chaloupes. Nous enfonçons rapidement par la tête."

Cinq minutes plus tard, le "Frankfurt" envoya: "Notre capitaine ira à votre secours."

A 1 hr. 21 un nouveau message de "l'Olympic" obtint la réponse suivante: "Nous faisons descendre les femmes dans les bateaux."

Cinq minutes plus tard le triste appel C. Q. D. se fit encore entendre accompagné des mots: "La chambre des machines est inondée."

"L'Olympic" demanda: "Comment la mer est-elle autour de vous?" La réponse fut: "La mer est calme."

Quelques minutes plus tard, le "Frankfurt" demanda: "Y a-t-il des navires auprès de vous?" Nulle réponse; deux minutes plus tard un message de "l'Olympic" reçut la réponse du code: R. D. Ce fut le dernier message que j'entendis et je présumai alors que l'inondation de la chambre des machines rendait impossible le fonctionnement du télégraphe.

LE "MOUNT TEMPLE" RETARDE

On faisait alors tout ce qui était possible sur le "Mount Temple." Tous préparaient les chaloupes et les passerelles. Nous n'arrivâmes que vers quatre heures et demie au lieu du sinistre, car nous fûmes beaucoup retardés par la glace qui recouvrait cette partie de la mer. Nous ne vîmes absolument rien à cet endroit. Nous avertimes le "Californian" du désastre à 5 h. 11 et donnâmes la position du navire à ce moment. Je reçus aussi un appel du "Frankfurt". Je vis un peu plus tard le "Carpathia" et le "Californian" en compagnie du navire russe "Birma". Il y avait aussi un autre navire qui croisait dans les parages, mais nous ne pûmes obtenir son nom.

Dès que je vis le "Carpathia", je lui demandai des nouvelles du "Titanic" et s'il avait eu connaissance du naufrage, mais je n'eus aucune réponse. D'autres navires firent la même question, mais le "Carpathia" demeura silencieux. Vers 8 h. 30 le "Carpathia" nous apprit qu'il avait recueilli vingt chaloupes. Il ne disait rien quant au nombre des survivants.

Au moment où je reçus le premier appel du "Titanic", nous devions être à cinquante milles du lieu du désastre et à peu près à vingt milles quand le navire sombra.

◆

Le fonds de secours

LES SOUSCRIPTIONS PRELEVEES EN ANGLETERRE FORMENT DEJA UN TOTAL DE PRES D'UN MILLION

Londres, 26. — Le fonds de secours s'élève à un total d'un million de piastres. Celui du lord Maire, à $700,000; celui des journaux à $250,000; celui de Southampton, à $80,000; celui de Liverpool, $70,000 et Belfast $45,000. Le but principal poursuivi par les promoteurs du projet est de venir en aide aux veuves et aux orphelins. Le Lord Maire demandera conseil quant à la manière de distribuer les secours.

Londres, 26. — Le dernier appel du "Daily Mail" aux femmes a rapporté au fonds de secours des naufragés du "Titanic" £28,000. Plus de £330,000 ont été déposés dans la boîte à la porte du Mansion House. Tous les jours on reçoit de nouvelles offres d'adopter les orphelins. L'hon. Clifford Sifton a envoyé $500.

◆

Au ministère :

—J'apporte les bottes que M. le ministre m'a commandées.

—L'huissier.— Elles sont trop larges et trop courtes.

—Les pieds de M. le ministre ont diminué ?

—Non, mais ce n'est plus le même ministre !

L'enquête aux Etats-Unis ne leur plaît pas

LORD STANHOPE ET LORD MORLEY DENONCENT L'ENQUETE QUI SE FAIT A WASHINGTON, SUR LE DESASTRE DU "TITANIC". — LE SECOND PRETEND QUE L'ENQUETE A LONDRES METTRA AU JOUR DES FAITS QUI ONT ETE CACHES A WASHINGTON.

Londres,25. — Le sinistre du "Titanic" et l'enquête qui a eu lieu à Washington ont fait le sujet d'une discussion très animée à la Chambre des Communes.

Le Comte Stanhope a prétendu que l'enquête avait seulement deux raisons d'être: la compagnie White Star était en partie anglaise et en partie américaine et ensuite un très grand nombre de personnes avaient péri. Si c'étaient là les raisons de l'enquête, bien d'autres nations avaient le droit d'en faire autant puisque les passagers appartenaient à tant de nationalités différentes. Il ajouta qu'il croyait que les témoignages rendus à Washington devraient être admis et acceptés à l'enquête qui aurait lieu en Angleterre.

Le comte Stanhope déclara qu'on pouvait se fier entièrement au bon sens du peuple américain et à son esprit de justice. Il n'y a aucun danger de difficultés internationales.

Il existe cependant en Angleterre un certain malaise et mécontentement, mais ils auraient été exprimés avec plus de violence aux Etats-Unis, si le "Titanic" avait été un bateau américain et si l'enquête avait eu lieu en Angleterre.

Lord Stanhope ajouta que si une nation avec laquelle l'Angleterre n'était pas en si bonnes relations détenait des citoyens britanniques la chose pourrait être très sérieuse.

Le président du Conseil, le vicomte Morley de Blackburn, parlant au nom du gouvernement, dit qu'il n'y avait aucun doute que toute nation pouvait faire une enquête, au sujet d'un accident au cours duquel des citoyens de cette nation ont péri. Il n'y a eu aucune communication au sujet de cette enquête, entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Le Marquis de Lansdowne, chef de l'opposition approuve la conduite du sénat américain; il la trouve quelque peu extraordinaire, mais il ajouta: "les circonstances sont tout à fait exceptionnelles."

◆

Le "Californian" était à vingt minutes du "Titanic"

STUPEFIANTE DECLARATION D'UN SECOND MECANICIEN.

New-York, 26. — Dans une déclaration faite aujourd'hui, Ernest Gill, second mécanicien à bord du "Californian", a dit que ce paquebot était à moins de vingt minutes de distance du "Titanic" quand celui-ci sombra.

"Entre minuit et demie et minuit et quarante-cinq, j'ai aperçu deux fusées tirées de la proue de tribord du "Titanic"; je pris la première pour une étoile filante mais je pus distinguer l'autre parfaitement. Pourquoi n'ai-je pas fait rapport? Pour la raison que je n'étais pas en devoir et si j'avais rapporté quelque chose on m'aurait dit de me mêler de mes propres affaires. Un homme qui n'est pas en devoir à bord d'un paquebot, est supposé ne rien voir."

◆

Une déclaration du sénateur Smith

"Je tiens à dire que le comité a entendu la rumeur qu'il y a divergence d'opinion et manque d'harmonie entre les membres du sous-comité, or mes collègues déclarent comme moi que c'est absolument faux.

"Je n'ai jamais eu connaissance qu'il y eut de désaccord. Nous sommes tous résolus à atteindre notre but. J'ajoute que nous avons décidé d'entendre les membres de l'équipage du "Titanic". A cause de leur grand nombre, nous avons cru nécessaire de prendre leurs dépositions, sans que le public soit admis, chaque membre questionnant un certain nombre d'hommes. Nous agirons ainsi pour hâter l'audition des témoignages."

Le comité s'est ensuite ajourné à 10 heures ce matin et les membres ont ensuite conféré avec les matelots.

"Nous tâcherons de savoir ce que chacun d'eux connaît du naufrage, dit le sénateur Newlands, au lieu d'appeler chacun d'eux pour lui faire couvrir tout le terrain. Si nous en trouvons qui connaissent quelque chose d'important qu'on n'a pas déjà dit aux séances publiques, nous les questionnerons sur tous les détails."

Ceci a plu à MM. P. C. S. Franklin et J. Bruce Ismay.

◆

Les cinémas et le désastre

LA VILLE DE DETROIT NE VEUT PAS QUE LE NAUFRAGE SOIT EXPLOITE PAR LES PROPRIETAIRES DE CINEMAS.

Détroit, 26. — Les propriétaires de cinémas ont été avertis par la police qu'ils ne pouvaient pas exposer de pellicules représentant le désastre du "Titanic". Cette mesure est prise pour éviter une trop grande sensation dans le public. Ces sortes d'exhibitions seraient une menace pour la santé et la sûreté publiques.

Un autre naufrage

UN NAVIRE DONT LE NOM EST INCONNU SOMBRE DANS UNE COLLISION AVEC UN ICEBERG.

New-York, 25. — Les officiers du navire "Ramsdel" ont annoncé en arrivant ici qu'un navire dont ils ignorent le nom avait subi le même sort que le "Titanic" dans une collision avec un iceberg.

Les officiers et l'équipage déclarent que le 26 mars, un navire appela au secours, mais sombra avant que le "Ramsdel" ait eu le temps de se rendre sur les lieux.

Ce vaisseau était à environ quatre cents milles au nord de l'endroit où le "Titanic" a sombré.

ORGANISATION CONSERVATRICE

Comité Central du District de Montréal

S'adresser :

Bureau privé de l'organisation:
C. P. Beaubien, C. R.
Wilfrid Damphousse
MAIN 5207 (Longue Distance)
MAIN 5325

Orateurs:
Armand Grenier
MAIN 5206 (Longue Distance)
MAIN 5326

Renseignements et Transport:
Chs. Emard
L. J. Dastous
MAIN 6827
MAIN 4846

Littérature:
M. de La Bruère
MAIN 4846

3 Jours--Vente Spéciale

AVANT DE DEMENAGER

S. L. DESAULNIERS

435 Notre-Dame Ouest.

Déménagera mai 1er à 452 Notre-Dame ouest

Il me faut livrer le local pour le 1er MAI. Je ne veux plus continuer la marchandise sèche, mais je veux faire bénéficier ceux qui m'ont encouragé depuis nombre d'années. Pour vous prouver à tous que je suis sincère, donnez-vouss la peine de venir me faire une visite. D'ailleurs, jetez un coup d'oeil sur les prix mentionnés plus bas et vous verrez que je veux vous faire économiser en venant acheter imédiatement ce dont vous avez besoin. Les premiers arrivés auront le plus de choix. N'attendez pas les derniers jours.

Encore une fois, merci pour l'encouragement que vous m'avez témoigné, et je veux, avant de discontinuer vous prouver toute ma reconnaissance en vous vendant au prix coûtant et même en bas du prix coûtant.

LISTE DE QUELQUES PRIX

4 à 5,000 verges Braid de de toute couleur. . . . . . . 1¢
Au-delà de 2,500 verges d'Etoffes à Robes, double largeur, toutes nuances . . . . . 8½¢
3,600 verges de Dentelle, 10 pouces de largeur, à . . 1½¢
25 douzaines de Corps pour enfants, à . . . . 5¢
7,500 verges de Flanellette Cachemire de 15c pour . . 7½¢
150 douzaines de Blouses de couleur pour dames, un job à . . . . 15¢
500 verges d'Etoffes à robes, popeline française de 60 cents, pour . . . . 37½¢
25 douzaines Bas noirs pour enfants, 9c, pour . . . . . 7¢
29 pièces de Prélart de 2 verges de largeur, choix . . 25¢
14 douzaines de Blinds à 18¢
Lot de Collets de fantaisie, pour dames, à . . . . 5¢
Lot de Collets en caoutchouc, pour hommes . . . . 9¢
Lot de Blouses de soie pour dames $1.23
50 p.c. d'escompte sur la balance de Pelleteries.
50 p.c. d'escompte sur tous nos Tapis et Rugs.
50 p.c. d'escompte sur tous nos jouets.

S. L. DESAULNIERS, - - - - 435 Notre-Dame Ouest.

FIN AVRIL

paraitront les

CHRONIQUES

— de —

LÉON LORRAIN

Un joli volume, petit format, imprimé en beaux caractères, avec couverture illustrée en deux couleurs.

Se vendra 25 cents. L'auteur reçoit dès maintenant les commandes, au *Devoir*. Ajouter deux sous pour l'expédition.

FORTE REMISE AUX LIBRAIRES

L'homme qui s'est déguisé en femme

UN ARMENIEN HABITANT HAMILTON, ONT., DECLARE QU'IL A EMPLOYE CE TRUC POUR ECHAPPER AU DESASTRE DU "TITANIC"

Hamilton, 26. — Asham Kricorian, un arménien, dont le nom fut mentionné par le major Peuchen dans son témoignage à Washington, est actuellement ici.

Le major dit que cet arménien s'est jeté dans la chaloupe qu'on lui avait confiée et qu'il était revêtu d'habits de femmes. L'arménien a raconté une histoire terrible de la panique qui suivit la collision. Kricorian admet volontiers s'être habillé en femme pour pouvoir se sauver. Seul avec un compagnon, il put échapper au naufrage; 23 autres arméniens furent noyés.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 22179. Edouard Roy, demandeur, vs. A. Biron, défendeur. Le septième jour de mai 1912, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au numéro 2167 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 25 avril 1912.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2160. Alex. Lacoste, demandeur, vs. Henri DeLorimier, défendeur. Le 6ème jour de mai 1912, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 55 rue St-François-Xavier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre de sûreté, meubles d'office, etc. Conditions: argent comptant. J. S. LAVERY, H.C.S. Montréal, 26 avril 1912.

Histoire de chasseur :

—...Une compagnie de perdrix étonnante ! On aurait cru un nuage. J'épaule et je tire. Un coup, deux coups, trois coups, quatre coups, cinq coups, six...

—Tu ne chargeais donc pas ?

—Je n'avais pas le temps !...

LA VIE SPORTIVE

LES RÉSULTATS DU BASEBALL

Montréal se fait battre hier par 3 à 1 et descend en dernière place. --- Les autres parties de la ligue Internationale et des ligues majeures.

Providence, 26 avril — Dans l'une des parties des plus excitantes, encore vues ici, le club de baseball Providence a triomphé hier des Royals par un score de 3 à 1.

Les visiteurs méritaient de triompher mais ils furent victimes d'un brillant jeu au champ de la part des joueurs locaux et leurs chances furent anéanties.

Harden officiait pour Providence et se montra assez effectif par moments mais ne put garder un contrôle absolu de ses balles, aussi il donna six buts sur quatre balles.

Carroll lança bien mais malheureusement dans la quatrième reprise il permit aux joueurs locaux de compter trois points.

Le jeu d'Elston dans la huitième reprise sauva les Providence de la défaite.

Billy Burke le "hold out" des Montréal, s'est entendu avec le président Lichtenhein et s'est rapporté au terrain hier après-midi. Mattern était également en uniforme. Les experts considèrent que ce lanceur gaucher sera d'une grande utilité aux Royals. French est sur la liste des malades depuis mardi dernier, alors qu'il vint en contact avec les crampons de Lathers.

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Tutwiler, l.f.	3	0	1	0	0	0
Lathers, 1b.	4	0	0	8	0	0
Drake, c.f.	4	0	2	1	0	0
Elston, r.f.	3	0	0	6	1	0
Atz, 2b.	4	1	0	5	4	0
Gillespie, 3b.	4	0	0	2	0	0
Rock, s.s.	3	1	2	2	4	0
Schmidt, c.	3	1	2	3	1	0
Harden, p.	1	0	0	0	4	0
	29	3	7	27	14	0

MONTREAL

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Haniord, r.f.	3	0	0	2	1	0
Yeager, 3b	2	1	2	4	1	0
Connolly, c.f.	4	0	1	1	0	0
Gandil, 1b.	2	0	1	10	0	0
Demmitt, l.f.	4	0	0	2	0	0
Nattress, 2b.	3	0	1	1	0	0
Hartman, s.s.	4	0	1	3	3	1
Roth, c.	4	0	0	1	1	0
Carroll, p.	3	0	0	0	6	0
	29	1	6	24	12	1

Résultats par manches :

Providence . . . . 00030000x—3

Montréal . . . . 000001000—1

SOMMAIRE

Buts volés, Yeager, Connolly. Coups de 2 buts, Drake, 2 Rock, Yeager, Gandil. Coups de sacrifice : Tutwiler. Jeux doubles, Rock à Atz ; Schmidt à Atz ; Rock Atz à Lathers ; Elson à Lathers. Retirés, par Harden 2, par Carroll 1. Buts sur balles, sur Harden, 6 ; Carroll 3. 1er but sur erreurs Providence, 1. Laissés sur les buts, Providence 6, Montréal 7. Dyrée de la partie, 1.43.

Juges — Mathews et Howell.

BALTIMORE VICTORIEUX

Baltimore, 26.— Le club local a défait hier après-midi, le club Buffalo par un score de 3 à 1.

Shawkey, le nouveau lanceur des Orioles était dans la boite hier et s'acquitta très bien de sa charge.

BALTIMORE

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Maisel, s.s.	3	1	2	5	4	0
Murphy, 3b.	3	0	0	2	0	0
Gettman, c.f.	4	0	2	0	1	0
Schmidt, 1b.	4	0	0	9	1	0
Walsh, l.f.	4	2	2	2	0	0
Parents, 2b.	2	0	0	0	5	
Cooper, c.f.	3	0	1	2	0	1
J. F. Murray, c.	3	0	2	7	5	1
Shawkey, p.	3	0	0	0	1	0
	29	3	9	27	14	3

BUFFALO

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Schirm, l.f.	3	0	0	3	0	0
Truesdale, 2b.	5	0	3	3	2	1
J. Murray, c.f.	4	0	1	3	0	0
Beck, 1b.	4	0	0	9	0	0
McCabe, r.f.	3	0	1	2	0	0
Bues, 3b.	4	0	1	1	1	0
Stock, s.s.	4	1	1	3	2	0
Mitchell, c.	3	0	1	0	1	0
Brockett, p.	2	0	0	0	7	2
Gilmore.	0	0	0	0	0	0
Jones	1	0	0	0	0	0
	33	1	8	24	13	3

Résultat par reprises :

Baltimore . . . . 00110100x—3

Buffalo . . . . 000000100—1

SOMMAIRE

Coups pour 2 buts, Cooper, McCabe, Gettman ; C. de sacrifice, Murphy, Parent et Cooper ; buts volés, Truesdale, J. Murray, Schirm, Maisel, Brockett ; doubles jeux, Maisel à Schmidt. Buts sur quatre balles, de Shawkey, 6 ; de Brockett, 2 ; retirés au bâton, par Shawkey, 6 ; laissés sur les buts, Baltimore, 7 ; Buffalo, 11 ; premier but sur erreurs, Buffalo, 1.

TORONTO DEFAIT NEWARK

Newark, 26.— Les hommes de Joe McGinnity ont été défaits pour la deuxième fois, hier, par le club Toronto, par un score de 5 à 2. Les joueurs locaux ne purent frapper les balles de Rudolph, après la deuxième reprise.

NEWARK

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Collins, 2b.	4	0	0	4	2	0
Bernard, r.f.	3	1	2	0	0	0
Ryerson, s.s.	2	0	0	0	0	2
Caulson, l.f.	2	0	0	1	0	0
Seymour, c.f.	4	0	1	0	0	0
Swacina, 1b.	4	0	2	13	1	1
W. Zimmerman, l.f.	3	1	0	2	1	0
E. Zimmerman, 3b.	4	0	1	3	1	0
Bergen, c.	2	0	0	4	4	1
Gaskell, p.	3	0	0	0	2	0
	31	2	6	27	12	4

TORONTO

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
McConnell, 2b.	5	0	1	0	2	0
Fitzpatrick, 2b.	0	0	0	1	2	0
Shaw, c.f.	4	0	1	1	0	0
Dalton, r.f.	5	2	2	1	1	01
Jordan, 1b.	5	1	3	9	2	1
Tradley, 3b.	4	2	1	2	2	0
Meyer, l.f.	4	0	0	1	0	0
Holly, s.s.	4	0	1	5	3	0
Fischer, c.	4	0	0	6	1	0
Rudolph, p.	4	0	1	1	2	0

Score par innings :

Newark . . . . 110000000— 2

Toronto. . . . . .000130001— 5

Coups de sacrifice, Hally, Bradley. Buts volés, E. Zimmerman, W. Zimmerman, Shaw, Dalton et Meyer. Coups pour 3 buts, Shaw, Hally, Rudolph, Bradley et Jordan. Buts sur quatre balles, de Gaskell, 2 ; de Rudolph, 4. Retirés au bâton, par Gaskell, 7 ; par Rudolph, 6. Frappé par le lanceur, par Gaskell, 1. Premier but sur erreurs, Newark, 1 ; Toronto, 4. Laissés sur les buts, Newark, 6 ; Toronto, 11. Double jeux, McConnell, Jordan et Hally ; Bradley, Fitzpatrick et Jordan.

JERSEY CITY L'EMPORTE

Jersey City, 26. — Le club Jersey City a terminé, hier, sa série avec le club Rochester, en triomphant par 6 à 5, gagnant ainsi trois parties sur quatre.

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
McMillan, s.s.	5	1	1	4	5	1
Conroy, 2b.	3	2	1	3	0	0
Johnson, 2b.	3	0	0	3	5	0
Osborne, c. f.	5	0	1	3	0	0
Lelivett, r.f.	5	1	2	2	0	1
Ward, 3b.	5	0	1	2	1	0
Spencer, 1b.	4	0	0	11	2	0
Blair, c.	2	1	0	4	1	0
Jones, p.	2	0	0	0	3	0
Batch, l. f.	1	0	0	0	0	0
Wilhelm, p.	1	0	0	0	2	0
	36	5	6	32	14	2

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Breen, 2b.	5	3	3	1	5	0
Agler, 2b.	6	0	2	21	0	0
Barrows, c.f.	4	1	2	2	0	1
Deininger, l.f.	5	0	2	2	0	0
Wheeler, r.f.	4	1	1	1	0	0
Janvrin, 3b.	4	0	2	1	0	0
Roach, s.s.	5	0	0	0	9	0
Bemis, c.	4	0	1	4	0	0
Wells	1	0	1	0	0	0
Rondeau, c.	0	0	0	0	1	0
Mason, p.	2	1	0	0	2	0
McCrone	1	0	0	0	0	0
McHale, p.	1	0	0	0	2	0
	42	6	14	33	19	1

Score par innings :—

Rochester . . . . . . .01000003010— 5

Jersey City. . . . . . .20001010011— 6

Premier but sur erreurs, Jersey City, 1. Coups pour deux buts, Breen, Wheeler, McMillan. Coups pour 3 buts, Deininger, Janvrin, Conroy. Coups de sacrifice, Janvrin, Johnson. Laissés sur les buts, Rochester, 5 ; Jersey City, 10. Double jeux, Jones, McMillan et Spencer ; Johnson et Ward ; Roach, Breen et Agler. Buts sur quatre balles, de Mason, 4 ; de McHale, 2 ; de Jones, 2 ; de Wilhelm, 1. Retirés au bâton, par Wilhelm, 1 ; par Mason, 2 ; par McHale, 1. Frappés par le lanceur, par Jones, 2. Balle mal lancée, McHale.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Jersey City	5	2	714
Buffalo	4	2	667
Providence	3	2	600
Toronto	3	3	500
Baltimore	3	3	500
Rochester	3	4	429
Newark	3	4	429
Montréal	1	4	200

LIGUE AMERICAINE

Résultats des parties d'hier :

Philadelphie, 5 ; New-York, 4.

Détroit, 6 ; Saint-Louis, 1.

Boston, 4 ; Washington, 1.

Chicago, 8 ; Cleveland, 0.

BENDER GAGNE LA PARTIE

New-York, 26 avril — Les Athlétics ont défait hier, le club New-York dans la dernière partie de la série par un score de 5 à 4.

Ce fut duel de lanceurs entre Bender et Ford, mais ce dernier ne fut pas aussi effectif que l'Indien et à la conclusion de la treizième reprise, Bender remportait la victoire pour son club.

Philadel. . . . .0201100000001—5 10 3

New-Y. . . . . .0100210000000—4 10 4

COBB SE DISTINGUE

Saint-Louis, 26 — La pluie a arrêté la partie entre Détroit et Saint-Louis, à la cinquième reprise alors que le résultat était de 6 à 1 en faveur du club visiteur.

Le point saillant de l'après-midi fut le coup frappé par Cobb, qui lui permit de faire le tour des buts.

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.00100—	1	3	2
Détroit	.03003—	6	6	0

Hamilton et Stephens ; Mullin et Stanage.

WASHINGTON DEFAIT

Boston, 26 — Par ses coups frappés en temps opportun, le club Boston a triomphé du club Washington, hier, par un soère de 4 à 1. Le jeu au champ de Lewis fut une révélation.

		R.	H.	E.
Boston	00101200x—	4	6	1
Washington	001000000—	1	4	3

Hall et Nunamaker ; Hughes et Henry.

TROIS VICTOIRES CONSECUTIVES

Cleveland, 26 avril — Le club Chicago a remporté sa troisième victoire consécutive contre le club Cleveland, qui a été défait hier par un score de 8 à 0.

Lajoie frappa trois coups réussis et le gérant Davis fit ses débuts comme joueur du club Cleveland mais ne paraissait pas en forme.

Cleveland . . . . 000000000—0 5 5

Chicago . . . . . .501000020—8 11 2

Krapp, Steen et Easterly ; Benz et Block.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	C.C.
Chicago	8	4	.667
Boston	6	3	.667
Philadelphie	6	3	.667
Washington	5	4	.556
St-Louis	6	7	.462
Cleveland	5	6	.455
Détroit	5	7	.417
New-York	1	8	.111

LIGUE NATIONALE

Résultats des parties d'hier :

Boston, 7 ; Brooklyn, 5.

Cincinnati, 1 ; Pittsburg, 0.

New-York, 3 ; Philadelphie, 1.

Chicago, 5 ; Saint-Louis, 2.

UNE PARTIE DE DIX REPRISES

Brooklyn, 26.— Boston est sorti victorieux, hier, à la conclusion de la dixième reprise contre le club Brooklyn. Les deux clubs frappèrent à volonté, et le club local eut l'avantage au bâton mais les erreurs de Tooley et de Downs furent coûteuses.

		R.	H.	E.
Boston	0102101002—	7	9	0
Brooklyn	1020002000—	5	13	7

Perude et Kling et Rariden ; Rudaer, Schardt, Erwin et Phelps.

ILS ONT DEFAIT PITTSBURG

Pittsburg, 26. — Le club Cincinnati a eu raison du club Pittsburg, et remporta la victoire par 1 à 0.

Les lanceurs Suggs et O'Toole furent très effectifs surtout lorsqu'il y avait des hommes sur les buts. O'Toole retira dix joueurs au bâton.

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000000000—	0	7	0
Cincinnati	100000000—	1	5	3

O'Toole et Gibson ; Suggs et McLean.

ILS GAGNENT QUAND MEME

Philadelphie, 26. — Seaton a mieux lancé que Christy Mathewson hier, mais cela n'a pas empêché les Giants de vaincre les Phillies par un score de 3 à 1.

		R.	H.	E.
New-York	100200000—	3	5	1
Philadelphie	.001000000—	1	7	5

Mathewson et Myers ; Seaton et Graham.

UNE VICTOIRE POUR LES CUBS

Chicago, 26. — Tinker a émerveillé l'assistance par son habileté à courir les buts et son jeu a donné la victoire aux Cubs contre le club Saint-Louis par un score de 5 à 2.

		R.	H.	E.
Chicago	.10010003x—	5	10	1
Saint-Louis.	.002000000—	2	5	1

McIntire et Archer ; Sallee et Bliss.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	8	2	800
New-York	7	3	700
Boston	6	5	545
Chicago	4	5	444
Philadelphie	4	5	444
Pittsburg	4	6	400
St-Louis	4	7	364
Brooklyn	3	7	300

La réunion du Club National

C'est par erreur que nous avons annoncé, hier, que la réunion de l'A.A.d'A. Nationale aurait lieu à la maison du club de Maisonneuve, dimanche prochain.

Les membres à vie du National devront prendre note que cette réunion aura lieu dans les bureaux de M. T. Girard, coin des rues Ste-Catherine et Berri.

Ligue de la Cité

L'EQUIPE DU VOLTIGEUR. — EUGENE PAYETTE AURA SOUS SES ORDRES UNE PHALANGE D'EXCELLENTS JOUEURS.

Au sujet des parties de baseball d'après demain, au terrain des Shamrocks, nous avons appuyé surtout sur la première apparition du club champion, le Richmond qui rencontrera le Villerai.

Nous croyons toutefois intéresser le public amateur, aujourd'hui en leur parlant de l'équipe du Voltigeur qui fera également son début, dimanche, avec Balmoral comme adversaire. Lorsqu'en décembre dernier, MM. Durocher et Lauzon firent l'acquisition de la franchise du Voltigeur, plusieurs amateurs se demandaient quels étaient ces deux nouveaux venus dans le domaine du sport. Nous sommes heureux de pouvoir déclarer, avec connaissance de cause, que la Ligue de la Cité a fait, ce jour là deux bonnes acquisitions dans la personne de ces deux nouveaux magnats. Ces derniers ont eu la main heureuse en choisissant Eugène Payette comme gérant et celui-ci a su recruter une phalange de joueurs habiles qui sont en même temps des favoris du public.

Arthur Duchesnil et André Bellerose, sont deux excellents lanceurs dont "Mac" Bergeron saura seconder les efforts. Payette est enthousiasmé de son joueur de premier but, Doucet, qui nous vient de Fall River. Doucet mesure six pieds et a le physique idéal d'un "premier but". La balance de l'équipe est composée de joueurs dont il suffit de mentionner les noms pour nous assurer d'une assistance considérable dimanche prochain, au terrain des Shamrocks. Ce sont Bébé Miron, Albert Deschamps, Pat Bessette, Hervé Larue, Henri Bernard, Frank Daoust, Ed. Lamer, Jim Pridham.

Le Voltigeur aura décidément un gros mot à dire dans le règlement de la question du championnat de la ligue de la Cité.

Prochaines courses de Blue Bonnets

LES CHEVAUX DE M. R. DAVIES SONT AU NOMBRE DES INSCRITS — ILS REMPORTERONT SUREMENT DES SUCCES DANS LE CIRCUIT CANADIEN.

L'écurie Robert Davies de Toronto remportera sûrement des succès dans le Circuit Canadien, cet été. Les deux ans de cette écurie ont montré beaucoup d'allure et se sont affirmés sur toutes les pistes. Liberty Hall mérite d'être tout spécialement noté, car il a remporté la majorité de ses courses en rendant du poids à tous ses adversaires. Calgary est un autre porte-couleurs de la jeune génération qui fera sûrement parler de lui. Ce poulain est plein de promesses et sera inscrit dans tous les principaux stakes du circuit canadien.

Sans être aussi riche en trois ans qu'en deux ans, l'écurie Davies compte plusieurs bons représentants, parmi ces derniers. Afin de renforcir cette division, M. Davies vient d'offrir un bon montant à M. P. S. P. Randolph pour Plate Glass, qui se distingua tout spécialement l'an dernier dans tous les handicaps. Ce cheval fut d'abord dressé pour les courses en obstacles, et ce fut à la suite de son insuccès dans cette spécialité que M. Thos. Hitchcock le vendit à M. Randolph.

Les entraîneurs de ce turfman le préparèrent ensuite pour les courses en plat. Il remporta sa première victoire à Jacksonville, dans l'hiver de 1911, et ne cessa par la suite de vaincre ses rivaux. Il sortit 18 fois victorieux l'an dernier dans les 28 démarrages qu'il fit. Plate Glass sera une acquisition pour le turf canadien. Le public montréalais le verra sûrement démarrer dans la course pour la coupe du Duc de Connaught si M. Davies réussit à l'acheter.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Montreal à Newark.

Toronto à Providence.

Buffalo à Jersey City.

Rochester à Providence.

LIGUE AMERICAINE

New-York à Washington.

Philadelphie à Boston.

Détroit à Saint-Louis.

Chicago à Cleveland.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Philadelphie.

Cincinnati à Pittsburg.

Saint-Louis à Chicago.

Boston à New-York.

Sur la piste de Jamestown

KORMAK, PILOTE PAR AMBROSE, A GAGNE LE HANDICAP CONSOLATION.

Jamestown, Ve., 26. — Le handicap Consolation a été gagné par Kormak.

Voici les résultats des épreuves:

1ière course, 4 furlongs:

1. Ponkatasset, 105, Butwell, 3 à 1, 6 à 5, 1 à 2.
2. Dogwood, 103, McCahey, 2 à 1, 3 à 5.
3. Deborah, 103, Schuttinger, 15 à 1, 8 à 1, 3 à 1.

Temps, 49 3 5.

Counterpart, Jack of Hearts, Willis ont aussi couru.

2ième course, 6 furlongs:

1. St-Abe, 158, Allen, 9 à 10.
2. Day Bell, 130, Smith, 9 à 2, 1 à 2.
3. Guncotton, 145, Stone, 8 à 5, 1 à 2.

Temps, 3.30.

Roundbrook, Racing Belle, Tisme, Racewell, ont aussi couru.

3ième course, 6 furlongs:

1. Camellia, 5 à 1, 8 à 5, 3 à 5.
2. Fanchette, 7 à 5, 1 à 2.
3. Ridgeland, 105, Schuttinger, 5 à 1, 6 à 5, 1 à 2.

Temps, 1.08 2-5.

Defy, Chilton, Trance ont aussi couru.

4ième course, Handicap, Consolation.

1. Kormak, 107, Ambrose, 6 à 5.
2. Superstition, 116, McCahey, 5 à 1, 8 à 5.
3. Asperin, 100, Byrne, 20 à 1, 6 à 1, 2 à 1.

Temps, 1.40 1-5.

Col. Holloway, Busy ont aussi couru.

5ième course, 6 furlongs.

1. Anavri, 111, Martin, 5 à 2, 3 à 5.

King Avondale, 109, Ambrose, 4 à 5.

3. Lady Sibil, 106, Byrne, 12 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

Temps, 1.14 4-5.

Dr Barkley, Camel, Billy Barnes, Chilton Squaw ont aussi couru.

6ième course, 6 furlongs:

1. Rubia Grande, 102, Ambrose, 7 à 2, 8 à 5, 4 à 5.
2. Anna L. Daly, 107, Dunn, 5 à 1, 5 à 1, 6 à 5.
3. Grecian Bend, 107, Butwell, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5.

Temps, 1.15.

Louise Kelly, Vesper, Toniata, Mason, Huda's Sister, ont aussi couru.

7ième course, 1 mille 10 verges.

1. Lord Elem, 109, Butwell, 8 à 1, 1 à 2.
2. Bertis, 102, Lounsbury, 10 à 1, 3 à 1, 8 à 5.
3. Grania, 108, Schuttinger, 7 à 2, 6 à 5, 3 à 5.

Temps: 1.46.

Troy Weight, Silici, Belle Mawr, Tom Melton, Duke of Bridgewater, ont aussi couru.

Eugène Tremblay contre Lapointe

Après la représentation habituelle du Théâtre Royal, les spectateurs profiteront d'une belle aubaine, ils verront aux prises deux des meilleurs lutteurs du monde, dans la catégorie des poids-légers, le champion Eugène Tremblay et l'aspirant champion Fred Lapointe.

Depuis plusieurs mois Lapointe se prépare en vue de cette rencontre et il a fait de grands progrès ; il ne cache pas qu'il a le ferme espoir de prendre une éclatante revanche contre Tremblay, le seul athlète qui lui ait collé les épaules au tapis depuis longtemps. La réputation d'habileté et de rapidité de Fred Lapointe est maintenant très bien établie et la rencontre de ce soir va attirer au Théâtre Rayal une foule considérable d'amateurs.

Jos. Montferrand défie St-Louis

Jos. Montferrand, que nous avons eu le plaisir de rencontrer, hier après-midi, nous prie de lancer, en son nom, un défi à Armand Saint-Louis pour une lutte deux dans trois à finir, au genre libre à l'endroit que St-Louis désirera. La date est aussi laissée à son choix.

Comme les amateurs s'en rappellent, ces deux lutteurs ont fait lutte nulle, mercredi dernier, au Parc Sohmer, malgré que St-Louis ait pris une dizaine de fois, la fameuse prise d'orteils.

Montferrand est confiant de battre St-Louis, si celui-ci veut répondre à son défi.

Quelle sera la réponse de St-Louis ? Nous osons espérer qu'il s'empressera d'accepter.

Le Club Amherst

Le Club de base-ball Amherst a tenu son assemblée annuelle ces jours derniers et a élu les officiers suivants pour la prochaine saison:

Président, M. A. Boisseau; vice-président, M. A. Denis; secrétaire-trésorier, M. H. Jutras; gérant; M. Levert; assistant-gérant, M. H. Patenaude; capitaine, M. A. Lacroix.

Les clubs qui désirent rencontrer cette équipe peuvent s'adresser à M. H. Jutras, 977a rue Berri.

Enfin Pitre est engagé

Cette bonne nouvelle nous a été annoncée ce matin par le gérant du National, M. Joe Cattarinich.

Nous sommes persuadés que tous les amateurs apprendront cette nouvelle avec plaisir et que tous les supporteurs de notre équipe canadienne-française se rendront en foule cet été au terrain du National, pour voir notre excellent ami Didier à l'œuvre.

Dans le monde de la crosse

CON JONES VIENT DANS L'EST,— LES "SAUTEURS DE CONTRATS"

Contrairement à ce qui a été publié, Con Jones et Matt Barr ne viennent pas dans l'Est dans l'intention de porter la guerre dans les rangs du Big Four. Loin de là, le magnat de Vancouver a déclaré avant son départ qu'il était fatigué de la "petite guerre", et qu'il proposerait aux magnats de la D.L.A. d'en venir le plus tôt possible à une entente. La raison principale du déplacement de Con Jones est qu'il lui sera impossible de maintenir une équipe si les clubs de l'Est refusent d'aller à la conquête de la coupe Minto. Les joutes de championnat mondial ont permis jusqu'ici aux deux clubs de la B. C. L. A. d'encaisser des profits, et Con Jones tâchera d'en venir à une entente avec le Big Four pour que la vache à lait ne soit pas tuée. Con proposera, dit-on, que la guerre cesse et que Fitzgerald et Lalonde lui soient remis en échange de son retour à une politique plus sage que celle qu'il a suivie jusqu'à présent.

Quand les clubs actuels du Big Four décidèrent de se séparer de la N.L.U., leur premier soin fut de parler de l'adoption d'une constitution qui devait protéger et les clubs et les joueurs.

Instruits par les coups que certains "sauteurs de contrats" leur avaient portés, les dirigeants des quatre clubs de la D.L.A. décidèrent de suivre une même ligne de conduite, en inscrivant dans leurs contrats, une clause de dommages-intérêts que tout joueur signe et qui lui impose les mêmes obligations qu'un billet promissoire à l'égard de ceux qui retiennent ses services. Il va sans dire que les joueurs de bonne foi ne se rebiffent aucunement devant une telle clause dont l'adoption a été motivée par la conduite de certains joueurs qui attendent toujours l'occasion de jouer "au plus fin". Que les amateurs dorment tranquilles! Les émissaires de Con Jones n'auront guère la chance de faire une trouée dans les rangs du National et de l'Irish-Canadian. S'il se trouvait par hasard des équipiers assez sérieux pour manquer aux obligations contractées sous leurs signatures, c'est la loi qui se chargera de leur faire leur affaire.

Le vieux dicton que "les contrats des joueurs de crosse ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits" a reçu son coup de mort. Les avocats qui ont conseillé les magnats du Big Four savent à quoi s'en tenir.

Le sport professionnel procure aujourd'hui des salaires de juges à certains joueurs, et ce n'est que justice que de protéger ceux qui les paient. Les "high bidders" n'auront donc pas la chance de faire leur p'tit commerce avec les clubs du Big Four. Qu'ils se le tiennent pour dit.

Déménagez-vous ?

Encore quelques jours et nous serons rendus dans le grand mois des déménagements.

Pour beaucoup, c'est un point d'interrogation qui se présente à leurs yeux, savoir si l'on doit apporter tel ou tel objet dans la nouvelle demeure?

Essayons de venir en aide à ceux qui seraient trop embarrassés, en leur faisant une bonne proposition.

L'"Association de la Casquette", dont les quartiers généraux sont situés au No 808 Avenue Papineau, travaille depuis quelque temps à se créer une bibliothèque. Elle a adressé à différentes reprises, par l'entremise des journaux, un appel généreux, priant tous les Canadiens patriotes, de recueillir et de lui faire parvenir, à titre de don, tout tableau représentant quelque scène historique, volumes ou autres objets afin de mener l'idée à bonne fin.

Ceux que cet appel peut intéresser, voudront bien se mettre en communication avec Lionel Lapointe, 808 Avenue Papineau, secrétaire de l'Association de la Casquette. Tél. Bell: St-Louis 5169.

Au Collège Ste-Marie

Lucien Boyer et Roland Gingras ont donné une belle exhibition de lutte mardi dernier.

L. Royer triompha de Gingras, la 1ère fois, en 15 m., par le "toe hold" et tomba Gingras une 2e fois en 10 m. par un "half nelson". Notre champion poids léger du collège a été chaleureusement applaudi, qui du moins l'avait bien mérité.

L'arbitre de la rencontre fut le Rév. P. Dugré, S. J. La fanfare du collège a fait entendre de très jolis morceaux de musique.

La prochaine rencontre de L. Roger sera avec le célèbre lutteur Lucien Malo.

Propos Sportifs

Le clubde baseball Star jouera de nouveau cette année une série de parties avec le club Barre, dans l'Etat du Vermont, les 24 et 25 mai prochain.

L'an dernier, le club local au cours de son voyage aux Etats-Unis s'est divisé les honneurs de la série avec ce même club.

L'arbitre pour la rencontre de ce soir entre Wells et McFarland sera Sam Austin, de New-York, et non pas Jack McGuigan.

Dad Graydon, Buck Yeaman et Bert Greene ont accepté les conditions de Querrie, et la vieille défense des Tecumsehs restera intacte.

George Finlayson, Jack O'Kane, Denny Thompson, Nick Neville, Marty Layden, J. Jarrett, J. J.Rafferty, M. Milloy, Jack Layden, Frankie Hogan, Rube Robinson et quelques autres ont promis de jouer l'été prochain sous les couleurs de la M.A.A.A.

Le gérant Davidson a décidé de mettre du sang nouveau dans l'alignement de la M.A.A.A. Les Cornwall suivront l'exemple des gens de Westmount dans le remplacement des joueurs qui sont passés au Big Four.

M. Ed. Upthegrove, de Toronto, est parti hier pour Cornwall, où il cherchera à engager Somerville et Mark Cummings pour le club de Scarboro.

Le secrétaire Hubbard a reçu une lettre de New-Westminster lui apprenant que Tornbull et Marshall partiront cette semaine pour l'est. Quant à George Spring, qui n'a pas encore fait connaître de ses nouvelles, il est certain que le club Toronto prendra des procédures contre lui s'il ne se rapporte pas à temps.

Le costume du Irish-Canadian se composera d'un tricot vert et d'une culotte blanche et le National étrennera un costume très chic pour sa première partie de ligue. On a décidé de mettre "le rayé" de l'an dernier au rancart.

Paradis, le protégé d'Emile Maupas a triomphé pour la deuxième fois de Fred Lapointe à Woonsocket, mardi dernier.

Pierce-Arrow

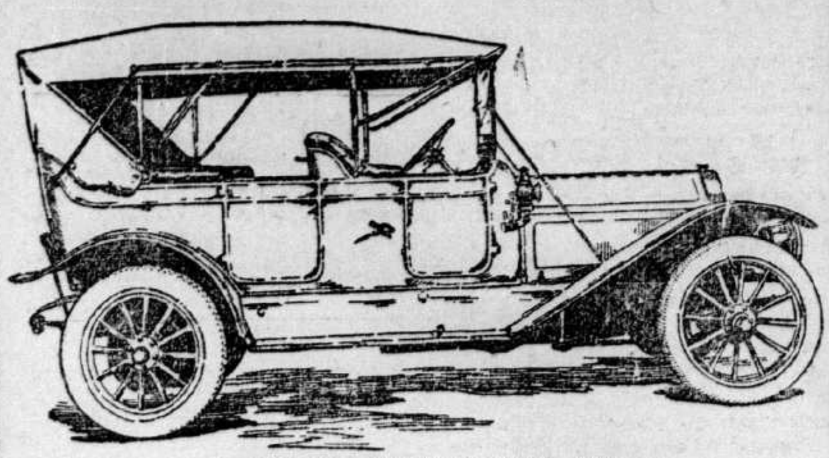

PIERCE-ARROW 48 H.P. 6 Cyl., 1912.

Ceux qui aiment les voitures automobiles de haute qualité feraient bien de visiter nos salles d'exhibition et de voir notre splendide série de voitures Pierce-Arrow.

Ces modèles sont trop bien connus pour que la description en soit nécessaire.

Elles sont les premières au monde sous le rapport de l'élégance, du fini et de la durée.

FAITES VENIR UN CATALOGUE

The MOTOR IMPORT Co.
OF CANADA, LIMITED
EDIFICE DU FORUM

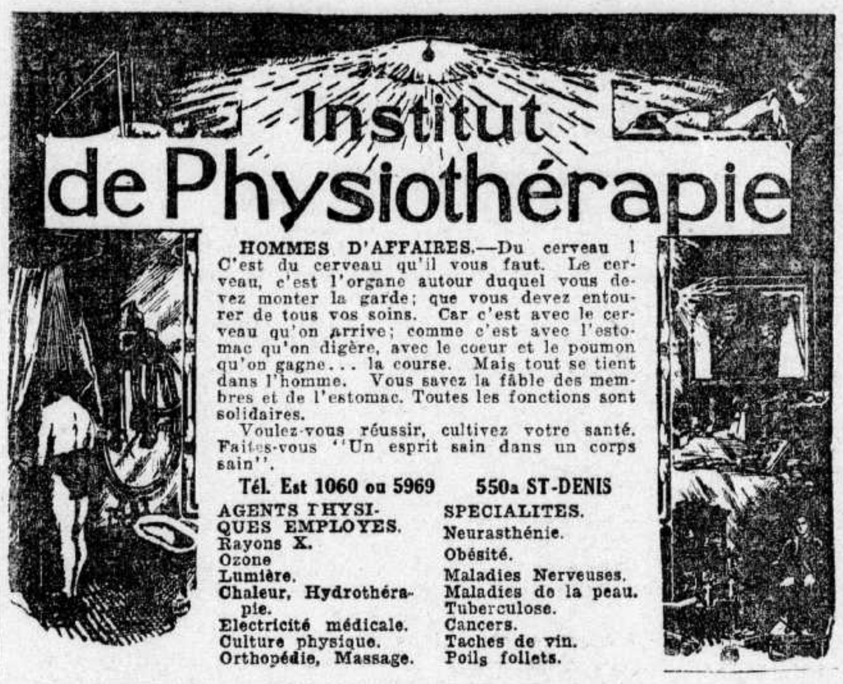

Institut de Physiothérapie

HOMMES D'AFFAIRES.—Du cerveau ! C'est du cerveau qu'il vous faut. Le cerveau, c'est l'organe autour duquel vous devez monter la garde; que vous devez entourer de tous vos soins. Car c'est avec le cerveau qu'on arrive; comme c'est avec l'estomac qu'on digère, avec le coeur et le poumon qu'on gagne... la course. Mais tout se tient dans l'homme. Vous savez la fâble des membres et de l'estomac. Toutes les fonctions sont solidaires.

Voulez-vous réussir, cultivez votre santé. Faites-vous "Un esprit sain dans un corps sain".

Tél. Est 1060 ou 5969 550a ST-DENIS

AGENTS PHYSIQUES EMPLOYES.
Rayons X.
Ozone
Lumière.
Chaleur, Hydrothérapie.
Electricité médicale.
Culture physique.
Orthopédie, Massage.

SPECIALITES.
Neurasthénie.
Obésité.
Maladies Nerveuses.
Maladies de la peau.
Tuberculose.
Cancers.
Taches de vin.
Poils follets.

FAITES FAIRE VOS
IMPRESSIONS
AU
DEVOIR

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::

TELEPHONE MAIN 7461

71a RUE ST-JACQUES

Atelier de construction

LES COMMISSAIRES ONT VIRTUELLEMENT DECIDE D'EN FAIRE BATIR UN QUI COUTERAIT AVEC L'OUTILLAGE, LA SOMME DE $100,000.

Sur la recommandation du chef Tremblay, les commissaires ont virtuellement décidé de faire construire un atelier qui coûtera, avec les machines, la somme de $100,000. Il ne reste qu'à trouver un terrain convenablement situé et d'un prix abordable.

Cet atelier serait consacré à la construction comme aux réparations de toutes les voitures de la Ville: appareils du service d'incendie, fourgons de patrouille, automobiles, voitures ordinaires.

La Ville n'achèterait plus que les pompes à vapeur et les pièces d'auto brevetées.

Le chef Tremblay dit qu'il peut par exemple faire une échelle aérienne à $2,000 de moins cher que ce qu'elle coûterait dans les fabriques ordinaires.

Les commissaires cherchent un terrain.

AVIS PUBLIC

Tous les créanciers de feu Edouard Charles Croteau, en son vivant curé de la paroisse de Saint-Grégoire de Nazianze de Buckingham, comté de Labelle, P.Q., sont priés de faire parvenir leurs comptes au soussigné d'aujourd'hui à un mois. Buckingham, P.Q., le 24 avril 1912. J. B. ROUTHIER, exécuteur testamentaire.

Ce qu'en disent les Commissaires

La nouvelle ayant paru que M. Charles Lanctôt, sous-procureur général de la province, allait donner sa démission pour devenir, chef du bureau légal de la Ville de Montréal, les commissaires ont déclaré ce matin que c'est la première fois qu'ils en entendent parler.

"Nous n'avons jamais discuté cet engagement, dit M. Lachapelle. Le besoin ne s'en est pas fait sentir et nous n'y avons même pas pensé."

M. Eugène Guay

On nous apprend que M. Eugène Guay, ancien échevin du quartier St-Henri, est gravement malade. M. Guay était maire de Saint-Henri, à l'époque où cette ville fut annexée à Montréal et il représenta le premier le nouveau quartier au conseil municipal.

Mgr Bernard et les Chevaliers de Colomb

Mgr Bernard vient d'adresser aux Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe la lettre suivante:

Evêché de Saint-Hyacinthe.
Saint-Hyacinthe, le 20 avril 1912.

Messieurs les Officiers et Membres du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe.

Messieurs,

J'ai reçu, par vos délégués, la copie, certifiée en date du 13 avril courant, des minutes d'une assemblée de votre Conseil, tenue le 7 du même mois

En lisant ces minutes, je constate que vous formulez une plainte et demandez une direction à l'autorité ecclésiastique de ce diocèse

1.—Votre plainte est faite contre le Rév. Père Constant Doyon, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Vous me faites connaître que le révérend Père, au cours de la retraite pascale dernièrement prêchée aux hommes de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, a dénoncé, du haut de la chaire, votre Socété des Chevaliers de Colomb et son action dans le monde catholique en des termes qui vous ont profondément attristés. Comme catholiques et fils soumis de l'Eglise, ne voulant pas demeurer dans la position pénible où cete dénonciation vous a placés, vous me priez de faire justice.

Cette justice, je crois vous la rendre en vous communiquant les déclarations suivantes:

1. La Société des Chevaliers de Colomb n'est pas une société condamnée par l'Eglise, ni une société neutre, mais bien une société composée uniquement de membres catholiques, faisant profession de suivre les directions de la sainte Eglise. En effet, les seuls catholiques, qui accomplissent leurs devoirs religieux, peuvent y être admis et en demeurer membres. Les constitutions de la société sont formelles sur ce point important: "Practical Roman Catholics only shall be eligible to and entitle to continue membership in the Order... Failure to continue a practical Roman Catholic shall be expelled."

2. Le Conseil 960 de votre société a été établi, à Saint-Hyacinthe avec l'autorisation de mon vénéré prédécesseur. Quelques autres Conseils ont aussi été érigés, avec ma permission, en divers endroits de ce diocèse.

3. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu à me plaindre de l'action de vos divers Conseils dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

4. En conséquence, je ne puis pas approuver la dénonciation que le révérend Père Doyon a faite, en chaire, de votre société. Il n'avait reçu pour cela, de ma part, aucun mandat. Je réserve à moi seul le soin de formuler semblables dénonciations, quand les circonstances pourront l'exiger.

II. — Au sujet de la direction que vous attendez de moi, je me contente de vous rappeler le Considérant que je trouve dans les minutes de votre dite assemblée:

"Attendu qu'à tout événement, c'est le ferme desir des officiers et membres de ce Conseil que la Société des Chevaliers de Colomb n'existe ici qu'avec l'entière approbation de l'autorité ecclésiastique diocésaine, et soit, ailleurs comme ici, une société catholique dans ses règlement comme dans son action, et qu'ils n'entendent en faire partie que dans ces conditions."

En suivant cette ligne de conduite, non seulement vous éviterez certains écarts commis ailleurs, mais vous servirez ici la cause catholique, dans un temps où l'Eglise a besoin de l'édification et de l'effort de tous ses enfants.

Agréez, Messieurs, l'assurance de tout mon dévouement en Notre-Seigneur.

A. X.,
Ev. de Saint-Hyacinthe.

Mme Borden joue au Golf

Hot Springs, Va., 25. — Il s'est jouée aujourd'hui une partie de golf pas banale du tout. Madame Robert L. Borden, femme du premier ministre du Canada; Mme Leighton McCarthy, de Toronto; Mlle Grace Ellis de New-York et Mme Rob. A. Black, faisaient la partie..... internationale, quoi.

Les américaines ont gagné.

Une sombre nouvelle

Hamilton, Ont., 25.— Mme Margaret Ellen Taylor, de Valleyfield, Qué., arrivait ici hier, pour épouser M. John Wilson, un vieillard de soixante-dix ans, dont elle avait fait la connaissance en mars dernier à bord du "Corsican".

En arrivant à la maison de pension habitée par M. Wilson, la pauvre femme apprit avec stupeur que son fiancé s'était fait trancher la tête par un train du Grard-Tronc, samedi dernier.

Mme Taylor est mère de dix enfants.

Le nombre des déménagements à Montréal

D'APRES DES STATISTIQUES, ILS SERONT DE 10 P.C. PLUS NOMBREUX CETTE ANNEE.

Il appert chez ceux qui ont les chiffres à leur disposition qu'il y aura 10 p.c. plus de déménagements que l'an dernier.

M. W. T. Baird, entre les mains de qui toutes les demandes de changements de compteur se font, à la "Montreal Light, Heat and Power Coy", dit que l'année dernière, dans les derniers jours d'avril, on lui a demandé de faire 25,000 nouvelles poses d'électricité ou de gaz. Sur ce nombre, 16,000 demandes l'avaient été par des déménageurs. Cette année, M. Baird estime qu'il y aura environ 28,000 familles qui changeront de logement. Il croit que dans la première semaine de mai, la compagnie devra installer 250 compteurs par jour, et 150 dans les deuxième et troisième semaines. Tous les jours du mois, la compagnie a pris l'engagement d'installer environ 60 poêles à gaz.

—M. R. F. Jones, de la compagnie du "Téléphone Bell" nous a aussi fourni des chiffres qui démontrent l'activité qu'apporte à Montréal, l'époque des déménagements. A l'heure actuelle, la compagnie a déjà reçu de ses abonnés, 3,500 avis de changement de résidence et il est plus que probable que d'ici le premier mai, les avis atteindront 4,000. "Pour que nos abonnés ne voient pas leur service de téléphone interrompu trop longtemps, nous préparons nos plans de travail, six mois à l'avance, de telle sorte que le premier mai arrivé, nous soyions prêts à opérer toutes les nouvelles communications."

425 hommes s'emploient à cette besogne.

La Cour de Circuit

Comme résultat des suggestions faites par le conseil du Barreau, il y a quelques mois, trois juges de la Cour Supérieure aideront, dorénavant, les juges de la Cour de Circuit dans leur surcroit d'ouvrage.

Le gouvernement a désigné les honorables juges Bruneau, Martineau et Monet pour remplir cette corvée.

L'accumulation des causes en Cour de Circuit était devenue si considérable que cette mesure s'imposait. Une cause ordinaire traînait souvent au-delà de deux ans avant de recevoir une solution. Les trois juges actuels de la Cour de Circuit étaient incapables de faire face à ce débordement.

Des représentations avaient été faites aux gouvernements provinciaux et fédéraux, et la Législature de Quebec recommandait la nomination de trois juges additionnels. Mais comme cette nomination aurait pu provoquer des protestations d'Ontario, à cause d'un plus grand nombre de juges dans Québec que dans Ontario, on en est venu à la conclusion que le meilleur moyen serait d'appointer trois juges de la Cour Supérieure pour aider aux juges de la Cour de Circuit.

Les nouveaux juges auront des appartements spéciaux dans la nouvelle annexe du Palais de justice.

On estime que ça leur prendra au moins un an avant qu'ils puissent débarrasser le rôle des 4 000 causes qui l'encombrent.

Accusé d'usure

La cause de J. L. Eaves, accusé d'avoir chargé des taux usuraires, s'est continuée, hier, devant le juge Leet.

Le plaignant, Michel Greenberg, témoigna qu'il était un client du prêteur Eaves et que celui-ci lui chargeait un taux d'intérêt de 60 pour cent. L'avocat de la défense s'opposa à la production des protêts notariés, dans cette affaire, parce que ces protêts se rapportent à des emprunts antérieurs à ceux qui sont reprochés à l'accusé.

M. Pélissier, l'avocat du défendeur, essaie de faire déclarer au plaignant qu'il est venu au Canada pour se sauver djune accusation de larcin portée contre lui aux Etats-Anis, mais le juge s'oppose à cet interrogatoire comme non pertinente à la cause.

Greenberg déclara qu'il ne tenait pas de livre de compte spécial de ses transactions avec le défendeur, mais il dit que son livre de chèques pourrait établir le montant de ces transactions qu'il estime être d'un total approximatif de $20,000. La cause est alors ajournée et le demandeur Greenberg devra produire son livre de chèques.

Le retour des ministres

(De notre correspondant)

Ottawa, 25. — L'hon R. L. Borden et le Ministre des Finances seront de retour à Ottawa la semaine prochaine. Il y aura alors plusieurs réunions du cabinet et on fera plusieurs nominations à des positions importantes. On s'occupera également du remplacement de M. Morine, président de la commission d'enquête du service civil.

Une réponse aux attaques de Roosevelt

POUR LA PREMIERE FOIS, LE PRESIDENT TAFT FAIT UNE CHARGE A FOND DE TRAIN CONTRE SON ANCIEN AMI, ET IL S'ATTIRE UNE REPLIQUE DE ROOSEVELT.

Washington, 26.—Le président Taft s'est décidé à frapper vigoureusement et abandonnant sa tactique du silence il répond aux attaques de Roosevelt contre lui-même et son administration.

Pour la première fois, Taft a violemment attaqué son ancien ami le colonel Roosevelt. Durant les douze derniers discours prononcés dans le Massachusetts il a montré de la manière la plus claire qu'il était irrémédiablement opposé à Roosevelt et a déclaré qu'un troisième terme constituerait un grave danger pour la république.

ROOSEVELT REPLIQUE

Oyster Bay, 26. — Le colonel Roosevelt a déclaré un non sens la question de la suppression du rapport dans la cause de la International Harvester Company. Il a affirmé que M. Taft avait approuvé son attitude dans cette occasion.

Le colonel accuse M. Taft de ne pas avoir continué l'enquête et pris des poursuites contre la compagnie.

Roosevelt a refusé de commenter les dernières attaques de Taft. Il s'est contenté de dire qu'il y répondrait lors de son passage dans le Massachusetts.

Le pillage du quartier juif dans Fez

Fez, 26 — Le quartier juif, dans Fez, présente un aspect lamentable, à la suite du pillage de la ville par la populace révoltée et les soldats maures mutinés.

Les scènes qui se sont produites ont dépassé en horreur tout ce qui s'est vu dans les semaines précédentes.

Sur les 12,000 occupants juifs que compte la ville, 7,000 sont sans abri, leurs maisons ayant été brûlées après le pillage. Ils se sont réfugiés affamés et presque nus, dans les jardins du Sultan. Le spectacle est unique, de ces malheureux aux figures émaciées, qui s'abritent dans les cages vides de la ménagerie de Moulai Hafid. Dans les cages voisines, les animaux féroces excités par la vue de cette chair humaine si proche, hurlent furieusement.

La synagogue a été démolie, les livres sacrés et les parchemins brûlés.

Responsabilité du propriétaire d'un animal

Le propriétaire d'un cheval est responsable des dégâts qui peuvent être causés par l'animal, qu'il soit sous le contrôle des employés du propriétaire ou de ce dernier lui-même.

C'est la conclusion d'un jugement rendu par l'hon. juge Archer, dans une cause de Mlle Yvonne Lefebvre contre la Canadian Transfer Company et Francis David.

La demanderesse avait été gravement blessée dans une collision entre une voiture de la Canadian Transfer et celle du défendeur David. La preuve a démontré que les chevaux étaient conduits, au moment de l'accident, à une allure immodérée. Le tribunal a accordé à la demanderesse $225 et la Canadian Transfer devra payer ce montant conjointement avec M. Francis David.

Il donne sa démission

M. J. H. Lauer, secrétaire du Syndicat des Constructeurs depuis sept ans, a donné sa démission pour prendre le poste d'administrateur d'une maison de commerce.

Les membres lui offriront un témoignage de leur reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la société en la mettant dans l'état florissant où elle est aujourd'hui.

On repêche le cadavre d'une jeune fille

(De notre correspondant)

Québec, 26. — Le cadavre d'Angélina Roy qui s'est noyée à Saint-Georges de Beauce, la veille de Noël, a été repêché hier à Beauceville.

Les parents de la défunte ont été prévenus et sont allés le chercher.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Une jeune Montréalaise au pénitencier

(Service particulier)

Toronto, 25. — Madeleine Lemonde, une jeune personne de Montréal, qui la semaine dernière avait jeté de l'acide à la figure de Gustave Hilliken, a plaidé coupable ce matin, et a été condamnée à cinq ans de pénitencier. En entendant la sentence, la jeune femme tomba à genoux en criant : Mon Dieu, j'aimerais mieux mourir. Elle dit qu'elle avait quitté Montréal, où elle avait un bon chez soi, sur les instances de Hilliken qui lui avait promis de lui faire un home et qui a manqué à sa promesse.

Le numérotage des maisons

M. L. J. Gaboury, sous-directeur des postes, a écrit aux commissaires pour leur rappeler qu'il y a près de deux ans il leur a envoyé un plan de numérotage des maisons de la ville et pour les prier de le mettre à l'étude. M. Gaboury demande un numérotage uniforme des rues qui vont dans le même sens, soit Est et Ouest à partir de la rue Saint-Laurent, soit du Sud au nord. Au lieu de commencer le numérotage à l'entrée même d'une rue, il commence aux deux lignes de bases qui sont le fleuve et la rue St-Laurent.

Avec le numérotage actuel, dit M. Gaboury, il faut aux facteurs un entraînement de plusieurs années pour s'y retrouver.

Les commissaires recevront M. Gaboury mardi matin.

Les canaux ouvriront dimanche

Ottawa, 26 — Le ministre des chemins de fer et canaux a décidé que durant la descente des grains par les canaux Welland et Soo les portes seront ouvertes tous les dimanches. Cela signifie la disparition de la loi qui décrétait la fermeture des canaux le dimanche. Pour le moment la décision du ministre concernera aussi les petits canaux. Les canaux de Rideau, Soulanges et Lachine sont maintenant ouverts à la navigation. Ceux de Welland et Soo ne seront ouverts que lundi prochain.

Vente d'une caserne

La vente de la vieille caserne de pompiers No 25 a eu lieu hier chez l'encanteur Fitzjames E. Browne et a rapporté $111,475, à raison de $61.25 le pied. Les nouveaux propriétaires sont M. J. E. Wilder et un syndicat.

La caserne portait autrefois le No 5, avant la construction de celle de la rue Berthelet. Elle avait été construite vers 1863, à l'organisation du corps des pompiers et Francis McCullough en avait été le premier capitaine, ou, comme on disait alors, le gardien.

Le tunnel de l'avenue du Parc

La commission des chemins de fer a ordonné à la Ville de construire le tunnel de l'avenue du Parc, sous la voie du Pacifique Canadien dans les six mois qui suivront le 15 mai.

Les commissaires ont décidé qu'il était impossible de faire en six mois un travail qui prendra au moins une année et ils ont donné aux avocats l'ordre d'en appeler de cette décision.

La candidature de M. J. B. E. Poirier

Des requêtes se signent actuellement dans le quartier Saint-Denis, priant M. J. B. E. Poirier, président de la Société de Fermeture à Bonne Heure, de se porter candidat contre M. Arcand, un chef ouvrier.

Ecroulement d'un pont

Red Deer. Alb., 25. — Une partie du pont de l'A. C. Railway, qui passe audessus de la rivière Red Deer, s'est écroulée hier, tard dans l'après-midi. Deux ouvriers furent entraînés dans la chûte, et l'un d'eux, Austin Ann, est très grièvement blessé, tandis que l'autre y a perdu la vie. On ne sait pas le nom de ce dernier.

De retour à Ottawa

(De notre correspondant)

Ottawa, 25. — W. H. Trépanier, et Wm. Maskle, de la police fédérale sont de retour de Douvres.

L'Association Aberdeen

Ottawa, 26 — Son altesse la duchesse de Connaught a accepté hier la présidence de l'Association Aberdeen. Plusieurs succursales seront établies dans l'ouest.

Sa ferme lui rapporte au bout d'une semaine

Calgary, 25 — Voici qui semble un conte, John Taylor, de Ballymooney, Irlande, arriva à Strathmore, mercredi, le 17 avril. Jeudi, il visita une des fermes du Pacifique. Il signa son contrat, vendredi, et prit immédiatement possession de la ferme. Samedi, il acheta le mobilier de sa résidence où il s'installa le jour même.

Le lundi suivant il mettait tout en ordre dans la maison et les granges et faisait le mardi l'achat de six vaches laitières. Mercredi il vendait du beurre et du lait au Pacifique Canadien qui lui seront payés samedi de sorte qu'en une semaine il aura acquis une ferme et en aura obtenu des revenus.

Le téléphone au banquet

MM. BORDEN ET TAFT ONT FAIT PAR CET INSTRUMENT LEURS DISCOURS AU BANQUET DE LA PRESSE ASSOCIEE.

New-York, 26. — Le banquet de la Presse Associée et de l'Association Américaine des Editeurs de Journaux a eu lieu hier soir dans la salle de bal du Waldorf-Astoria. Le téléphone y a joué un grand rôle, car il a servi à faire entendre plusieurs discours et des chansons venues de divers théâtres. Parmi les invités de marque étaient MM. Thomas A. Edison et Alexander Graham Bell.

M. Borden, premier ministre du Canada, qui était à Hot Springs, Virginie, et M. Taft, président des Etats-Unis, qui se trouve à Boston, ont tous deux faits leurs discours par le téléphone et, grâce à un récepteur spécial, ont été parfaitement compris.

Prêts usuraires

"Si Votre Honneur a quelque doute sur l'interprétation de la loi sur les prêteurs, le cas devrait être porté à un tribunal supérieur." Telle fut la déclaration faite par Mtre N. K. Laflamme, C. R., l'avocat de M. Greenberg, qui a porté, contre John L. Eaves, une accusation d'usure.

Le point de droit à décider est celui-ce : est-ce qu'un homme d'affaires qui emprunte de l'argent, à époque régulières, c'est-à-dire qui a un compte ouvert chez son prêteur, peut accuser celui-ci de lui charger des taux d'intérêt usuraires, sur certains items des emprunts, ou si le taux de l'intérêt doit être calculé sur les emprunts généraux ?

Mtre Pélissier, l'avocat de la défense, s'oppose à la production des protets notariés, parce que plusieurs de ces protets ont trait à des emprunts antérieurs à l'accusation et qui ne sont pas mentionnés dans l'action.

La cause a été prise en délibéré et jugement sera rendu plus tard.

Sympathies au juge Davidson

Les juges de la Cour Supérieure et les membres du Barreau ont adopté hier des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort de M. Thornton Davidson qui a péri dans la catastrophe du Titanic et qui était un membre populaire du Barreau de Montréal. Le défunt était le fils de l'hon. juge Davidson.

Bureau d'examen

Il n'y aura pas de bureau permanent d'examinateurs pour les aspirants fonctionnaires, les commissaires ayant jugé la chose impraticable. Comme à l'heure actuelle, on continuera à faire subir des examens, mais ce sera par les chefs des services où veut entrer le candidat.

Le gouvernement donne $10,000

Ottawa, 26 — Le gouvernement a souscrit $10,000 au fonds de secours du Titanic. Un cablogramme sera envoyé en Angleterre.

La bouteille-kiosque

La bouteille-kiosque du square de l'Hôtel-de-Ville disparaîtra le 1er mai, la compagnie française qui en est la propriétaire y ayant consenti.

Action pour libelle retirée

Ottawa, 26. — M. R. Preston, qui avait pris une action en libelle contre le "Ottawa Journal", à cause d'articles diffamatoires qui auraient été publiés contre lui, a retiré sa plainte aujourd'hui. Un règlement à l'amiable a été effectué.

Marché de Montréal

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE

De l'Est......	14c 1-4 à 14c 1-2

BEURRE

Crèmerie, choix	31 1-2 à 32c

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS

Oeufs choisis	23c à 23c 1-2
Oeufs, No 1...	24c à 25c

VOLAILLES

Dindes, la livre	19 à 20c
Poulets, la livre...	16
Volailles, la livre	[illegible] à 12c1-2
Canards, la livre......	17c à 17 1-2
Oies, la livre...	13c à 14c

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop d'érable en boite.	7c à 7c 1-2
Sucre d'érable, la livre.	8c 1-2 à 9c 1-2

HARICOTS

De l'Ouest	14c 1-2 à 15c 1-2

MIEL

Blanc	10c 3-4 à 11c 1-2
Brun...	07c à 08c
Blanc coulé...	08c à 10c
Brun coulé...	07c 1-2 à 08c

POMMES DE TERRE

Au wagon, le minot .	2.10 à $2.15
Patates canadiennes, la poche f . f	$1.35 à $1.40
Green Mountain	1.45 à 1.50

LE FOIN

Extra, No 1....	$16.50 à $17.00
Extra, No 2.	15.50 à 16.00
Ordinaire, No 2..	11.50 à 12.00
No 3...	13.50 à 14.00
Luzerne, mixte....	10.50 à 11.00

L'AVOINE

Canadienne, No 2, de l'Ouest...	47c 1-2
Extra No 1, pour fourrage	46c à 46c 1-2
No 3, de l'Ouest...	46c
No 2, local...	46c 1-2
No 3, local......	45c 1-2
No 4, local...	44c 1-2

LA FARINE

Manitoba, patentes blé de printemps, premières	$5.70
Secondes...	5.10
Manitoba, forte...	4.90
Patentes, blé d'hiver. ...	$4.75 à $5.00
Straight rollers, 90 pour cent	4.25 à 4.40
Straight rollers en sac..	1.95 à 2.05
Extras...	1.70 à 1.75

ISSUES DE BLE

Son de Manitoba.	23.00
Recoupes...	25.00
Moulée pure...	32.00 à 34.00
Moulée mêlée	26.00 à 29.00

AVOINE ROULEE

Avoine roulée, le baril.	$4.65
Avoine roulée, le sac...	2.20
Maïs, le baril......	4.00
Maïs, le sac...	1.90

LE BETAIL A MONTREAL

Jeunes bœufs...	$5.75 à $6.00
Vaches...	4.50 à 4.45
Taureaux...	4.75 à 5.00
Moutons...	3.75 à 4.00
Agneaux.	5.75 à 6.00
Porcs......	6.65 à 6.80
Veaux......	3.00 à 12.00

PROVISIONS

Les prix suivants nous sont fournis par la Laing Packing & Provisions Company.

Lard pesant, Can. Short Cut Mess, baril, 35-45 morceaux.	$22.50
Cut Mess, baril, 45-55 morceaux	22.00
Lard clair, Canada, 26-35 morceaux, baril...	22.00
Lard de flanc, pesant, baril ..	22.00
Pickled rolls, baril...	20.50
Lard clair, tout gras du dos, baril 40-50 morceaux	23.50

JAMBONS

28-45 lbs.........	11c
20-28 lbs	13c
Medium, 15-19 lbs...	14c 1-2
Petits, 12-14 lbs...	14c 1-2
Jambons désossé, roulé, gros.	14c
Breakfast, bacon, choisi	14c 1-2
Breakfast, bacon, épais	14c
Bacon, Wiltshire	18c

SAINDOUX PUR

Tierces, 375 livres	12c
Boîtes, 50 lbs, net, doublure parchemin	18c 1-8
Tinettes, 50 lbs. Net, tinette limitér.........	[illegible] 1-4
Seau de bois, 20 lbs. Net, doublure, parchemin......	12c 1.2
Seau en ferblanc, 20 lbs. brut.	11c 7-8
Caisses 10 lbs. Tins. 60 lbs. caisse rouge, la livre...	12c 1-2
Caisse 5 lbs. Tins 60 lbs, en caisse rouge, la livre...	12c 5-8
Caisses 3 lbs. Tins 60 lbs, en en caisse.........	12c 3-4
Saindoux en carré d'une livre en caisse.........	13c

SAINDOUX COMPOSE

Tierces, 375 livres...	8c 1 2
Boîtes 50 lbs. Net, doublure parchemin...	8c 5-8
Tinettes, 50 lbs net	8c 3-4
Seau en bois, 20 lbs. net	9c
Seau en ferblanc, 20 lbs. brut.	9c
Caisses 10 lbs. Tin 60 lbs,en caisse bleu......	9c 1-4
Caisses 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleu...	8c 3-8
Caisses 3 lbs. Tins, 60 lbs, en caisse bleu...	9c 1-8
Briques 60 lbs en caisse, pqts. 1 livre.........	9c 3-4

BOEUF EN BARIL

Boeuf extra—

1-2 Baril, 100 lbs.	$ 7.50
Baril, 200 lbs.	14.50
Tierces. 300 lbs.	21.50

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE DOUBLE VOIE FERREE ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, LONDON, DETROIT ET CHICAGO.

La plus longue double-voie ferrée continue de l'univers, sous une seule administration.

A TORONTO en 7½ HEURES par "l'International Limité"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les jours.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST
9 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-buffet, salon et bibliothèque aux trains du jour; wagons-lits "Pullman" éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT

SERVICE SUBURBAIN

L'horaire du printemps et de l'été ci-dessus deviendra en vigueur le 28 avril.

Les tableaux révisés des horaires sont dans les mains des agents.

EXCURSIONS DE COLONS

Des billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, seront en vente les 30 avril; 14, 28 mai; 11, 25 juin; 9, 23 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à des prix très réduits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

La plus longue voie double au Canada

Spacieux wagons-dortoirs éclairés à l'électricité et nouveaux wagons à compartiments au train de

Montréal à Toronto

Départ tous les jours à 10.45 p. m., pour la gare Yonge.

Aucune autre compagnie ne possède cet équipement de haute classe.

Les trains pour la Gare Union, Toronto, partent à 8.45 a. m., et à 10.00 p. m.

CHANGEMENT D'HORAIRE
EN VIGUEUR AU 1er DE MAI

Départ rue Windsor †6.15 p.m., se rendra directement à Rigaud.

Départ rue Windsor *9.50 p.m., arrêtera sur signal à Rigaud et à Hudson.

En vigueur au 2 de mai.

Départ de Rigaud †8.08 a.m. Départ de Vaudreuil †8.40 p.m.

Ar. Montréal †9.30 a.m.

†Tous les jours excepté le dimanche,
*Tous les jours.

EXCURSIONS DE COLONS
A
MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA

30 avril, 14 et 28 mai et tous les deuxièmes mardis jusqu'au 17 sept 1912

Billets bons pour 60 jours.

Wagon-lit de touristes pour Vancouver ou gares intermédiaires, 10.10 a. m., et 10.30 p. m., tous les jours.

BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger et Windsor

Cie Générale Transatlantique

Départs tous les Jeudis, à 10 a. m.
DE NEW-YORK AU HAVRE,PARIS (France)

France. . . 2 Mai — La Lorraine 23 Mai
La Provence, 9 Mai — France . . . 30 Mai
La Savoie.. 16 Mai — La Provence 6 Juin

Départs supplémentaires le samedi

Niagara . . 11 Mai — La Touraine 18 Mai

Les paquebots partant le samedi ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à
GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE
Agents généraux pour le Canada.
22 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

POUR PARAITRE :

A BOUT PORTANT

Un volume contenant un choix des "billets du soir" de

Nap. Tellier

Les commandes, afin de fixer le tirage, sont reçues dès maintenant par l'auteur, au "Devoir".

Le volume : 25 cents
franco : 27 cents

PRIX SPECIAUX AUX LIBRAIRES

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Le "Miroir Sombre"

par l'ABBE MOREUX

41

(Suite)

Que faire? a demandé Glass.

Un fracas d'éboulis, une avalanche de roches descendant les flancs du Dark Mount lui ont répondu. Nous nous sommes précipités au dehors pendant que le sol tremble encore sous nos pas.

La secousse a duré quatre secondes à peine.

—Messieurs, s'écrie Bell, c'est le dernier avertissement. Au canot électrique! croyez-moi.

—Par cette tempête? reprend Glass.

—Oui, oui, insiste Bell, fuyons. Je conduirai le canot.

—Et Arensen?

Glass est rentré à Hill Cottage. Il ramène ou plutôt il traîne Arensen suivi de Blanco.

Le vieux savant praît ne rien comprendre à ce départ précipité.

—Algol se venge, crie-t-il à tue-tête.

Bell a voulu emmener les mulâtres, mais rien n'a pu les décider.

6 heures 5.

Il faut partir d'un moment à l'autre les oscillations peuvent s'accentuer. Glass porte sur lui la pellicule indicatrice.

La dernière secousse y était bien marquée. Une autre plus forte doit avoir lieu à six heures quinze.

Nous nous sommes précipités au pas de course et nous contournons le sentier qui descend la colline.

Il ne fait pas encore nuit, mais déjà l'ombre descend sur Algol Island secouée par la tempête. Des flancs de la colline, l'oasis de verdure apparaît comme une large tache d'où émergent les hauts palmiers, qui s'inclinent sous la violence de l'ouragan.

A certains moments, la tourmente est telle que nous ne pouvons avancer.

Les éclairs nous aveuglent, le bruit du vent et des vagues heurtant la falaise devient assourdissant.

Je me suis retourné, pour contempler une dernière fois peut-être le sommet du Dark Mount.

Etrange vision ! Un grand vol voir passe dans l'air ; on dirait un monstre ailé tournoyant au-dessus d'Electric House : c'est le toit du patio emporté par le cyclone.

Là-haut, sur la colline, les éolipyles, tordus, écrasés, semblables à des oiseaux mourants, penchent leurs grandes ailes où s'engouffrent les rafales.

Au-dessus d'eux courent des nuages noirs, déchiquetés, et les derniers rayons du soleil, à travers une éclaircie, projettent sur cette voûte livide comme des taches de sang.

Enfin nous arrivons à l'entrée de la grotte où nous attend le canot électrique. Nous voici en sûreté ; mais serait-il prudent de prendre la mer dans de pareilles circonstances ?

Glass consulte son baromètre de poche : la pression augmente ; une accalmie va se produire.

—Le cyclone s'éloigne, dit Glass. Sans espérer avoir un temps très favorable, je pense que dans cinq minutes nous pourrons sortir.

—Quelle étrange coïncidence ! reprit Bell, un ouragan accompagnant un tremblement de terre !

—Mais pas du tout, ajouta Glass. C'est presque la règle. Vous savez que les cyclones prennent souvent naissance dans les tropiques là ou la chaleur solaire est à son maximum. Dans les hautes régions de l'atmosphère, il se forme alors de véritables fleuves aériens et, pour peu que la vitesse de deux courants contigus soit différente, il en résulte un tourbillon.

Or il est bien établi aujourd'hui que la fréquence des cyclones suit la même loi que l'accroissement des taches du Soleil. Rien d'étonnant, puisque les taches indiquent un surcroît d'activité solaire.

En outre, nous savons que les grandes taches donnent lieu, sur la Terre, à des phénomènes électriques d'une effrayante intensité: aurores polaires, déviations de la boussole, etc.

Les exemples sont nombreux. Des faits de ce genre ont été constatés en septembre 1859, en février 1872, au mois d'août de la même année, en novembre 1882, en janvier 1886.

En septembre 1898, j'ai étudié une grande tache solaire ayant aussi coïncidé avec des aurores. En 1903, une tache a donné lieu à des perturbations magnétiques tellement importantes que les télégraphes ont cessé de fonctionner pendant plusieurs heures dans le monde entier.

Et je ne vous cite que les troubles principaux, ceux dont je sais les dates par coeur.

En cette année 1909, nous avons eu déjà des cataclysmes effrayants, perturbations électriques, cyclones, tremblements de terre, etc.

Et précisément une grande tache est passée ces jours-ci au méridien central du Soleil; je l'ai observée au télescope du Dark Mount; vous vous rappelez, Snow?

Elle formait alors un immense tourbillon. Or nous savons à n'en pas douter maintenant que les taches solaires sont le siège de formidables orages électriques.

Eh bien! devinez quelle était la dimension du dernier cyclone solaire?... 56,000 kilomètres, quatre fois le diamètre de la Terre.

Vous voyez d'ici cette tempête effrayante où l'électricité règne en maîtresse, ce cyclone capable d'engloutir huit terres comme la nôtre, cet ouragan formidable couvrant une superficie de 2 milliards de kilomètres carrés, toute la région environnante du Soleil secouée par une marée formidable dont les vagues s'élèvent parfois à 200,000 de hauteur; et tout ceci pourrait se passer sans que nous en subissions le contrecoup!

Nos ondes électriques influencent nos récepteurs à des milliers de kilomètres, et nous voudrions que l'électricité solaire ne vienne pas envelopper de ses effluves notre pauvre petit globe, simple grain de sable près du Soleil? Ce serait avoir la vue courte et myope des vieux astronomes.

Je ne serais donc pas étonné qu'il y ait aujourd'hui des aurores boréales et un orage magnétique accompagnant cet ouragan, l'un des plus violents que j'aie vus

—Pourquoi, repris-je, M. Algol n'avait-il pas installé une station magnétique à Algol Island ? il me semble que c'était tout indiqué.

—Parce que, répondit Bell, une boussole dans cette île n'eût fourni que des indications sans valeur. Vous oubliez, Monsieur Snow, tous les câbles électriques sillonnant un espace d'une lieue carrée à peine ; Algol employait des voltages élevés et un observatoire magnétique aurait dû être relégué à une dizaine de kilomètres au moins de nos installations.

Dans ce havre communiquant par un étroit couloir avec la mer, dans cette grotte à peine éclairée par le fanal électrique du canot, nous avons oublié la violence de la tempête qui faisait rage au dehors.

—Six heures vingt, dit Glass ; le baromètre remonte rapidement, il faut partir.

En même temps un sinistre craquement se fait entendre, la terre tremble sous nos pieds. Les eaux du lagon envahissent le quai. Instinctivement chacun regarde la voûte : aucune pierre ne s'en est détachée.

—C'est égal, dit Glass, je préfère la haute mer à cette prison dont le plafond peut crouler d'un moment à l'autre.

Arensen et Blanco ont été enfermés dans la dunette. Hensch a voulu rester sur le pont, en compagnie de Glass.

—Tout le monde est à son poste ? s'écrie Bell. Monsieur Snow, vite à la barre !

D'un coup d'œil rapide, l'ingénieur a vérifié les indicateurs électriques; l'hélice docile tourne presque silencieuse.

Le canot évolue avec précaution, et bientôt nous filons à toute allure dans le sombre tunnel.

(A suivre)

Il se noie en travaillant

(De notre correspondant)

Québec, 26 avril. — M. Edouard Gaumond, de Berthier, employé à la station de la quarantaine à la Grosse-Isle s'est noyé hier à la Grosse-Isle en travaillant à enlever de la neige sur le quai afin de préparer cet endroit pour l'ouverture de la navigation. Il perdit l'équilibre et tomba dans le fleuve. Le corps fut repêché quinze minutes plus tard, mais Gaumont avait expiré. Le défunt était âgé de 35 ans, marié et père de famille.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum... 64
Même date l'an dernier... 65
Aujourd'hui minimum... 34
Même date l'an dernier... 45
Baromètre. — 8 h. matin, 3042 ; 11 h. matin, 3042 ; Midi, 3040.
Beau et chaud.

M. Tellier

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition sera aux bureaux de l'organisation conservatrice, ce soir. Il se rendra à Granby demain.

Le Centenaire Cartier

MM. E. W. Villeneuve et H. A. Ekers se sont présentés ce matin devant les commissaires pour les prier de recommander au Conseil de souscrire $10,000 au fonds du centenaire Cartier. Ils ont déclaré que les villes du Canada attendent que Montréal leur donne l'exemple.

Les commissaires ont promis de mettre la question à l'étude le plus tôt possible.

Par une erreur de typographe, nous écrivions hier que M. H.V. Villeneuve avait été nommé trésorier honoraire de l'oeuvre du monument Cartier. Le trésorier nommé est M. H. V. Meredith, gérant-général de la Banque de Montréal.

La Ville peut souscrire

Me Ethier a fait rapport aux commissaires que la Ville peut souscrire au fonds des familles des victimes du "Titanic", conformément aux derniers amendements à la charte.

Service funèbre à Londres

(Service particulier)

Londres, 26 — Les Américains résidant à Londres ont fait célébrer ce matin, un service funèbre pour les victimes du Titanic, à l'église Ste-Marguerite.

L'Ambassadeur Whitelaw Reid et tout le personnel de la légation étaient présents.

A l'issue de la cérémonie, toute l'assistance a entonné le dernier chant de la fanfare sombrant : "Nearer My God to Thee".

Le cours de Solfège

Comme l'espace nous manque aujourd'hui, nous publierons demain le compte-rendu du concert donné hier soir par les élèves du Cours de Solfège

Hôpital Notre-Dame

Corporation de l'Hôpital Notre-Dame, ajournée le 27 février dernier devait être reprise hier après-midi, mais pour des raisons spéciales seul le bureau a siégé.

Le président l'honorable L. O. Loranger a annoncé que le rapport concernant la construction du nouvel hôpital avait été soumis à Sa grandeur Monseigneur Bruchési, et qu'il avait été approuvé. Les membres du souscomité chargés de ce rapport, Sir Rodolphe Forget, M. G. DeSerres et M. Bienvenue étant absents, le président déclare ne pas pouvoir le soumettre chose qui sera faite à une assemblée ultérieure.

M. le Dr René Hébert, secondé par M. le Dr O. Mercier a fait la motion suivante : que le bureau actuel soit continué en office pour l'année courante.

La navigation

Le "Lady Grey" est entre, ce matin, dans le port de Sorel. A partir des Trois-Rivières, en montant jusqu'à Sorel, le chenal est libre de glaces. Ici et là, il y a encore quelques battures, mais d'ici une journée, il n'en restera rien. La barre du Cap Rouge tient encore solide malgré le soleil et la poussée des eaux.

On a signalé au large du Cap Ray le "Zieten", qui dit avoir rencontré de la glace à 30 milles au sud du Cap Ray et avoir été obligé de se frayer un chemin à travers les banquises sur un parcours de six milles.

L' "Empress of Britain" est passé au Cap Sable à 4 hrs et 35, ce matin, en route vers le continent américain ; le "Sardinian" a aussi été signalé à 93 milles du Cap Sable, à 6 hrs et demie, ce matin.

Le "Gaspésien" est passé au Petit Métis à 7 hrs 50 a. m., en route pour Québec.

Tentative de suicide

(De notre correspondant)

Québec, 26. — Une pauvre femme, de la côte Labadie, à Lévis, mère de six enfants, la tête troublée par la maladie, a tenté de s'ôter la vie, ce matin, pendant l'absence de son mari. Avec un rasoir, elle se donna une large entaille au bras ; effrayée par le sang qu'elle perdait, elle sortit dans la rue et les voisins vinrent à son secours.

Le docteur Roy a été appelé à lui donner ses soins.

La London Symphony Orchestra

LE CONCERT DE CE SOIR A L'ARENA.

Il ne faut pas oublier que c'est ce soir à l'Arena qu'aura lieu le concert de la London Symphony Orchestra. Nous avons publié dernièrement le programme qui est de tout premier ordre.

La symphonie de Londres est dirigé par le fameux Nikisch dont la réputation comme chef d'orchestre a traversé le monde entier. Ses musiciens ont remporté un triomphe hier soir à Toronto. Ils ont joué cet après-midi à Ottawa et nul doute qu'ils recevront l'accueil le plus cordial du public montréalais.

Au ministère :

—J'apporte les bottes que M. le ministre m'a commandées.

—L'huissier.— Elles sont trop larges et trop courtes.

—Les pieds de M. le ministre ont diminué ?

—Non, mais ce n'est plus le même ministre !

Les cadavres des victimes du "Titanic"

ON S'APPRETE, A HALIFAX, A RECEVOIR LES DEPOUILLES REPECHEES PAR LE "MACKAY-BENNETT". L'ANXIETE EST GRANDE CHEZ LES PARENTS DES MALHEUREUX.

Halifax, 26. — L'attente anxieuse des parents des victimes du "Titanic" continue.

Des tas de cercueils sont prêts à recevoir les dépouilles et les bureaux de la White Star sont assiégés par la foule des malheureux qui voudraient une certitude.

Toujours, la réponse est la même: "Pas encore de nouvelles."

Quoi que l'on soit à peu près certain que le navire-morgue "Mackay-Bennett," a maintenant son plein chargement de cadavres, il n'y a pas moyen de savoir quand il arrivera à Halifax.

Il est probable que le capitaine ne dit rien au sujet de ses mouvements, afin de pouvoir aborder aussi tranquillement que possible, en évitant la curiosité morbide de la foule.

On se prépare à la réception de la cargaison funèbre. Tous les entrepreneurs de pompes funèbres ont été réquisitionnés. Les formalités requises pour l'expédition des corps à leurs familles, seront abrégées.

Les autorités de l'Intercolonial et du Pacifique centralisent à Halifax le plus de wagons à bagages possible. On formera ainsi un long corbillard qui conduira la procession funèbre des victimes du "Titanic", à travers les paisibles paysages de la Nouvelle-Ecosse.

Violent incendie à Beauport

LE FEU REDUIT UNE MAISON EN CENDRES. — $25,000 DE PERTES.

(De notre correspondant)

Québec, 26. — La paroisse de Beauport a été hier soir, le théâtre d'un violent incendie qui a réduit en cendres la résidence et tout le mobilier de M. Olivier Plamondon, messager de la poste. Le feu s'est déclaré vers 10 h. 45 et c'est avec difficulté que les occupants de la maison ont pu se sauver.

Mme Plamondon qui était seule avec ses enfants, fut éveillée tout à coup par une forte odeur de fumée et elle eut juste le temps d'aller secourir ses enfants dans une chambre voisine et de se sauver dans la rue pour doner l'alarme.

La maison incendiée était occupée par les familles de MM. O. Plamondon et Elz. Lebrun. Ces deux familles ont perdu absolument tout leur mobilier. Pas un seul objet n'a été sauvé des flammes.

La résidence voisine, celle de M. Alfred Déry, a aussi été considérablement endommagée.

Les pertes se chiffrent à près de $25,000, couvertes partiellement par les assurances.

Pour que nul qu'en ignore

DIX MILLE EXEMPLAIRES DU DERNIER REGLEMENT MUNICIPAL CONCERNANT LA CIRCULATION DES VOITURES SERONT DISTRIBUES AUX INTERESSES.

Le règlement qui défend aux voitures de passer entre le trottoir et un tramway arrêté est adopté et par conséquent en vigueur depuis une semaine; cependant les conducteurs de chevaux ou d'automobiles ne paraissent pas en connaître l'existence.

Pour que personne ne puisse alléguer son ignorance de la loi, les commissaires ont donné au secrétaire municipal l'ordre d'en faire imprimer 10,000 exemplaires que le chef de police fera distribuer à tous les cochers et charretiers et dans tous les garages d'automobiles.

La Ville poursuivra ensuite tous ceux qui seront en contravention avec l'ordonnance.

Les bains publics

A l'heure actuelle la Ville a 11 bains publics dont six sont ouverts l'hiver comme l'été. Les commissaires ont l'intention de convertir les autres, moins celui de l'Ile Sainte-Hélène en bains ouverts d'un bout à l'autre de l'année. Les travaux se feront probablement cet été.

L'intention des commissaires est de ne plus construire dorénavant que des bains d'hiver et d'été.

Construction d'égouts

Le conseil ayant consacré $105,000 à la construction des égoûts, les commissaires ont décidé de faire faire les travaux à la journée.

Le revenu municipal

D'après un tableau préparé par le bureau municipal du trésor, le chiffre des taxes foncières à percevoir en 1911 était de $5,224,576.99. C'est le quartier de la Côte des Neiges qui donne le plus petit revenu, soit $5,321.27 et le quartier Saint-Georges qui donne le plus élevé, soit $768,142.97.

La construction -

La "Standard Life Assurance Co" a pris un permis pour la réfection de son immeuble de la rue Saint-Jacques, au coût de $52,000.

Mme Corinne Martin fera construire rue Bernard, des magasins qui coûteront $31,000.

Un croiseur italien aurait été coulé

(Service particulier)

Constantinople, 26 — Des épaves jetées à la côte par le flot, à l'entrée des Dardanelles, portent à croire que le croiseur italien Verez, un des navires engagés dans le bombardement des forts, la semaine dernière, aurait coulé après le combat.

Il avait été très endommagé par le feu des Turcs.

Dernière Heure

(SERVICE PARTICULIER DU "DEVOIR")

LE CADAVRE DE M. HAYS EST REPECHE

Halifax, 26.—Un marconigramme du capitaine du *Minia* à la *White Star*, ici, dit que l'on a retrouvé et identifié le corps de M. Charles M. Hays, ce matin, vers six heures.

POUR SAUVER LE PASTEUR RICHESON

Boston, 26.—Les avocats du Pasteur Richeson, qui doit monter sur la chaise électrique pour l'assassinat de sa fiancée, font appel à la clémence du Gouverneur Foss, pour obtenir commutation de la peine en celle des travaux forcés.

Ils plaident la folie de leur client au moment du crime.

UN MASSACRE DE CHINOIS AU THIBET

Shanghai, 26.—La proclamation de l'indépendance du Thibet a été suivie, disent les dépêches, du massacre de tous les Chinois habitant le pays. Le rapport est confirmé officiellement.

Yuang Shy Kai a donné ordre de dépêcher aussi rapidement que possible un fort corps de troupes sur les lieux.

3 GAMBLERS ECHAPPENT AU DESASTRE

New-York, 26.—Lorsque le *Titanic* sombra plusieurs passagers étaient à jouer une partie de cartes dans le fumoir. Au nombre de ceux-ci se trouvaient trois fameux joueurs de la région de Toronto: Harry Homer, Harry Romaine et "Boy" Bradley. Ces *gamblers* de profession ont réussi à s'échapper non sans avoir gagné quelques piastres sur leurs adversaires dont plusieurs ont péri.

ON IDENTIFIE 51 AUTRES CADAVRES

New-York, 26.—Un marconigramme officiel reçu ce matin à la White Star, annonce, que l'on a retrouvé les cadavres de John Jacob Astor et d'Isidore Strauss.

Ils sont maintenant embaumés, à bord du *Mackay-Bennett.*

La nouvelle a été transmise par relai du *S. S. Caledonian,* viâ le Cap Race.

Elle se lit simplement:—

"Autres noms: W. Ale, F. Dutton, J. Stone, Philipp J. Strauss, Edwin H. Petty, W. Dashwood, W. Hanton, Thomas Anderson, A. Laurence, J. Adams, A. Roothby, Ragezzi, Abel J. Butterworth, A. Robins, Charles Louch, Olsen, F. Panny, Charles Chapman, Albert Wirz, Achille Wallens, Carl Asplande, J. S. Johnson, H. Allen, W. Anderson, H. P. Rodgers, J. P. Talbot, M. J. Robinson, K. A. Hell, J. W. Gill, Johnson (sans initiales), A Lilly, Ed. Barker, G. F. Bailey, O. S. Woody, P. Hewitt, P. Connors. Ont été embaumés:—C. C. Jones, Isidore Strauss Butler, H. H. Harrison, T. W. Newell, John Jacob Astor,Milton C. Clong, W. C. Dulles, H. J. Mason, George Graham, Jacob Birnhaum, Austin, Partner F. F. White, Pyroll W. Cavendish, Henrick J. Zilner.

ENCORE UNE GREVE SUR L'OLYMPIC

Portsmouth, 26.—Une nouvelle grève s'est déclarée à bord de l'*Olympic*, au moment où, après deux jours de discussion entre la compagnie et les chauffeurs, on allait enfin appareiller.

Les cinquante débardeurs du port ont débarqué au large de l'île de Wight, ne voulant pas travailler avec les chauffeurs non unionistes qui ont été engagés en place des grévistes.

On sait que ces derniers exigeaient des chaloupes en bois au lieu de bateaux pliants, qu'ils considèrent n'offrir aucune sécurité. Les débardeurs sont passés sur un remorqueur proche de l'*Olympic.*

C'est en vain que les officiers ont tenté de les faire revenir sur leur décision.

Le capitaine du croiseur *Cochrane* vint alors à bord du remorqueur et fit comprendre aux hommes qu'ils étaient passibles de peines disciplinaires, mais les débardeurs tinrent bon.

La *White Star* fit appel à la police de Portsmouth qui les fit conduire à quai et les mutins comparurent immédiatement en cour de police.

Devant les difficultés qui surgissent à tous moment, la *White Star* va probablement renoncer à faire partir le navire.

On est à prendre des mesures pour transborder les passagers sur un autre vapeur.

Portsmouth, 26.—(Plus tard).—La White Star a définitivement abandonné l'espoir de faire prendre la mer à l'*Olympic* et vient d'ordonner au capitaine de rentrer à Southampton pour décharger sa cargaison.

Les passagers seront transbordés sur d'autres transatlantiques.

DANS LE Monde Ouvrier

12

GREVE EVITEE

New-York, 26. — Les houilleurs des Etats-Unis et les représentants des propriétaires de mines ont conclu une entente. Les houilleurs obtiennent 6 pour cent d'augmentation de salaire.

Indianapolis, 26. — Les délégués des propriétaires de mines de l'Ohio, Western Pennsylvania and Indiana, et ceux des United Mines Workers ont signé une entente préalable par laquelle les Cies s'engagent à payer 5 cents par tonne de plus pour le charbon de bitume.

PAS DE DIFFERENDS

Le mois de mars a été remarquablement tranquille et il ne s'est produit aucune grève sérieuse, c'est du moins ce que dit le rapport du département du travail. Il n'y a présentement aucune demande de bureau de conciliation et c'est un fait remarquable.

LES INDUSTRIAL WORKERS

Yale, C. A., 26. — Le sergent Chalmers de la police provinciale a arrêté hier Charles Nelson des I. W.W. pour avoir participé à une demande supposée illégale. L'organisateur Hyde a remplacé temporairement Nelson et a adressé la parole à 100 grévistes hier soir, et demanda de prélever la somme de $2,200.

John Peterson de l'I. W. W. a été condamné à six mois de travaux forcés par le magistrat Webber sous accusation de vagabondage. Luke Mendico subira aussi son procès pour avoir causé du trouble dans quatre ou cinq cas. Six autres sont accusés d'avoir tenté d'intimider les travailleurs.

FAUSSE RUMEUR

Il était rumeur ce matin que M. G. R. Brunet, candidat dans Laurier, avait résolu de résigner en faveur de M. Nap Turcot. Après information prise nous croyons devoir dire que M. Brunet n'a pas cette intention et désire continuer la lutte jusqu'au bout.

D'ailleurs le comité général aurait son mot à dire avant qu'une détermination soit prise puisque c'est lui qui a pris l'initiative de choisir M. Brunet comme son porte-drapeau aux prochaines élections.

On dit que M. Turcot se présenterait comme candidat de l'autonomie municipale.

Ce sont autant de rumeurs non encore confirmées.

ASSEMBLEE A SHERBROOKE.

M. O. Proulx, secrétaire financier de l'union des charpentiers, est allé à Sherbrooke, prendre part à une assemblée publique dans un but de propagande. M. Proulx, dans l'occasion, remplace M. N. Arcand, que la lutte électorale retient à Montréal pour le moment. M. Proulx est temporairement remplacé par M. Lefebvre. Il sera de retour demain.

CONSEIL DE DISTRICT

Demain soir, samedi, à 6 hrs 30, aura lieu aux bureaux d'affaires, une assemblée spéciale du Conseil de district. Il s'agit d'affaires toutes spéciales,

Avis à tous d'être présents.

CE SOIR.

Le local 23 des plâtriers aura une assemblée spéciale ce soir, au Temple. Il s'agit d'amendements à la constitution. Tous sont priés d'être présents.

M. Eugène Guay

On nous apprend que M. Eugène Guay, ancien échevin du quartier St-Henri, est gravement malade. M. Guay était maire de Saint-Henri, à l'époque où cette ville fut annexée à Montréal et il représenta le premier le nouveau quartier au conseil municipal.

Ce qu'en disent les Commissaires

LA nouvelle ayant paru que M. Charles Lanctôt, sous-procureur général de la province, allait donner sa démission pour devenir, chef du bureau légal de la Ville de Montréal, les commissaires ont déclaré ce matin que c'est la première fois qu'ils en entendent parler.

"Nous n'avons jamais discuté cet engagement, dit M. Lachapelle. Le besoin ne s'en est pas fait sentir et nous n'y avons même pas pensé."

Histoire de chasseur :

—...Une compagnie de perdrix étonnante ! On aurait cru un nuage. J'épaule et je tire. Un coup, deux coups, trois coups, quatre coups, cinq coups, six...

—Tu ne chargeais donc pas ?

—Je n'avais pas le temps !...

Pour les familles des musiciens du "Titanic"

M. H. Gordon Strathy, président de la Bourse de Montréal, a annoncé hier matin, que les membres de la Bourse voulaient que la somme de $2,000 des $5,000 votés pour les survivants du "Titanic" soit divisée entre les membres des familles de l'orchestre qui s'est conduit d'une façon si héroïque au moment où le navire s'enfonçait dans la mer.

"Cet homme ment délibérément"

TELLE EST LA REPONSE DU CAPITAINE DU "MOUNT TEMPLE" AUX DECLARATIONS D'UN DES PASSAGERS DE SON NAVIRE.

St-Jean, N.-B., 25. — D'après ses déclarations, il est facile de voir que le capitaine Moore du "Mount Temple" n'est pas satisfait des rapports qu'on a faits et qui tendent à faire croire qu'il n'a pas répondu aux signaux de détresse du Titanic.

Un télégramme de New-York lui fut lu ce matin. Cette dépêche disait que le capitaine Moore n'avait pas répondu aux signaux de détresse qu'un des passagers avait vus du pont du navire.

Le capitaine Moore répondit: "Cet homme, quel qu'il soit, ment délibérément; il recherche soit la notoriété soit à satisfaire quelque rancune contre nous. Croyez-vous que si j'avais vu des signaux, je ne serais pas allé au secours du Titanic"?

Un mot de l'amiral Peary

Washington, 25. — Les jumelles marines sont une partie indispensable de l'équipement d'un navire moderne, a déclaré aujourd'hui le vice-amiral Peary, de la marine américaine. Il n'est pas surpris qu'on ait omis de prendre des jumelles pour les vigies dans la hâte qu'on avait de faire prendre la mer au "Titanic".

On était si anxieux de faire faire son premier voyage au Titanic que je ne suis pas surpris qu'on ait oublié quelques parties du gréement, dit l'amiral Peary. J'ai déjà entendu dire qu'une expédition au Pôle Nord était partie sans sel.

L'opinion d'un amiral

New-York, 25. — L'amiral F. S. Chadwick discutant le naufrage du Titanic, a recommandé que les passagers de même que l'équipage soit exercés.

Au moins 500 passagers eussent pu être sauvés s'ils avaient été habitués à la manoeuvre et s'ils eussent connu leur place sur les chaloupes.

Le dernier menu du "Titanic"

Voici le menu du dernier diner qu'on a servi sur le "Titanic". Il est une preuve de plus de la magnificence de tout ce qu'on faisait et de tout ce qui existait sur le vaisseau naufragé. Cette carte fut sauvée du désastre par un des garçons de table.

R. M. S. *Titanic*
14 avril, 1912.
Hors d'oeuvres variés
Huitres
Consommé Ciga, crême d'orge
Saumon. Concombre à la sauce
Filet Mignon Lili
Poulet sauté. Moëlle d'agneau
farcie à la lyonnaise.
Canard rôti, gelée de pommes
Aloyau de boeuf, patates château
Pois verts. Riz bouilli à la crême
Pommes de terre bouillies à la
Parmentier
Punch à la romaine
Cresson
Asperges. Pâté de foie gras
Vinaigrette
Céleri
Pudding Waldorf
Gelée de pêche dans la chartreuse
Eclairs au chocolat et à la vanille
Crême à la glace française

Comment les femmes ont péri

(Service particulier)

Washington, 26.— Le matelot F. O. Evans a expliqué ce matin au sénateur Smith, dans son bureau particulier, la mort de nombreuses femmes, lors du naufrage du "Titanic."

Ainsi, la chaloupe No 6 fut descendue trois pieds plus bas que le pont avant que les femmes pussent embarquer.

Plusieurs dans leur précipitation sautèrent entre le navire et la chaloupe et tombèrent de 70 pieds de haut, dans la mer. D'autres n'osèrent pas risquer le saut et restèrent à bord pour y mourir.

Dans bien des cas, dit Evans, des enfants furent lancés dans la chaloupe, par-dessus le bastingage, tels des sacs de farine.

Une des femmes sauta par-dessus bord et manqua tomber dans le vide, comme d'autres l'avaient fait déjà. Heureusement pour elle, sa bottine s'accrocha dans un des tollets de l'embarcation et la pauvre resta suspendue la tête en bas, jusqu'à ce qu'on pût la dégager.

L'audition des témoins se poursuit rapidement et se fait dans plusieurs bureaux à la foi ; cet après-midi, le comité central entendra en contre-interrogatoire, le vice-président Franklin de la White Star.

Le tunnel du Canadien-Nord

Les commissaires ont reçu ce matin un rapport de M. Janin ,l'ingénieur en chef de la Ville concernant la demande du Canadien Nord d'être autorisé à faire un tunnel sous le Mont-Royal et sous une partie de la ville.

M. Janin dit qu'il y aura plusieurs points importants à élucider avant que la Ville puisse se rendre à la demande de la compagnie. Ainsi on pourrait vouloir construire des édifices dont les caves seront à une grande profondeur et si les vibrations produites par le passage des convois en ébranlent la solidité c'est la Ville qui sera tenue responsable. Il faudra aussi déterminer la profondeur de toutes les canalisations, l'état de choses engendré par les conditions climatériques, etc.

La requête de la compagnie sera entendue mardi prochain, par le ministre des chemins de fer.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

(Suite de la 1ère p.)

CANDIDATURES OUVRIERES

A une assemblée tenue à la salle de l'ancien hôtel de ville de St-Louis, hier soir, l'échevin Nap. Turcot a été choisi comme candidat indépendant contre M. A. D. Brunet, candidat ouvrier. La situation a été longuement discutée et il en ressort que la façon dont M. Brunet a été choisi a créé beaucoup de mécontentement. On prétend qu'à la convention de dimanche dernier, alors que M. Brunet obtint 29 voix contre 28 accordées à M. Turcot, plusieurs délégués n'étaient pas électeurs de la division, mais avaient été envoyés par les unions ouvrières de toutes les parties de la ville. D'autre part, les représentants ouvriers de la division Laurier ont voté comme un seul homme en faveur de M. Turcot. C'est pourquoi les ouvriers de la division veulent s'affirmer en favorisant une candidature de leur choix.

L'échevin Turcot a accepté la candidature comme partisan de l'autonomie de Montréal et indépendant des partis.

Ont parlé en faveur de M. Turcot, MM. Anthime Desjardins, J. Perrier, J. Carrier, J. Sarazin, Wm. Brown, J. P. Jackson, Latreille et autres,

AUTRES CANDIDATURES

OPPOSITIONNISTES

Ottawa—Thomas Ritchie.
Nicolet—J. A. Labelle, avocat de Montréal.
Missisquoi—S. X. A. Giroux, de Sweetsbury.
Dorchester— G. F. Hamel, avocat de Saint-Joseph.
Mégantic—M. Roberge.
Richmond—Evan McIver, avocat.
Rimouski—M. Sasseville, avocat.

MINISTERIELS

Témiscouata—H. Rousseau, notaire de Trois-Pistoles.
Rimouski—Auguste Tessier, avocat.
Lévis—Laetare Roy.
Wolfe—P. Tanguay.

ASSEMBLEE OPPOSITIONNISTE DANS STE-MARIE

Grande assemblée, ce soir, le 26 courant, de tous les conservateurs de la division Ste-Marie, à la salle Chagnon, coin Ontario et Panet, à 8 heures p.m., pour affaires importantes.

DISTRICT DE QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 26. — Les oppositionnistes du district de Québec ont choisi leurs candidats dans presque tous les comtés. Avec les conventions de Dorchester et de Québec-Centre qui ont lieu aujourd'hui et demain, la liste sera à peu près complète. Il est certain du moins qu'à la fin de la semaine tous les cadres seront remplis.

Sous la direction de M. Lavergne, l'organisation se poursuit avec beaucoup d'entrain. Les assemblées vont commencer la semaine prochaine et les libéraux auront à soutenir une lutte serrée dans tous les comtés du district.

Il est même rumeur qu'ils songent à pairer certains comtés où ils appréhendent sans doute quelque revers. Ainsi on dit qu'ils font des démarches pour pairer le comté avec Charlevoix. C'est un fait que les ministériels sont déjà déçus dans leurs espérances car ils s'attendaient à des élections par acclamation dans le district, mais il n'y en aura pas.

M. Lavergne et ses lieutenants sont plus enthousiastes que jamais et escomptent un grand succès pour le 15 mai prochain.

CONVENTIONS A RIMOUSKI

(Service particulier)

La convention conservatrice du comté de Rimouski a été tenue au Théâtre Canadien, à Rimouski, samedi le 20. Les différentes paroisses du comté étaient largement représentées par 45 délégués. Les deux candidats restant sur les rangs étaient: MM. Elzéar Sasseville, avocat, et Chs Gauvreau, chef de police, tous deux de Rimouski. M. Sasseville fût choisi comme porte-étendard du parti conservateur par une majorité de 15 voix. Des discours furent prononcés avant le vote, par M. Boulay, député au fédéral, qui parla de sa conduite parlementaire; et après le vote, par MM. Gauvreau, Sasseville, candidat, et le notaire Couture.

Ils furent tous chaudement applaudis. La salle du théâtre était remplie par une foule de conservateurs, tant de la ville que des environs. M. L. N. Asselin présidait cette belle assemblée et M. J. A. Heppell agissait comme secrétaire.

La convention libérale a eu lieu le 24. Le candidat choisi a été M. Aug. Tessier, fils de l'hon. Aug. Tessier.

BUREAU DE LA LIGUE ANTI-ALCOOLIQUE DE MONTREAL

Séance du 22 avril, 1912.

Proposé par M. le Dr Cléroux, secondé par M. Victor Morin:

Attendu que l'expérience du passé a démontré que les élections parlementaires enrayaient souvent le mouvement de tempérance, par le fait que des partisans trop zélés distribuaient l'alcool dans le but de promouvoir les intérêts des partis politiques;

Attendu que cette distribution de boisson, cause constante de désordres et de scandales, avait de plus l'effet, dans bien des cas, de pervertir et de fausser le jugement des électeurs;

Résolu que la Ligue Antialcoolique prie humblement Sir Lomer Gouin, premier ministre, et M. Tellier, chef de l'opposition, d'exercer toute leur influence auprès des candidats et de leurs partisans pour les engager à ne pas distribuer de liqueurs enivrantes pendant les présentes élections;

Que copie de la présente résolution soit transmise à sir Lomer Gouin et à M. Tellier.

CHAMPLAIN

Itinéraire de M. Jos. Labissonnière. M. Pierre Nault est invité à toutes les assemblées.

Cap de la Madeleine, dimanche, le 28, après la messe .

Champlain, dimanche, après les vêpres.

Saint-Tite, lundi, le 29, à 10 heures a.m.

Sainte-Thècle, lundi, le 29, à 3 heures p.m.

Saint-Adelphe, mardi, le 30, à 10 heures a.m.

Saint-Sévérin, mardi, le 30, à 3 heures p.m.

Saint-Stanislas, mercredi, 1er mai, à 10 heures a.m.

Saint-Narcisse, mercredi, 1er mai, à 3 heures p.m.

Saint-Luc, jeudi, 2 mai, à 10 heures a.m.

Saint-Maurice, jeudi, 2 mai, à 3 heures p.m.

Radnor Forges, jeudi, 2 mai, à 7 heures p.m.

Saint-Louis de France, vendredi, 3 mai, à 10 heures a.m.

Mont-Carmel, vendredi, 3 mai, à 3 heures p.m.

Alma-Ville, vendredi, 3 mai, à 7 heures p.m.

Saint-Timothé, samedi, 4 mai, à 10 heures a.m.

Lac à la Tortue, samedi, 4 mai, à 3 heures p.m.

La Grand'Mère, samedi, 4 mai, à 8 heures p.m.

Saint-Roch de Mekinac, dimanche, 5 mai, après la messe.

Saint-Jacques des Piles, dimanche, 5 mai, après les vêpres.

Saint-Jean des Piles, dimanche, 5 mai, à 7 heures p.m.

La Tuque, lundi, 6 mai, à 8 heures p.m.

Sainte-Geneviève, nomination 8 mai à 2 heures p.m.

Batiscan, jeudi, 9 mai, à 3 heures p. m.

Saint-Prosper, vendredi 10 mai, à 10 heures a.m.

Sainte-Anne de la Pérade, vendredi, 10 mai, à 3 heures p.m.

CONVENTION CONSERVATRICE DU COMTE DE L'ASSOMPTION

La convention pour le choix d'un candidat conservateur dans le comté de l'Assomption a eu lieu hier, à l'Epiphanie, sous la présidence de M. le notaire Elie Lemire de l'Assomption.

Toutes les différentes paroisses du comté étaient largement représentées. Après les discours du président de l'assemblée, de MM. Morin, Faribault, et Gagné, avocats, le nom de M. le notaire Lemire fut proposé comme candidat en opposition au député sortant de charge, M. Walter Reed. Furent aussi mis en nomination, MM. Anatole Lachapelle et Ladouceur, avocats, et MM. John Monahan, Oswald Forest, Z. Tisdale, préfet du comté, et Louis Thouin de Repentigny.

Il fut alors convenu que le choix définitif du candidat qui devra faire la lutte, sera fait par un certain nombre de délégués des différentes paroisses, samedi, le 27 courant, aux bureaux de l'Association conservatrice, rue Saint-Vincent, à Montréal.

BERTHIER

Itinéraire de M. le Dr Gadoury: — Assemblées que tiendra le Dr Gadoury, candidat conservateur du comté de Berthier, et auxquelles M. Joseph Lafontaine, candidat libéral a été invité.

Dimanche, le 28 avril, après la grand'messe, à Lanoraie.

Dimanche, le 28 avril, après les vêpres, à Lavaltrie.

Mardi, le 30 avril, à 1 heure après-midi, à Saint-Gabriel de Brandon.

Mercredi, le 1er mai, à Saint-Norbert, à 1 heure de l'après-midi .

Vendredi, le 3 mai, à Saint-Cuthbert, à 1 heure de l'après-midi.

Dimanche, le 5 mai, à Saint-Ignace de Loyola, après la grand'messe.

Lundi, le 6 mai, à Saint-Barthélémy, à 1 heure de l'après-midi.

Mardi, le 7 mai, à Berthierville, à 1 heure de l'après-midi.

Jeudi, le 9 mai, à Saint-Zénon, à 1 heure de l'après-midi.

Jeudi, le 9 mai, à Saint-Michel des Saints, à 6 heures de l'près-midi.

Vendredi, le 10 mai, à Saint-Damien, à 1 heure de l'après-midi.

Vendredi, le 10 mai, à Saint-Charles de Mandeville, à 6 heures p.m.

ASSEMBLEE A ST-JEROME

Le 3 mai prochain, il y aura une grande assemblée régionale à Saint-Jérôme. Plusieurs orateurs discuteront la politique du gouvernement Gouin.

Il y aura des réductions sur les trains suivants: par le C.P.R., de Saint-Lin, de Saint-Eustache, du Nominingue et de Montréal; par le G.N.R., de Huberdeau, de Hawkesbury, de Saint-Boniface et de Montréal. Les billets seront bons pour revenir le 4, au prix d'un billet simple.

UN OUVRIER DANS STE-MARIE

Il est rumeur que M. H. Saint-Julien, ouvrier, serait candidat contre M. Nap. Séguin. M. Saint-Julien est très populaire dans la division Sainte-Marie.

LABELLE

Ottawa, 26. — A la convention libérale du comté de Labelle, M. H. A. Fortier, avocat, de Hull, a été choisi comme candidat.

Les conservateurs ont choisi M. A. Langlois, un autre avocat de la même ville.

DORCHESTER

Québec, 26. — M. Gustave Hamel a été choisi hier comme candidat conservateur dans Dorchester.

BOURSE DE MONTREAL

MM, L. C. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	......	......	Mex.L.&P.	83	81
" pfd.	......	......	" pfd.	......	......
Bell Tél.Co	149½	149½	M.& S.-P..	142½	142¼
B. C. Pa. C.	93	92	" pfd.	......	......
B.C.Pk.P A	......	......	M.L.H.&P.	204	203½
" B...	......	100	Mt.Cot.Co.	......	......
B.Lake.As.	......	......	Mt.Cot.Ltd	47	46½
" pfd.	......	......	" pfd.	107	105½
B. Co. F.N.	......	......	Mt.L.& M.	175	150
" pfd.	......	......	Mt.St. Ry..	250	......
Can. Car..	......	68	Mt.St'l.Wk	......	......
" pfd.	......	......	" pfd.	......	......
Can. Cem.	30½	30	Mt.T'gh.C.	......	......
" pfd.	92	91½	Nipissing..	......	......
Can.Cot.L.	......	......	Nor.Ohio..	......	......
" pfd.	73½	72½	North W.L	......	......
Ca. Conver	......	41	N.S S.&Cl..	94½	94
Can.C.Rub	......	86	" pfd.	......	......
" pfd	......	......	Ogil.M.Co.	120	127
Can.G. El.	......	......	" pfd.	......	......
Can.Pacif.	......	255	Ott.L.& P..	154½	154
Can. Loco.	......	......	Ptn.Mfg.C.	75	52½
" pfd.	......	......	Pen's Ltd..	59½	57½
Crown Res	3.15	3.13	" pfd.	......	85½
Dét.El Ry.	65	64½	Porto Rico	......	......
Dia. F.G a.	......	55	Québec Ry	......	......
Dom C.C o.	6.	60	R.& O.N.C.	122½	122¼
" pfd.	......	......	Rio Jan.L..	120¼	119¾
Dom.C.pd.	......	......	R.C.Co.Cm	......	......
Dom. I.pfd	102	101½	" pfd.	......	......
Dom.S.Cor.	61½	61¾	Sao Paulo.	206½	205
Dom Park.	......	......	Saw.M.Cm	......	......
Dom.T C..	71	70	" pfd.	......	......
pfd.	101	100	Sm.Bag.Co	......	111
D.S S.& A.	......	......	" pfd.	112	107
" pfd.	......	......	Shawinig..	135½	135
Dul. Sup..	......	......	Sherwin W	......	41½
E.C.P.&P.C	33	......	" pfd.	......	96¾
G.M.C. Co.	......	105	St. Co.of C.	......	48½
" pfd.	100½	......	" pfd.	......	89½
H.Elec.Ry	......	......	Toledo Ry.	......	......
Hav. Elec.	......	......	Tor. Ry ..	135¼	135
" pfd.	......	......	Tooke Bro	35	......
Ill.Trac.pd	92	92	" pfd.	88	......
In.C.Com..	......	......	Tri.City pf	......	......
" pfd.	......	......	Twin City.	106½	106
Int.C. & C.	......	......	" pfd.	......	......
Kaministi..	......	......	W.India...	......	......
Laur.Com.	180	177	Winn. Ry.	......	......
L.of.Wd.C.	144	142	Wind Ht'l.	......	......
" pfd.	122	......	......	......	......
Mack Cm.	85½	84½			
" pfd.	......	......			

DECES

LABINE. — A Montréal, le 26 avril 1912, est décédé, au No 111a rue Saint-Denis, M. Jules-Joseph-Achille-Labine. Avis des funérailles plus tard.

MILLIARD. — A Montréal, le 24 avril 1912, à l'âge de 83 ans, 5 mois, est décédée Mlle Julie Milliard, fille de feu J. F. Régis Milliard, autrefois de Sainte-Anne LaPocatière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 166 rue Saint-George, à 7 heures 45 a.m. pour se rendre à l'église du Gesù, rue Bleury, et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.